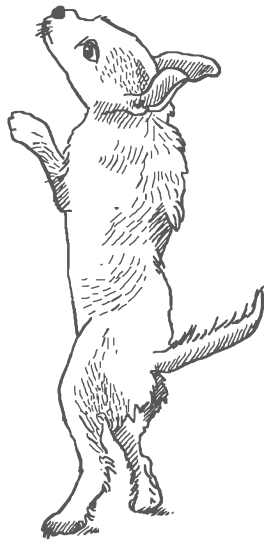


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018





RAPPORT MORAL	4
PRÉSENTATION	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ	8
L'activité du réseau	10
La lutte contre la maltraitance	14
La protection animale	17
Le bénévolat	20
Nos sites	22
La communication	26
La collecte de fonds	28
Transparence et éthique	30
Projet responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)	31
Les Ressources Humaines	32
RAPPORT DE GESTION	34
Bilan	36
Compte de Résultat	38
Compte d'Emploi Annuel des Ressources	39
Budget 2019	41
Réserve pour projet associatif	43
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	44
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	44
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	48
RAPPORT D'ORIENTATION	50
Annexe 1 - Suivi des ventes des biens	52
Annexe 2 - Rapport d'activité des fonds dédiés	54
Annexe 3 - Liste des redistributions à des personnes morales	60
Annexe 4 - Liste des emprunts réalisés dans l'année	61
Annexe 5 - Informations complémentaires sur les comptes	61
Annexe 6 - Liste des délégations et structures	72
Tableau de Passage Compte de Résultat Compte d'Emploi des Ressources	73



RAPPORT MORAL

L'année 2018 a été marquée par de beaux résultats pour la SPA. Sauvetages, adoptions, lutte contre la maltraitance, soins, combats éthiques... Salariés et bénévoles ont encore une fois été mobilisés pour améliorer le sort des animaux maltraités ou abandonnés et mettre en place des actions visant à sensibiliser le grand public.

● Intensification de la lutte contre la maltraitance

En 2018, la SPA a enregistré un nouveau record de signalements de maltraitance. Touchés par ces actes, les Français n'hésitent plus à se tourner vers les associations de protection animale pour les dénoncer. 10 948 enquêtes ont été menées par nos inspecteurs salariés et nos 700 délégués-enquêteurs bénévoles, ainsi que par notre Cellule Anti-Trafic (CAT), sur l'ensemble du territoire, auprès de particuliers, d'élevages ou d'animaleries (+ 16,8% vs 2017).

L'action de la SPA ne s'arrête pas à l'enquête, son service Protection Animale dépose plainte contre les auteurs de mauvais traitements et intervient aux côtés des forces de l'ordre lors de saisies pour prendre en charge les animaux victimes de ces actes. Au total, ce sont 633 procédures pour mauvais traitements et actes de cruauté qui ont été suivies courant 2018 et 305 nouvelles plaintes qui ont été déposées par nos soins. 2 463 sauvetages ont pu être organisés et ont permis à des animaux d'être mis en sécurité avant de connaître un avenir meilleur.

Reconnue dans son rôle d'experte sur ce terrain, la SPA participe aux réunions de réflexion et d'élaboration de textes sur la condition animale auprès des ministères, des administrations et des autres associations de protection animale. Elle intervient également auprès de magistrats afin de les sensibiliser et de les former à la protection animale et également auprès des Ecoles Nationales Vétérinaires.

● Un bilan très positif de l'activité

En 2018, de nombreuses personnes se sont tournées vers l'adoption et ont offert une seconde chance à des animaux abandonnés ou maltraités. Au total, ce sont 38 129 pensionnaires des refuges SPA qui ont ainsi pu trouver une famille dans le cadre de l'adoption responsable. Nos équipes n'ont en effet cessé de s'assurer que le mode de vie des adoptants correspond bien à l'animal désiré afin que l'arrivée au sein du foyer se passe dans les meilleures conditions, et éviter d'éventuels retours d'adoption. Ce travail a porté ses fruits puisque le taux de retour a diminué de 4,5 % à 3,9% et la durée moyenne de séjour des animaux recueillis dans nos refuges est passé en 2018 de 56,82 jours à 50,92 jours.

Pour ses animaux en difficulté d'adoption, la SPA trouve une solution, avec notamment le dispositif des Familles d'Accueil qui a permis à 868 chats et chiens de connaître eux aussi un foyer. Le Grand Refuge continue sa formidable

mission de protection des équidés. Ouvert en mai 2016, il a, en 2018, hébergé 325 chevaux, poneys, ânes, victimes de maltraitance ou d'abandon et a permis l'adoption de 72 de ces équidés.

L'année 2018 a également été marquée par le lancement d'une vaste campagne sur la stérilisation des chats, afin de sensibiliser le grand public à son absolue nécessité et à ses nombreux bienfaits pour l'animal comme pour la famille.

L'année dernière, 2 676 chats libres ont aussi pu être stérilisés grâce aux conventions mises en place par la SPA avec les communes en France, mais aussi grâce aux partenariats avec des associations locales.

La SPA a également fêté en 2018 les 70 ans de sa Section Jeunes, sensibilisant par le biais de ses 24 Clubs Jeunes et des interventions pédagogiques en milieu scolaire, les futurs protecteurs de demain, au bien-être et au respect animal.

● Poursuite de la rénovation de nos refuges

Pour permettre aux animaux de vivre dans de meilleures conditions et aux salariés de travailler en toute sécurité, la SPA a voté en 2014 un vaste plan de rénovation et de reconstruction de ses refuges. Les conditions d'accueil et de travail sont aujourd'hui optimisées dans un grand nombre de nos structures. Chiens et chats peuvent désormais profiter de parcs de détente, de chatteries pensées pour les activités de nos amis félins, de cliniques vétérinaires modernisées...

En 2018, de nombreux sites ont bénéficié d'avancées considérables et les améliorations d'une partie d'entre eux ont été achevées. A fin mars 2019, 21 sites ont été entièrement refaits ou ont subi de très importantes rénovations, et une dizaine d'autres sont déjà ou seront en chantier en 2019.

● Les bénévoles : nouvelle organisation

Les bénévoles représentent la richesse de notre association. Une nouvelle organisation a été développée et mise en place en janvier 2019. Elle a été très bien accueillie par les sites et fera l'objet de travaux complémentaires. Ce projet permet d'assurer une bonne coordination entre les bénévoles et les salariés dans les refuges, de redéfinir les rôles de chacun et développer une vie associative participative.

● Une gestion transparente et contrôlée

L'année 2018 aura été également celle de résultats financiers très positifs, ce qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir. Nous attendons en juin 2019 que le Don en Confiance nous renouvelle son agrément qui garantit à nos donateurs et à nos légataires que les fonds qu'ils nous donnent sont correctement employés et aident effectivement les animaux en souffrance. Nous sommes audités chaque année dans le but de confirmer notre éligibilité à ce label.

Nous vous en avons parlé l'année dernière, nous avons été la première association contrôlée par l'Agence Française Anti-corruption (AFA). L'AFA n'a pas constaté de risques majeurs graves pour l'association et cela nous a permis de tester la solidité de nos procédures internes et d'identifier d'éventuelles failles pour l'avenir.

Vous le savez, votre soutien est essentiel pour que nous puissions renforcer encore et toujours l'action de la SPA. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants car vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir notre engagement en faveur de la cause animale. Nous savons que nos animaux et notre association peuvent compter pleinement sur chacun de vous, et nous vous en remercions très sincèrement.



Jacques-Charles Fombonne

Président bénévole de la Société Protectrice des Animaux (SPA)

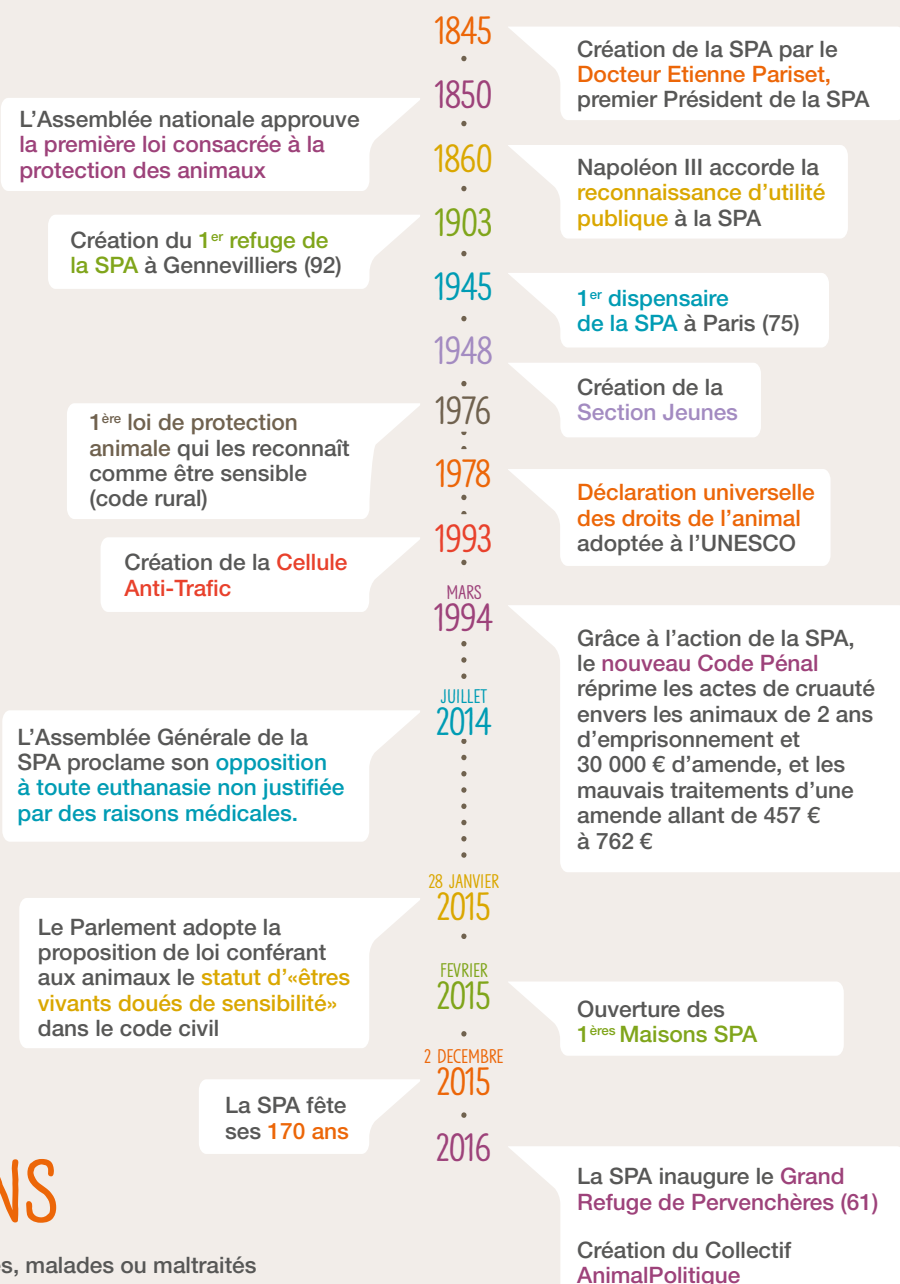
PRÉSENTATION DE LA SPA



HISTOIRE

Le premier combat de la SPA créée en 1845 par Etienne Pariset portait sur la protection des chevaux que les cochers parisiens maltraièrent. Au fil du temps, notre action s'est développée et notre intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier nos plus proches compagnons, les chiens et les chats.

DATES CLÉS

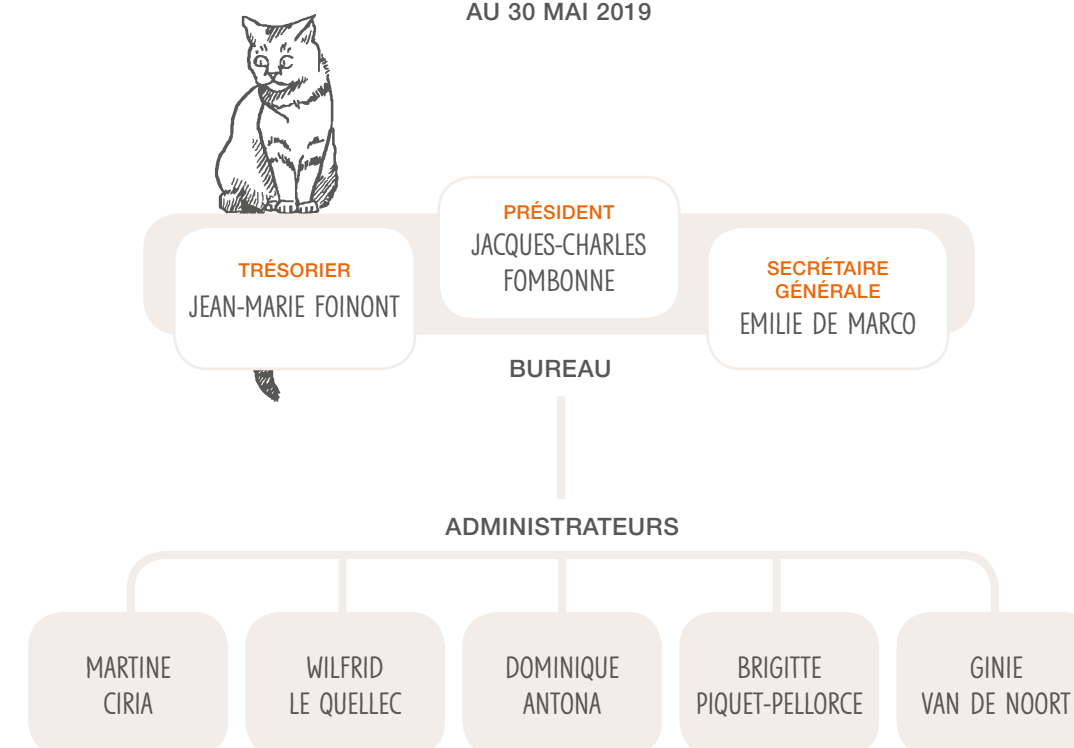


NOS MISSIONS

- Protéger les animaux abandonnés, malades ou maltraités
- Favoriser l'adoption responsable
- Combattre la maltraitance et les trafics d'animaux
- Aider les propriétaires démunis
- Sensibiliser le grand public au bien-être animal et faire avancer la cause animale
- Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal
- Soutenir les associations et les collectivités dans leurs projets de protection animale

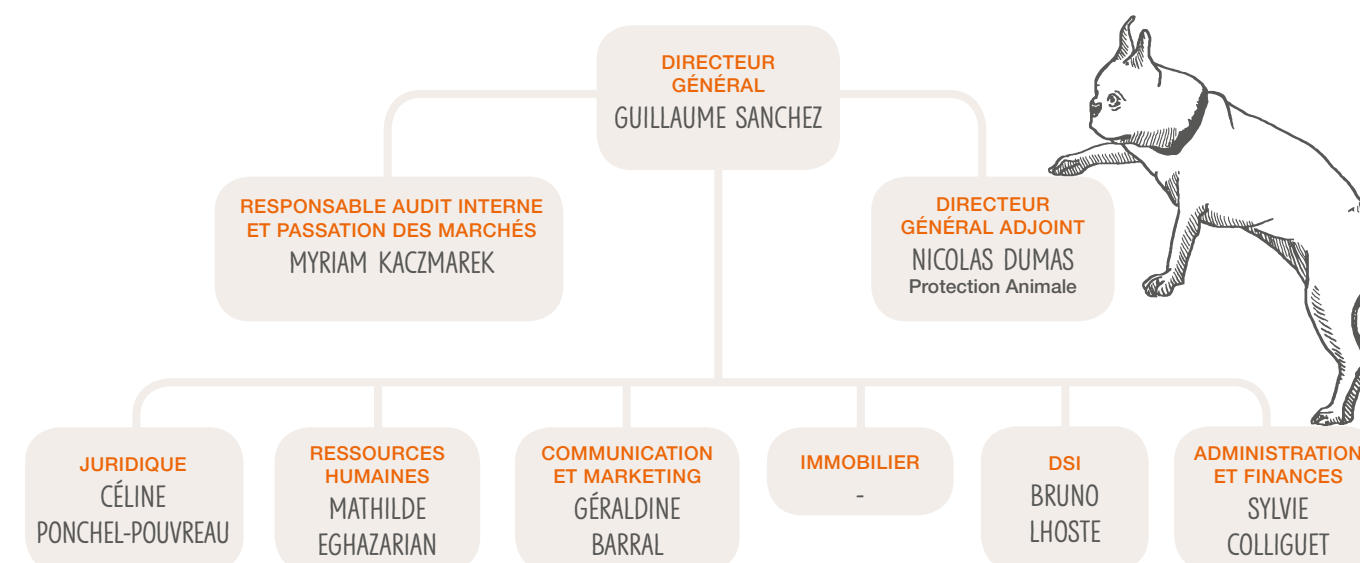
CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 MAI 2019



COMITÉ DE DIRECTION

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES MISSIONS DE LA SPA



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DEPUIS 170 ANS, LA SPA
AGIT QUOTIDIENNEMENT

pour assurer la protection
et la défense des animaux sur
l'ensemble du territoire

LA SPA EN 2018 C'EST La première association de protection animale en France

44 147 animaux pris en charge par la SPA : chiens, chats, équidés, ovins, caprins, oiseaux, NAC (nouveaux animaux de compagnie...)

39 186 animaux hébergés dans les refuges et proposés à l'adoption

10 032 animaux recueillis dans les 26 fourrières gérées par notre association

102 585 animaux ayant bénéficié de soins, directement ou indirectement

38 129 animaux adoptés

10 948 enquêtes réalisées entre le service Enquêtes et la CAT (Cellule Anti Trafic)

2 676 chats libres stérilisés

69 associations de protection animale aidées financièrement

62 REFUGES
ET MAISONS SPA

pour accueillir et héberger
les animaux abandonnés

dont
1 GRAND
REFUGE
pour les équidés

12 DISPENSAIRES
pour soigner les animaux
des propriétaires démunis

LEGS
33,1 M€

DONS
17,4 M€

PARTICIPATION
AUX FRAIS
D'ADOPTION
7,5 M€

74,3% DES DÉPENSES
SONT CONSACRÉES
AUX MISSIONS DE
PROTECTION ANIMALE



206 000
DONATEURS

21 209
ADHÉRENTS

4 000
BÉNÉVOLES
dont
700 DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

660
SALARIÉS

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU

DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

La SPA recueille les animaux en détresse, abandonnés, perdus ou maltraités dans ses 55 refuges et 7 Maisons SPA. Les animaux sont pris en charge par l'équipe du site à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Les animaux (chiens, chats et NAC : nouveaux animaux de compagnie) sont identifiés, stérilisés, vaccinés, hébergés, soignés, éduqués et socialisés pour être proposés à l'adoption. L'équipe qui gère également la vie du site (accueil du public, conseils aux adoptants, éducation canine et féline, animations et événements, relations avec les collectivités, gestion des enquêtes locales contre la maltraitance...) est aidée dans de nombreuses tâches par des bénévoles.

Le fonctionnement des refuges, délégations et Maisons SPA a représenté un coût en 2018 de **22,4 M€**.

En 2018, **39 186 animaux** ont été hébergés au sein des refuges de la SPA, dont 24 258 en sortie de fourrière (SPA et tierces) et 14 871 abandons en refuge.

38 129 animaux (16 325 chiens, 20 832 chats et 972 équidés et NAC) ont été adoptés et ont ainsi retrouvé un foyer après un séjour d'une durée moyenne de **50,92 jours** en refuge (à comparer à un temps de présence de 56,82 jours en 2017).

1 547 décès sont à déplorer (219 chiens, 1 255 chats, 16 équidés et 57 autres espèces).

471 euthanasies (103 chiens, 362 chats et 6 autres) ont été effectuées pour raisons médicales et de vieillesse. La SPA a inscrit dans ses statuts depuis 2014 de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui.

L'ADOPTION RESPONSABLE

La recherche d'une nouvelle famille pour les pensionnaires de la SPA s'inscrit dans la démarche « d'adoption responsable ». La SPA veille à trouver la bonne famille au bon animal en fonction de ses besoins et de leur capacité d'accueil, ce qui peut conduire à refuser une adoption si toutes les conditions ne sont pas réunies. L'efficacité de cette approche est quantifiée et suivie grâce au « taux de retour », qui se situe à 3,9% en 2018 et dont la SPA veille en permanence à l'amélioration.

L'ÉDUCATION POSITIVE

L'éducation amicale et positive des chiens est pratiquée au sein de tous les sites de la SPA. Cette méthode permet aux équipes de rééduquer en douceur les animaux afin de leur donner les meilleures chances d'accéder à une adoption réussie et durable. Depuis sa mise en place en 2014, la SPA a formé **394 salariés** à l'éducation positive et au comportement du chat dont 28 salariés en 2018.

ANIMAUX DE SAISIE

En 2018, en plus du refuge de Luynes (37), des aménagements au refuge d'Arry (57) ont permis d'accueillir les animaux victimes de maltraitance le temps des procédures judiciaires et donc d'alléger certains refuges. Ces animaux ne sont pas adoptables le temps de la procédure qui dure en moyenne plusieurs mois.

PROCÉDURE CHIENS DIFFICILES

Une procédure sur les chiens difficiles a été revue et mise en place en août 2018. Celle-ci correspond mieux aux impératifs du terrain, notamment pour suivre l'évolution des chiens et ainsi prendre des décisions en accord avec les Responsables de sites.

UN RÉSEAU SOLIDAIRE ET INTERDÉPENDANT

DES TRANSFERTS QUOTIDIENS

Les régions où l'on constate le plus grand nombre d'abandons ne sont pas toujours celles où les animaux ont le plus de chances d'être adoptés. C'est pourquoi les transferts d'animaux se sont développés (entre les refuges de la SPA ou directement depuis les fourrières non gérées par la SPA). 4 équipes de transféristes professionnelles assurent les transferts de tous nos animaux et participent également aux saisies judiciaires. Ce sont **23 027 animaux** qui ont été transférés en 2018 dont 4 106 par nos équipes.

Toutes les semaines, des animaux arrivent par avion de notre refuge en Guadeloupe, ainsi que de différentes associations d'outre-mer, et sont acheminés par les transféristes vers les refuges de métropole. Ce sont ainsi 88 animaux qui sont venus de Guyane, 17 de la Réunion et 493 de Martinique, et également 647 animaux qui ont été acheminés de Corse et transférés vers les sites du continent.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Afin de valoriser le travail de nos Responsables et de nos Chefs d'Équipes, et de leur permettre de partager leur savoir-faire et expérience, nous les sollicitons pour gérer ponctuellement d'autres sites que les leurs. Cette méthode favorise également une mutualisation des bonnes pratiques au sein du réseau.

RÉUNIONS RÉGIONALES

Depuis 2017, celles-ci sont organisées deux fois par an entre les Responsables et leur Chef d'Équipe et sont animées par les Responsables Régionaux (responsables de refuges qui accompagnent chacun les responsables de leur région dans l'objectif d'une cohésion du réseau et d'échange des informations).

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

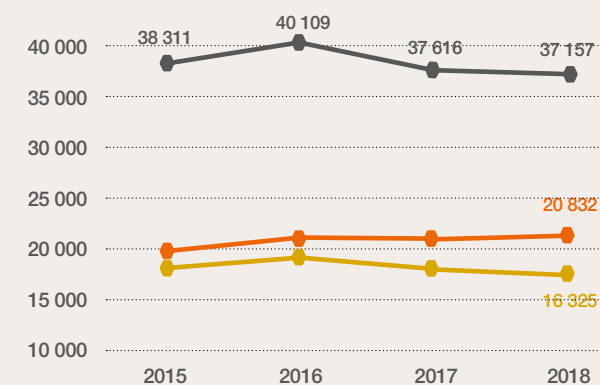
REFUGE DU PAPILLON

La SPA a intégré le refuge du Papillon situé en Guadeloupe (97) suite au vote des adhérents lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2018. Grâce à cette structure d'une capacité d'accueil de 20 chiens et 20 chats, la SPA enrichit aujourd'hui son action dans le département. Cette nouvelle implantation physique va permettre le développement des adoptions.

FOCUS CHIENS / CHATS

● GLOBAL ● CHIENS ● CHATS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADOPTIONS



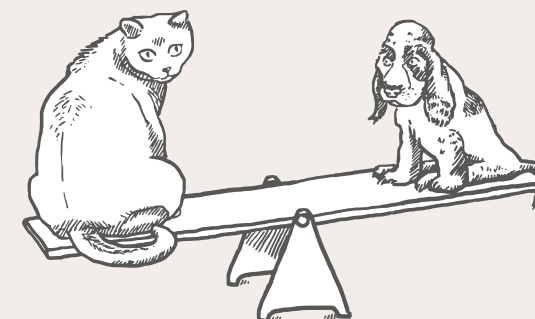
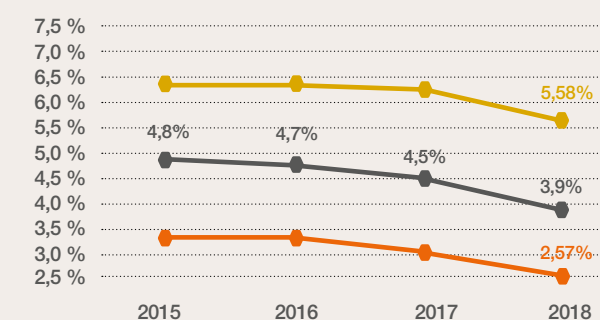
ÉVOLUTION DU DÉLAI MOYEN DE SÉJOUR ACCUEIL

La baisse constante ces dernières années du délai moyen de séjour pour les chiens et chats adoptés est une vraie victoire pour la SPA et le résultat de la politique accrue des transferts et des campagnes de communication pour promouvoir l'adoption. **Mais surtout elle permet d'accueillir et de sauver plus d'animaux.**

2017	2018	
56,82	50,92	*A noter : changement de méthode de calcul du séjour moyen.
JOURS	JOURS	

TAUX DE RETOUR D'ADOPTION RAPPORTÉ AUX ADOPTIONS

L'adoption responsable continue de porter ses fruits avec un taux de retour après adoption en baisse depuis quelques années. La famille adoptante bénéficie également d'un accompagnement après l'adoption (éducation canine, conseils...).



NOUVELLE ALIMENTATION

La SPA a développé sa propre recette de croquettes, élaborée avec un nutritionniste sous contrôle vétérinaire. Cette recette propose une alimentation complète, équilibrée et adaptée aux animaux de refuge. Elle a été testée dans deux de nos sites avant le déploiement dans tout le réseau. Cette alimentation répond à un cahier des charges exigeant une haute et meilleure qualité nutritionnelle. Chaque adoptant se verra remettre un sac pour lui permettre de faire la transition alimentaire chez lui. Ces nouvelles croquettes sont distribuées dans le réseau depuis le 1er janvier 2019.



L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU (SUITE)

DANS LES DISPENSAIRES

La SPA gère 12 dispensaires, qui permettent aux personnes à faibles ressources (sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal, sur présentation de justificatifs. Les maîtres qui bénéficient de ces soins pour leur animal peuvent librement participer aux frais afin de contribuer au fonctionnement du dispensaire.

58 438 animaux ont été soignés dans les 12 dispensaires de la SPA en 2018.

147 530 actes ont été pratiqués en 2018, répartis de la manière suivante :

- **57 385 consultations.**
- **44 310 identifications, stérilisations et vaccinations.**
- **42 719 autres soins** (et prises en charge d'examens complémentaires).
- **3 116 actes de chirurgie.**

Le coût de fonctionnement des dispensaires en 2018 est de **3,4 M€**. En 2018, une uniformisation des pratiques en dispensaire (comme les conditions d'accès) a été mise en application suite au travail réalisé par une commission composée des Responsables des dispensaires et des Responsables Régionaux sous l'autorité du Vétérinaire Référent.

Un recensement au sein de nos dispensaires révèle que plus de 80% des bénéficiaires vivent sous le seuil de pauvreté et 20% sous le seuil de non-imposition.



ÉQUIPES MÉDICALES

45 vétérinaires et 40 auxiliaires de santé vétérinaire ou assistantes vétérinaires sont salariés de la SPA. Ils sont répartis sur l'ensemble de nos 12 dispensaires et sur 15 refuges. Des ouvertures de postes ont été faites à Thionville (57) et Arry (57). Nos vétérinaires salariés sont formés chaque année par un organisme agréé afin de maintenir une formation médicale continue.

LE DISPOSITIF FAMILLES D'ACCUEIL

Le dispositif Familles d'Accueil définitives mis en place en mai 2014 rencontre un véritable succès. **868 animaux** en difficulté d'adoption à fin 2018 ont pu trouver un foyer grâce à lui.

En 2018, 134 chiens et 63 chats ont rejoint un foyer aimant. Pour rappel, le dispositif Familles d'Accueil définitives permet aux animaux en échec d'adoption (animaux de plus de 12 ans et/ou ayant plus de 2 ans de refuge et/ou une pathologie lourde nécessitant un traitement à vie) d'être placés au sein d'un foyer leur apportant tout ce dont ils ont besoin. L'animal reste la propriété de l'association, qui prend en charge les soins vétérinaires et l'alimentation au même titre que ce qui aurait été fait au sein du refuge. Les dépenses alimentaires avoisinent les **79 938 €** et celles relevant des soins vétérinaires **196 559 €**.

Au 30 mars 2019, 100 animaux sont candidats pour être placés dans le cadre du dispositif des Familles d'Accueil définitives. Et 560 familles hébergent un ou deux animaux du dispositif.



L'ensemble de nos refuges travaille également en étroite collaboration avec des vétérinaires libéraux.

La SPA mène des échanges avec les instances professionnelles vétérinaires et les écoles vétérinaires. Elle a rencontré les Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV) pour mettre en place des partenariats afin de sensibiliser les futurs vétérinaires à la protection animale.

Ces partenariats permettront de faire découvrir aux futurs vétérinaires nos structures, et seront l'occasion d'un échange de bonnes pratiques pour offrir le meilleur de la médecine préventive à nos animaux. Par ailleurs, une présentation de la SPA et une formation à la maltraitance sont également dispensées en ENV pour faire part de l'expérience de l'association sur les cas qu'ils pourraient être amenés à rencontrer dans leur vie de praticien.

LES MAISONS SPA

Les Maisons SPA ont pour mission de faire connaître les actions de l'association en allant à la rencontre des personnes en centre-ville qui ne peuvent pas se rendre en refuge. Elles renforcent et développent l'action de la SPA en faveur des animaux en sensibilisant un nouveau public et en menant des enquêtes grâce à des équipes de bénévoles délégués-enquêteurs.

Des animaux y sont présentés à l'adoption.

Elles ont permis de faire adopter **1 052 animaux** en 2018. Les Maisons SPA proposent également des interventions pédagogiques en milieu scolaire, extra-scolaire ou en maisons de retraite.

On compte **7 Maisons SPA** :

Tourcoing (59), Lezignan (11), Ajaccio (20) Bordeaux (33), Nice (06), Niort (79), Lons-le-Saunier (39),

Quelques initiatives :

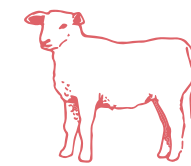
● La Maison SPA de Bordeaux (33) a proposé lors d'une **Journée d'éducation amicale et positive** une initiation à l'éducation positive et à l'agility en compagnie des chiens proposés à l'adoption.

● La Maison SPA de Tourcoing (59) s'occupe du **pigeonnier** qui contribue à la régulation des populations de pigeons de la ville.

● La Maison SPA de Lons-le-Saunier (39) a organisé une **Journée du Chat**, avec au programme un concours et une exposition photo, une lecture-rencontre et un débat ouvert autour de notre félin préféré.

● La Maison SPA d'Ajaccio (20), a mis en place une **campagne de stérilisation** qui a permis de stériliser 293 chats libres en Corse. De nouvelles conventions avec les communes d'Ajaccio, de Furiani ou encore de Porticcio ont été signées.

LE GRAND REFUGE



Le Grand Refuge, basé dans l'Orne à Pervenchères (61), est un lieu unique d'environ **138 hectares** entièrement dédié aux équidés maltraités et à la cause animale. Depuis son ouverture, le Grand Refuge a confirmé son utilité pour les équidés : **325** d'entre eux ont pu profiter de ce bel espace en 2018, dont 74 équidés recueillis durant l'année. 72 ont été adoptés en 2018, ainsi que **120 animaux de la ferme**. Un éthologue se rend régulièrement au Grand Refuge pour mieux appréhender et réhabiliter ces chevaux maltraités.



PERSPECTIVES 2019

● GRAND REFUGE

Projets de construction d'un nouveau bâtiment de stockage pour le foin, la paille et le matériel, et d'acquisition de nouveaux terrains adjacents pour recueillir d'avantage d'équidés.

Un partenariat avec l'Ecole Nationale de Maison Alfort (94) permettra de faire découvrir le Grand Refuge aux étudiants vétérinaires. Cette collaboration sera également l'occasion d'un échange de bonnes pratiques pour offrir le meilleur de la médecine préventive à nos animaux.

● MAISONS SPA

Ouverture d'une Maison des chats à Paris (75). Elle pourra accueillir une vingtaine de chats et au maximum 10 NAC.

Aménagement dans toutes les Maisons SPA existantes d'un espace avec des chats qui seront proposés à l'adoption, adapté à leurs besoins physiologiques.

● RECRUTEMENT

Projet de recruter plusieurs éducateurs canins qui seront mobiles sur l'ensemble du réseau pour accompagner les refuges sur l'éducation positive des chiens à l'adoption.

● LA SPA SUR LES ÉCRANS

Un reportage sur C8 "Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie" est en cours de tournage à Plaisir (78), Saint-Omer (62) et Morée (41) pour une diffusion prévue fin 2019.

LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

LES ENQUÊTES TERRAIN

Les Français sont de plus en plus sensibles à la cause animale et ont la capacité aujourd'hui de réagir plus facilement aux cas de maltraitements rencontrés. C'est ce que constate la SPA avec un nombre record de signalements en 2018. Afin de lutter plus efficacement contre la maltraitance, la SPA agit grâce à sa Cellule Anti-Trafic qui mène des enquêtes sur les professionnels et les particuliers par le biais du Service Protection Animale. Le coût financier en 2018 des activités de lutte contre la maltraitance est de 3,6 M€.

LA LUTTE ANTI-TRAFIC

La Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA a été créée le 1er janvier 1993. Basée à Vichy (03), elle est composée d'inspecteurs salariés. Sa mission est de mener des enquêtes sur les professionnels et de mettre à jour les différents trafics, sources de maltraitance, venant aujourd'hui pour l'essentiel des pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Animaleries, éleveurs et importateurs se retrouvent dans le viseur de la CAT dès qu'ils commettent des infractions (mauvais traitements, non-respect de la législation sur l'importation, ainsi que sur les normes en matière d'élevage). Cette dernière mène des enquêtes et dépose des plaintes. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques (gendarmes, policiers, douaniers, services vétérinaires de la DDPP (Direction Départementale de Protection des Personnes), etc.) grâce à une forte légitimité acquise au fil des ans.

- **334 enquêtes** ont été menées en 2018.
- **328 nouveaux dossiers** ont été ouverts.
- **122 dossiers** ont fait l'objet de signalements aux différentes DDPP.
- **37 plaintes et signalements** auprès des tribunaux ont été déposés.



LES ENQUÊTES

La SPA mène des enquêtes afin de vérifier le bien-fondé des signalements de maltraitance reçus chaque jour auprès des sites ou du siège et de rassembler les éléments de preuve. Pour cela, la SPA dispose d'un réseau national de délégués-enquêteurs bénévoles et d'une équipe de 4 inspecteurs salariés qui intervient en Île-de-France.

En 2018, **5 348 enquêtes** ont été enregistrées auprès du service Enquêtes et **5 266** auprès des structures SPA. Soit un total de **10 614 enquêtes** menées sur toute la France. Ce chiffre en forte augmentation (8 937 enquêtes en 2017) prouve une fois encore que la SPA est incontournable dans la lutte contre la maltraitance sur le terrain. Il met également en lumière une prise de conscience que l'animal est au cœur de la société et qu'il est nécessaire de le protéger.

Des personnes témoin d'un acte de maltraitance peuvent se rendre sur l'espace **Lutte contre la maltraitance du site SPA** afin de pouvoir y faire directement leur signalement. Il réunit toute la réglementation et les conseils juridiques en matière de maltraitance animale.

➤ actualites.maltraitance.la-spa.fr

LES DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

Les 700 délégués-enquêteurs sont des bénévoles au cœur de nos missions :

Ils sont le dernier maillon de la chaîne de l'adoption responsable puisque ce sont eux qui font le suivi de nos animaux chez les adoptants et qui leur prodiguent des conseils.

Ils sont la base d'une lutte efficace contre les maltraitements auxquelles ils sont confrontés. Ils doivent surtout réussir à repérer et distinguer ce qui pourrait être une méconnaissance des besoins de l'animal, une situation de personne démunie ou en souffrance ou l'absence de maltraitance.

Pour assurer ces missions essentielles, la SPA a poursuivi en 2018 leur recrutement et leur formation. **60 nouveaux délégués-enquêteurs ont été recrutés.** Ils peuvent participer à des journées d'intégration au siège pour faire connaissance avec la SPA et apprendre les bases de leur mission.

En raison des événements sociaux, seulement **6 journées d'intégration** se sont tenues en 2018.

Par ailleurs des formations en région se sont déroulées dans **4 villes**. Elles permettent de revenir sur le rôle des délégués-enquêteurs sur le terrain et sur les contraintes légales de nos actions. 108 y ont participé cette année.

Véritables représentants de la SPA, ils doivent intervenir dans le respect de la loi et des procédures afin de garantir le sauvetage d'animaux et la condamnation des maltraitants. Ce respect des règles est fondamental pour une collaboration efficace et indispensable avec les forces de l'ordre et la justice.

L'année 2018 a également été marquée par une nouveauté dans ces formations qui proposent désormais deux niveaux : initiation pour les nouveaux et approfondissement pour nos bénévoles délégués enquêteurs qui œuvrent à lutter contre la maltraitance depuis de nombreuses années. Cela permet d'aborder avec eux des points plus techniques (comme la réquisition judiciaire, la législation des chiens dits dangereux, etc...).



LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

À l'issue des enquêtes, et si l'infraction est manifeste, la SPA dépose plainte afin que les auteurs présumés de mauvais traitements, de sévices graves ou de trafics soient traduits devant les tribunaux et condamnés. Le service Juridique Protection Animale est en contact permanent avec l'ensemble du réseau SPA, ainsi qu'avec les autorités compétentes (magistrats, procureurs, forces de l'ordre, mairies, DDPP). Dans le cadre de ces procédures, des retraits réguliers d'animaux sont organisés en concertation avec les autorités administratives et judiciaires. Véritable soutien dans le suivi des enquêtes du réseau des délégués-enquêteurs et de la CAT, le service Juridique Protection Animale assure la logistique des saisies d'animaux, ainsi que le suivi juridique de l'ensemble des dossiers de protection animale.

En 2018, **633 procédures** pour mauvais traitements et actes de cruauté ont été suivies par le service.

305 plaintes ont été déposées et suivies

385 audiences se sont tenues.

62 859,57 € de dommages et intérêts ont été recouverts auprès des personnes condamnées pour maltraitance.

1 431 animaux ont été confiés à la SPA dans le cadre de réquisitions opérées par l'administration ou la justice (dont les dossiers de la CAT) ou cédés à l'amiable dans le cadre des enquêtes.

EXPERTISE ET CONSEIL EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

La SPA est experte en réglementation en matière animale, défense et promotion du bien-être animal. Elle apporte des réponses à des demandes de conseils juridiques.

La SPA a de nouveau sensibilisé en 2018 des magistrats aux textes réglementant la protection animale (notamment les tribunaux de Créteil (94) et Bobigny (93)). Elle continue de faire partie des 10 associations de protection animale présentes au groupe d'experts bien-être animal du CNOPSAV (Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale) placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, au sein de la Direction Générale de l'Alimentation, ayant pour objectif de faire avancer la réglementation et de réfléchir sur les questions relatives au bien-être animal dans l'élevage, l'abattage, le transport...

Elle a participé aux Cellules Opérationnelles de lutte contre la maltraitance mises en place par le Ministère de l'Agriculture sur plusieurs départements. Ces rencontres ont permis de réunir les acteurs de la protection animale (DDPP, associations, magistrats, vétérinaires, ...) afin de pouvoir être plus efficaces pour intervenir en cas de maltraitance constatée sur des animaux.

2 861 courriers de demandes de conseils juridiques en matière de protection animale adressés par les particuliers, les autorités ou les refuges SPA ont été traités.

La SPA a participé au premier diplôme d'Etat ouvert par l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires intitulé « Protection Animale de la Science au Droit » avec une participation théorique sur les compétences et actions des associations de protection animale, et une visite du refuge de Marennes (69).

PERSPECTIVES 2019

- **RECRUTEMENT DE DEUX RÉFÉRENTS RÉGIONAUX DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS**



Des interventions sur CNews une fois par mois dans une rubrique spéciale nous permettent de répondre à des questions juridiques et vétérinaires.



LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE (SUITE)

OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

En mars 2018, un trafic international de chiens en Haute-Saône (70) a été démantelé par la SPA, la Brigade de recherches de Vesoul, la Brigade nationale vétérinaire et les services vétérinaires du département. Près de 150 chiens, des bouledogues et des carlins essentiellement importés de manière illégale de Slovaquie avant l'âge de 3 mois, ont été vendus depuis 2015 à des particuliers via des petites annonces sur un site internet spécialisé. L'activité n'était pas déclarée et l'ancien vétérinaire était toujours sous le coup d'une interdiction d'exercer pendant 10 ans. La SPA enquêtait depuis plus d'un an sur cet importateur, ce qui a permis de réunir les éléments de preuves suffisants pour une interpellation. Au moment de l'interpellation, 19 chiens (11 bouledogues et 8 carlins) étaient présents dans un hangar de ferme et ont ainsi été pris en charge par la SPA.

La SPA est intervenue en juin 2018 à Feugères dans la Manche (50), en présence des gendarmes, d'une vétérinaire désignée et de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), pour prendre en charge 36 chiens chez une dame dépassée par sa volonté de sauver des animaux. Les équipes de la SPA ont découvert 52 chiens de type lévriers majoritairement, hébergés dans une maison alors que la propriétaire possédait une autorisation lui permettant de n'avoir que 15 chiens. Le manque de soins pour certains et une alimentation non adaptée à leur état de santé pour d'autres ont été constatés sur place. Beaucoup étaient amaigris voire blessés pour quelques-uns et la majorité vivait en meute. Etant donnée la complexité de la situation face à une dame qui souhaitait en premier lieu les sauver, la SPA a pris la décision de lui laisser 15 chiens tous stérilisés et ne nécessitant pas de soins spécifiques. 36 autres ont été cédés à la SPA dont 30 d'entre eux ont été conduits dans une de nos structures en Bretagne et 6 en urgence dans un de nos refuges de la région car ils étaient trop faibles pour voyager. Pris en charge par nos refuges, ils ont été proposés à l'adoption à la suite de soins.

Retrouvez l'ensemble des actions de lutte contre la maltraitance de la SPA sur :

actualites.maltraitance.la-spa.fr



LA PROTECTION ANIMALE

LA STÉRILISATION

La SPA est engagée dans la promotion de la stérilisation des animaux de compagnie et notamment des chats. Face à un problème qui ne cesse de s'aggraver, la SPA a décidé d'intervenir sur la sensibilisation des propriétaires de félins. En effet, leur reproduction incontrôlée alimente les populations de chats libres et les abandons en refuge. La stérilisation est donc une priorité de protection animale et un réel enjeu de société.

Chaque année, la SPA mène des campagnes de stérilisation et d'identification de chats libres. En effet, les chats errants constituent une population autonome qui ne fait l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire.

Ces campagnes se sont poursuivies dans l'ensemble des régions de France. Elles s'organisent soit par le biais de conventions signées avec les associations locales, soit directement par les équipes de la SPA avec le soutien des communes, soit directement par le biais d'émission de bons de stérilisation spécifiques pour les chats libres.

L'organisation, la mise en place d'un contrôle et l'inscription dans le cadre légal ont permis de stériliser 2 676 chats, ce qui a nécessité la mobilisation de ressources financières à hauteur de 160 554 € en 2018.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA STÉRILISATION DES CHATS

Une vaste campagne de sensibilisation à la stérilisation des chats de particuliers a été lancée au printemps 2018 afin d'expliquer au grand public sa nécessité et les nombreux bienfaits pour l'animal comme pour la famille. Il s'agit aussi de lutter contre les idées reçues autour de cette pratique.

Elle a été soutenue par des relations presse et achats d'espace médias, des affichettes ont été distribuées en refuge, un mini-site dédié et un film de sensibilisation ont été diffusés sur le digital.

protegerleschats-la-spa.com

PERSPECTIVES 2019

● SENSIBILISATION STÉRILISATION CHATS DE PARTICULIERS

En complément des campagnes sur les chats libres, une campagne de sensibilisation des particuliers à la stérilisation de leur animal sera menée pour lutter vraiment efficacement contre la surpopulation et les souffrances qui en résultent.

● CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

Des partenariats avec les écoles vétérinaires seront mis en place pour enrichir le dispositif des campagnes de stérilisation des chats libres.

LES AUTRES COMBATS DE LA SPA

La SPA s'est fortement mobilisée en janvier 2018 contre l'élevage d'animaux pour leur fourrure, et a appelé à la responsabilisation de chacun pour boycotter les produits confectionnés à partir de matière animale lors du premier week-end de soldes d'hiver. Elle s'est également investie contre les dérives de la chasse, en rejoignant un collectif d'associations et en montant au créneau lors d'un manifeste rendu public et adressé au gouvernement français. Pour finir, la SPA participe à la mobilisation contre l'élevage en cage, notamment les poules pondeuses, en relayant la campagne de signature de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) lancée par le CIFW : spa.endthecageage.eu

● LA LUTTE CONTRE LA CORRIDA

La SPA est engagée contre la corrida depuis de nombreuses années et ne manque pas une occasion d'interpeller les pouvoirs publics sur ces sévices graves. Dans cette optique, une vaste campagne d'interpellation a été lancée en avril 2019 pour appeler à en finir avec cette pratique d'un ancien temps.

Une pétition en ligne a notamment été diffusée, et a déjà atteint en quelques jours plus de 50 000 signatures. Une lettre a également été envoyée aux députés et sénateurs pour leur demander de s'engager et d'agir à leur niveau pour faire interdire ces cruautés.

● ANIMALPOLITIQUE

Dans le cadre des élections européennes, le groupement d'associations AnimalPolitique dont fait partie la SPA, sensibilise les électeurs à s'engager pour la cause animale lors de leur vote.



LA PROTECTION ANIMALE (SUITE)

DANS LES FOURRIÈRES

La SPA est le 2ème gestionnaire de fourrières animales en France. Elle en gère 26 au 31/12/2018. Si les animaux en divagation n'ont pas été repris par leur propriétaire à la suite du délai légal de 8 jours ouvrés, les refuges de la SPA les prennent en charge afin de leur trouver une nouvelle famille.

La SPA a signé 804 conventions pour environ 1 300 communes représentant plus de 2 millions d'habitants.

Parmi les animaux recueillis dans les **26 fourrières** (25 refuges-fourrières et 1 fourrière) de la SPA :

- **2 217 animaux** ont retrouvé leur propriétaire (soit environ 22% des animaux recueillis) dont **2 014** chiens et **191** chats.
- **7 041** ont pu être présentés à l'adoption dans nos refuges.
- **530** décès sont à déplorer (36 chiens et 494 chats).
- **191** euthanasies pour raison médicale ou comportementale ont été effectuées (24 chiens, 166 chats et 1 rongeur).

Par ailleurs, nos refuges recueillent également les animaux de 62 fourrières non gérées par la SPA avec qui nous avons un accord, et ce sur l'ensemble du territoire.

La SPA délivre une prestation et perçoit donc une rémunération pour cette activité de gestionnaire de fourrières.

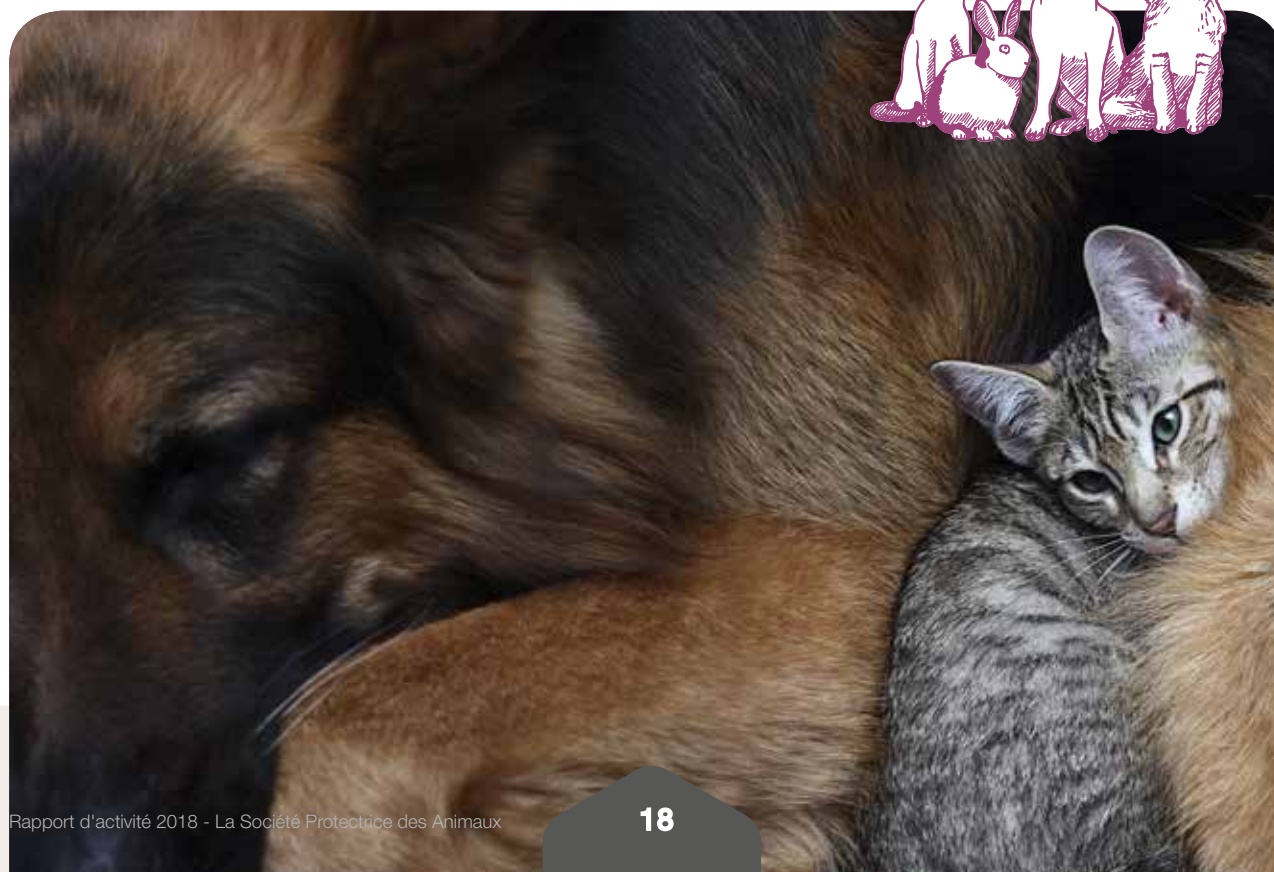
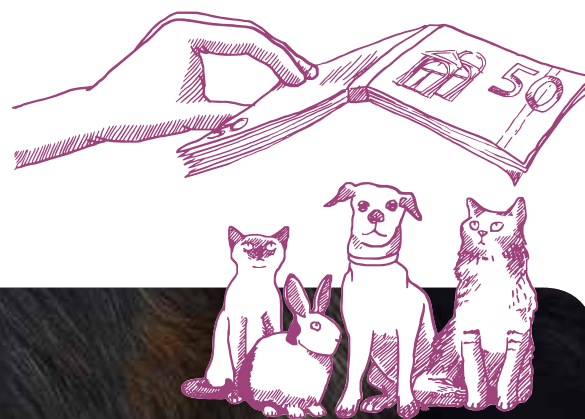
LES AIDES FINANCIÈRES

Depuis plus de dix ans, la SPA soutient financièrement des associations de protection animale dont les domaines d'intervention correspondent aux orientations éthiques et politiques de la SPA. Les aides versées permettent à ces associations de mener leur projet ou leur fonctionnement courant.

Le Conseil d'Administration de la SPA a accordé une aide à 69 associations pour un montant de **134 700 €**.

Par exemple la SPA a attribué une aide de **8 000 €** à l'école du chat d'Ollioules, qui venait de perdre une subvention très importante. Le soutien financier accordé en urgence par notre association a permis à ce refuge de l'agglomération de Toulon (83), qui accueille près de **700 chats par an**, de maintenir son activité, le temps de rechercher de nouvelles sources de financement.

Les aides aux particuliers sont accordées sur des critères précis de revenus et financées par les ressources de la SPA. Elles peuvent consister en une contribution aux frais vétérinaires ou une aide alimentaire. Les aides financières directes ont concerné **1 312 dossiers individuels** pour un montant de **305 016 €**.



LES CLUBS JEUNES

Le respect de l'animal passe inévitablement par la sensibilisation dès le plus jeune âge des protecteurs de demain. La SPA, dès 1948, a donc créé la première section de Club Jeunes permettant de rendre le bénévolat accessible aux **jeunes de 11 à 17 ans** dans les refuges.

Cette année, la SPA a fêté les 70 ans de la création de la section éducative ! À cette occasion, une vidéo et un livret retraçant son histoire ont été réalisés, et une formation aux premiers secours animaliers a été offerte à tous les jeunes.

En 2018, la SPA, à travers ses 24 Clubs Jeunes, a permis aux enfants de répondre à une passion et, en même temps, d'entamer un parcours associatif. Dans le cadre très particulier du refuge, ils découvrent le travail considérable accompli par tous pour accueillir les animaux et les efforts constants visant à les mener vers une adoption réussie. Outre les soins courants et nécessaires au bien-être de l'animal, des actions de sociabilisation, d'animation et d'éducation sont également mises en œuvre par nos Jeunes SPA.

Les Clubs Jeunes sont présents dans les refuges et Maisons SPA de : Laon (02), Briançon (05), Saint-Parres-aux-Tertres (10), Chameyrat (19), Crozon (29), Bordeaux (33), Vitry (35), Châteaubourg (35), Luynes (37), Lons-le-Saunier (39), Cholet (49), Forbach (57), Thionville (57), Tourcoing (59), Le Grand Refuge (61), Saint-Omer (62), Tilloy-les-Mofflaines (62), Perpignan (66), Yvré l'Évêque (72), Etalondes (76), Poulainville (80), Plaisir (78), Orgeval (78), Chamaranche (91).

ACTUS

- **Le Club Jeunes de Tourcoing (59)** a participé à un atelier autour du comportement canin avec l'étude des signaux d'apaisement et la prévention des morsures.
- **Les enfants du Club Jeunes de Châteaubourg (35)** ont eu la joie de découvrir le refuge de l'Arche, un centre spécialisé dans l'accueil des animaux blessés ou abandonnés. Les jeunes ont pu découvrir, pour chaque animal, sa provenance et son histoire (zoo, cirque, particulier) ainsi que ses caractéristiques et son habitat naturel.
- **Le Club Jeunes de Laon (02)** a prêté main forte à une association locale qui accueille et soigne des animaux de basse-cour ainsi que des NAC.

➔ la-spa.fr/clubs-jeunes



LES INTERVENTIONS

La sensibilisation des jeunes fait partie des missions de la SPA. Il est en effet fondamental de former et d'amener les générations futures à connaître et à comprendre les animaux, ainsi qu'à les respecter et à les protéger. Cette action est primordiale dans la lutte contre la maltraitance et les abandons.

La SPA est intervenue dans de nombreuses classes afin de présenter ses actions, de donner des conseils sur la manière d'agir avec un animal, les bons comportements à avoir, la responsabilité que cela implique, l'importance de l'identification et de la stérilisation et de répondre aux questions des écoliers. En 2018, la SPA a organisé plus de 135 interventions en Île-de-France, plus une trentaine organisées directement par les refuges, soit auprès de plus de 4 000 jeunes, et a mis également en place des sessions de sensibilisation sur tout le territoire national.

Pour mener à bien cette mission, la SPA a développé des projets pédagogiques et éducatifs pour permettre aux intervenants de s'approprier les thèmes à aborder et les outils proposés. La SPA a également construit des supports pédagogiques pour rendre plus ludiques les interventions auprès des enfants : quiz, jeux, diaporama...

De nombreux projets extra-scolaires ont également été mis en place, permettant à des jeunes de développer des valeurs de responsabilité et d'engagement personnel au service de la cause animale. C'est dans ce cadre que la SPA a noué un partenariat avec l'Open Football Club afin d'intervenir auprès des jeunes joueurs en formation pour les sensibiliser au bien-être animal et aux actions de la SPA.



PERSPECTIVES 2019

● EDUCATION DES JEUNES

La SPA souhaite aller plus loin en 2019 dans son action en faveur de l'éducation et de la sensibilisation des jeunes au bien-être animal, notamment dans le milieu scolaire. Dans ce cadre, nous avons sollicité le Ministère de l'Éducation Nationale pour un partenariat avec la SPA afin de développer nos interventions pédagogiques dans les écoles.

● PROJETS D'OUVERTURE DE NOUVEAUX CLUBS JEUNES DANS LE RÉSEAU.



LE BÉNÉVOLAT

Pour continuer à construire la SPA de demain et parce que les bénévoles représentent la richesse de notre association, une réflexion a été menée en 2018 pour nous permettre d'assurer un bon fonctionnement et de développer une vie associative participative. **Le Conseil d'Administration a décidé de la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL)** pour mener à bien ce projet, composé d'acteurs de terrain représentatifs de la diversité des structures SPA, de bénévoles et de salariés.

ÉTAT DES LIEUX DU BÉNÉVOLAT

Le nombre important de bénévoles au sein de la SPA, de l'ordre de **4 000**, leur contribution essentielle à la cause et aux missions de l'association et leur forte imbrication avec les équipes salariées nous ont conduit à mieux vouloir comprendre leur place, leur rôle et leurs attentes. Dans cette perspective, une enquête en ligne* (renseignée par 40% des bénévoles et 40% des salariés) et une série de visites dans différents sites de la SPA pour y rencontrer bénévoles et salariés ont été réalisés entre février et mai 2018.

Cet état des lieux a permis de faire plusieurs constats et en particulier de mieux comprendre pourquoi les bénévoles s'engagent et ce qu'ils font :

- Toutes les générations sont représentées, **75% ont moins de 60 ans et 1/3 ont moins de 35 ans.**
- On note un phénomène de renouvellement puisque **1 bénévole sur 2 est à la SPA depuis moins de 2 ans.**
- **83% des bénévoles** répondants sont des femmes.
- Si les promeneurs restent prédominants (1 bénévole sur 2), on observe **une importante diversité des profils** et des formes de leur contribution.
- Les bénévoles s'engagent à la SPA pour **la cause animale** et pour agir concrètement au bénéfice des animaux.
- La SPA dispose de plusieurs atouts spécifiques (**ancienneté, notoriété, existence de refuges un peu partout en France, adaptation possible de l'organisation aux contraintes du bénévole...**) qui suscitent l'adhésion des bénévoles et favorisent leur engagement.
- Quels que soient leur âge et leurs missions, **la satisfaction globale des bénévoles est très élevée (80%)** ; les déceptions se concentrant sur le manque d'organisation et leur reconnaissance qu'ils sont nombreux à juger insuffisante.
- Les bénévoles interrogées ont témoigné de leur envie de **faire PLUS et de faire MIEUX** au sein de la SPA, afin de renforcer l'impact de leur action sur les animaux et leur bien-être.

Les observations « de terrain », conduites sur une dizaine de sites ont largement conforté les enseignements de l'enquête par questionnaire et ont également permis d'identifier la très forte hétérogénéité des pratiques et des outils mis en œuvre localement.

*Source : Etude Recherches & Solidarités février 2018

VÊTEMENTS BÉNÉVOLES

Après les polaires en 2017, des tee-shirts et des ponchos ont été fabriqués spécialement pour les bénévoles des refuges et Maisons SPA pour compléter leur tenue s'ils le souhaitent. Ils seront ainsi identifiés comme bénévoles de notre association sur les sites.



LES CHANTIERS

Ces travaux ont permis à la SPA de disposer d'un état des lieux approfondi de son bénévolat et d'identifier un certain nombre de points d'amélioration que nous avons traduits en chantiers de travail.

Des ateliers ont été organisés afin de co-construire les solutions et les outils nécessaires au développement du bénévolat, sur 4 thématiques : l'identité de la SPA et la fierté d'appartenance, le parcours du bénévole à partir de son recrutement jusqu'à l'accomplissement de sa mission, l'encadrement et le management des bénévoles, et le pilotage de cette ressource.

Un livret « **Être bénévole de la SPA** » et des **fiches missions** ont été réalisés pour mieux communiquer sur notre association et les missions de bénévolat qui sont offertes.

Un **process de recrutement des nouveaux bénévoles** a été mis en place pour une organisation permettant de répondre aux besoins des sites et de mieux valoriser l'apport de chacun avec un rôle défini et reconnu et des formations adaptées. Dans ce cadre, la **charte du bénévole** a été revue et une **lettre d'engagement** a été rédigée pour mieux matérialiser les engagements de chacun.

Une **carte bénévole** a été créée pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'association.

Le projet bénévolat a été mis en place dans l'ensemble des sites au 1er janvier 2019.

la-spa.fr/agissez-avec-la-spa-devenez-benevole



PERSPECTIVES 2019

- Un accompagnement du déploiement du projet bénévolat sur le terrain et le pilotage de la ressource bénévole seront assurés, notamment par le recrutement d'un Responsable de la Ressource Bénévole.
- Les fiches missions vont être complétées par des guides pratiques à disposition des bénévoles avec des précisions sur la mission et le cadre de sa réalisation au sein du site.
- Des formations pour les Responsables et les Chefs d'Équipe sont prévues à partir de septembre 2019 pour les accompagner dans le management et l'encadrement des bénévoles.
- Les délégués-enquêteurs font l'objet d'un chantier spécifique pour identifier leurs besoins et y répondre, à plus large échelle au niveau de l'organisation du siège et locale.

NOS SITES

La SPA est la seule association de protection animale en France qui exploite en direct un vaste réseau de 55 refuges (dont 26 refuges-fourrières), 7 Maisons SPA, 12 dispensaires.

L'entretien et le développement de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA. Pour cette raison, un important programme de rénovation et de reconstruction des sites est en cours depuis 2014. Cet investissement d'envergure, important aussi bien sur le plan financier qu'humain, est guidé par la nécessité d'assurer une meilleure sécurité aux animaux, leur bien-être dans le respect de leurs besoins physiologiques, de meilleures conditions pour les équipes au service des animaux et d'accueil du public, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur.

La SPA a plus de 170 ans, ce qui explique que certains de ses refuges nécessitent aujourd'hui des travaux de rénovation et de réhabilitation pour améliorer le bien-être des animaux. Lorsque la rénovation de l'existant est impossible, le Conseil d'Administration de la SPA prend la décision de construire un nouveau refuge. C'est le cas pour plusieurs structures après de longs mois de démarches administratives dont les travaux débutent (recherche de terrain, dépôt et obtention du permis de construire, autorisation ICPE, enquête publique...). En 2018, les travaux de rénovation ou de reconstruction complète d'une partie de nos refuges se sont achevés.

La SPA a dépensé près de 7 M€ pour l'entretien et les travaux de ses sites en 2018.

RÉALISATIONS EN 2018

RÉNOVATION DES ACCUEILS

Depuis 2015, la SPA a engagé des travaux d'uniformisation des accueils du réseau. Ces travaux de rénovation se sont poursuivis sur **3 sites** en 2018 et concernent désormais **30 sites** : Chamarande (91), Toulon (83), Le Garric (81), Plaisir (78), Le Petit-Quevilly (76), Perpignan (66), Saint-Omer (62), Forbach (57), Morée (41), Saint-Pierre-du-Mont (40), Vitry (35), Rennes (35), Toulouse (31), Mirepoix (09), Brugheas (03), Laon (02), Cholet (49), Luynes (37), Grenoble (38), Lyon (69), Le Cannet (06), Marseille (13), Paris (75), Vaux-Le-Pénil (77), Étalondes (76), Poulainville (80), Tilloy-les-Mofflaines (62), Cabourg (14), Arry (57), Liévin (62).

ENTRETIEN DES SITES

En 2018, la DPI (Direction du Patrimoine Immobilier) a traité **500 demandes de travaux dont les principales** :

Vaux le Pénil (77) : rénovation de la zone vétérinaire et des vestiaires salariés et bénévoles.

Thionville (57) : création de la zone vétérinaire.

Cholet (49) : réaménagement des vestiaires, installation de couverture sur les courettes des chenils.

Le Garric (81) : mise en place d'une nouvelle station d'assainissement.

Luynes (37) : création de locaux sociaux, de l'accueil, et de nouveaux parcs de détente.

Saint-Pierre-du-Mont (40) : mise en place de bungalows pour le stockage et pour une salle bénévoles.

Plaisir (78) : réalisation de parcs de détente supplémentaires, remplacement du chauffage.

Redon (35) : remplacement de la station d'assainissement.

Tilloy-les-Mofflaines (62) : remise en état des chatteries et création de parcs de détente pour les chiens.

Laon (02) : reprise des dalles en béton du chenil n°2.

Cabourg (14) : réfection de toutes les grilles et portes des boxes des chenils.

CHANTIERS « MAINTENANCE » EN COURS OU À VENIR EN 2019 (AVRIL 2019)

Saint-Pierre-du-Mont (40) : réfection des chalets des chatteries.

Sarreguemines (57) : remplacement toiture du bâtiment d'accueil et réaménagement accueil.

Papillon Guadeloupe (97) : réfection des sols béton (courette, chemins chenils)

Saint-Laurent-de-Mure (69) : aménagement maison pour éducateurs canins.

Pervenchères (61) : création d'un bâtiment de stockage / Atelier, installation d'une alarme incendie spécifique.

Inzinzac (56) : création de parcs de détente, réfection des courettes en béton.

Luynes (37) : chauffage des bâtiments et isolation des chenils.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE OBTENUS

Gennevilliers (92) : le permis de construire pour la construction du nouveau refuge sur un autre terrain situé dans la même commune a été obtenu en novembre 2016. Les derniers éléments administratifs ont été transmis.

Lyon / Saint-Laurent-de-Mure (69) : le permis de construire pour la construction d'un nouveau refuge a été obtenu en 2018 (en remplacement de celui de Marennes).

Argentières-la-Bessée (05) : le permis de construire pour la construction d'un nouveau refuge a été obtenu en 2018 (en remplacement de celui de Briançon).

Quimper (29) : le permis de construire pour la reconstruction du refuge sur le même terrain a été obtenu en 2018.

Mougins (06) : le permis de construire pour la reconstruction du bâtiment administratif et la finition des travaux des chenils a été obtenu début 2019.

PERMIS DÉPOSÉ EN 2018

Aix-en-Provence (13) : le nouveau permis de construire a été déposé en avril 2018 pour une reconstruction complète du refuge sur le terrain existant. Une étude de 10 mois est prévue, ce qui ferait démarrer les travaux en 2020.

4 CHANTIERS ENGAGÉS EN 2018 ET TERMINÉS EN 2019

Montluçon (03) : la construction complète d'un refuge sur un nouveau terrain sur le modèle du « refuge type », a démarré en avril 2018. Les travaux sont actuellement en cours de finition et devraient se terminer en juin 2019.

Poulainville (80) : les travaux ont commencé en mai 2018 pour la démolition et la reconstruction complète des chenils et des chatteries. La création d'une chatterie supplémentaire est également prévue, ainsi que de nouveaux locaux de stockage. Ces travaux sont en cours et devraient se terminer en mai 2019.

Arry (57) : les travaux de réhabilitation du refuge ont commencé début 2018 et devraient se terminer en juin 2019. Une refonte complète est prévue. L'accueil sera déplacé, une zone de soins sera créée avec une salle de consultation et une salle d'opération, et 6 parcs de détente seront aménagés. Les chenils seront rénovés.

Tourcoing (59) : acquisition de la maison voisine pour une extension de la Maison SPA qui abritera une zone soins (salle de consultation et d'opération), les locaux du personnel et une salle pour le Club Jeunes. Ces travaux seront terminés en mai 2019.

PERSPECTIVES 2019

- L'intégralité de la téléphonie et d'internet au sein du réseau sera modernisée en 2019 grâce un changement de prestataire pour une utilisation plus performante, plus économique et sur des technologies à jour.



MONTLUÇON (03)

7 NOUVEAUX CHANTIERS ENGAGÉS EN 2019

Briançon (05) : les travaux de construction du nouveau refuge sur un terrain situé à L'Argentières-la-Bessée (05) sont prévus pour septembre 2019 suite à l'obtention du permis de construire.

Plouhinec (29) : les projets de créer 2 parcs de détente, une zone isolement et fourrière chats, une chatterie et de refaire les chenils ont été revus pour être remplacé par une réfection plus complète qui nécessite le dépôt d'un permis de construire en 2019.

Grand Refuge (61) : la construction d'un bâtiment de stockage pour le fourrage et le matériel a commencé en janvier 2019.

Quimper (29) : les travaux de construction du refuge sur le terrain existant ont commencé en avril 2019 suite à l'obtention du permis de construire.

Mougins (06) : les travaux de reconstruction du bâtiment administratif et de la finition des chenils sont prévus courant 2019 et feront suite à l'obtention du permis de construire.

Maison des chats à Paris (75) : le local de la future Maison SPA va être entièrement rénové, avec notamment l'aménagement de chatteries et d'un espace NAC. Son ouverture est prévue pour fin 2019. Toutes les Maisons SPA existantes vont être réaménagées avec un espace dédié pour l'accueil des chats à l'adoption et qui sera adapté à leurs besoins physiologiques.

Lyon / Saint-Laurent-de-Mure (69) : le démarrage des travaux pour la construction de ce nouveau refuge est prévu pour 2019 suite à l'obtention du permis de construire pour remplacer le refuge de Marennes.

NOS SITES (SUITE)

PLAN DE RÉNOVATION ET DE RECONSTRUCTION DE NOS REFUGES

D'importants travaux de rénovation ou de mise à niveau ont été engagés dans nos refuges depuis 2014. Les travaux d'une partie de nos refuges se sont terminés en 2017 et 2018.

21 CHANTIERS TERMINÉS

Yvré l'Évêque (72) : les travaux ont permis la réhabilitation complète du refuge (rénovation des bâtiments administratifs, des chatteries et des chenils) et la création de 11 parcs de détente dont 2 grands parcs de présentation, d'une zone vétérinaire et de nouvelles chatteries.

Compiègne (60) : une extension du refuge avec un nouveau bâtiment abrite désormais l'accueil, 3 chatteries, une fourrière chats, une salle de soins, un espace chiots et un espace NAC. Le bâtiment existant a été réhabilité afin d'y aménager les locaux du personnel et un espace de stockage.

Cabourg (14) : le refuge dispose désormais de 3 chatteries et d'une grande volière extérieure pour les félins. Une véranda a été construite pour l'accueil, agrandissant ainsi les bâtiments du refuge, et les bureaux administratifs ont été rénovés en 2018.

Vallérargues (30) : un nouveau refuge, sur le modèle du « refuge type », a été construit entièrement sur le terrain existant.

Pornic (44) : les travaux de reconstruction du refuge, débutés en 2016, se sont achevés en 2018. Les deux bâtiments existants ont été réhabilités en accueil, zone de soins, chatteries et locaux du personnel. Deux chenils et 8 parcs de détente ont été également construits.

Le Garric (81) : construction de nouveaux parcs de détente, isolation des boxes des chenils. Remise en conformité de l'assainissement et sécurisation des cheminements pour accéder aux parcs.

Vaux-le-Pénil (77) : remise en état de la station d'épuration. Rénovation des salles vétérinaires et de consultation, de l'infirmerie chiens et des locaux du personnel. Rénovation complète du chauffage des chenils. Nettoyage et débroussaillage de l'ensemble du site.

Thionville (57) : Création de 5 parcs de détente. Une zone soins comprenant une salle de consultation, une salle d'opération ainsi qu'une zone déstockage et une salle de réunion sont en cours d'aménagement.

Laon (02) : réfection de l'isolation des chenils, remise en état des sols en béton intérieurs et extérieurs du chenil 1 et du chenil 2.

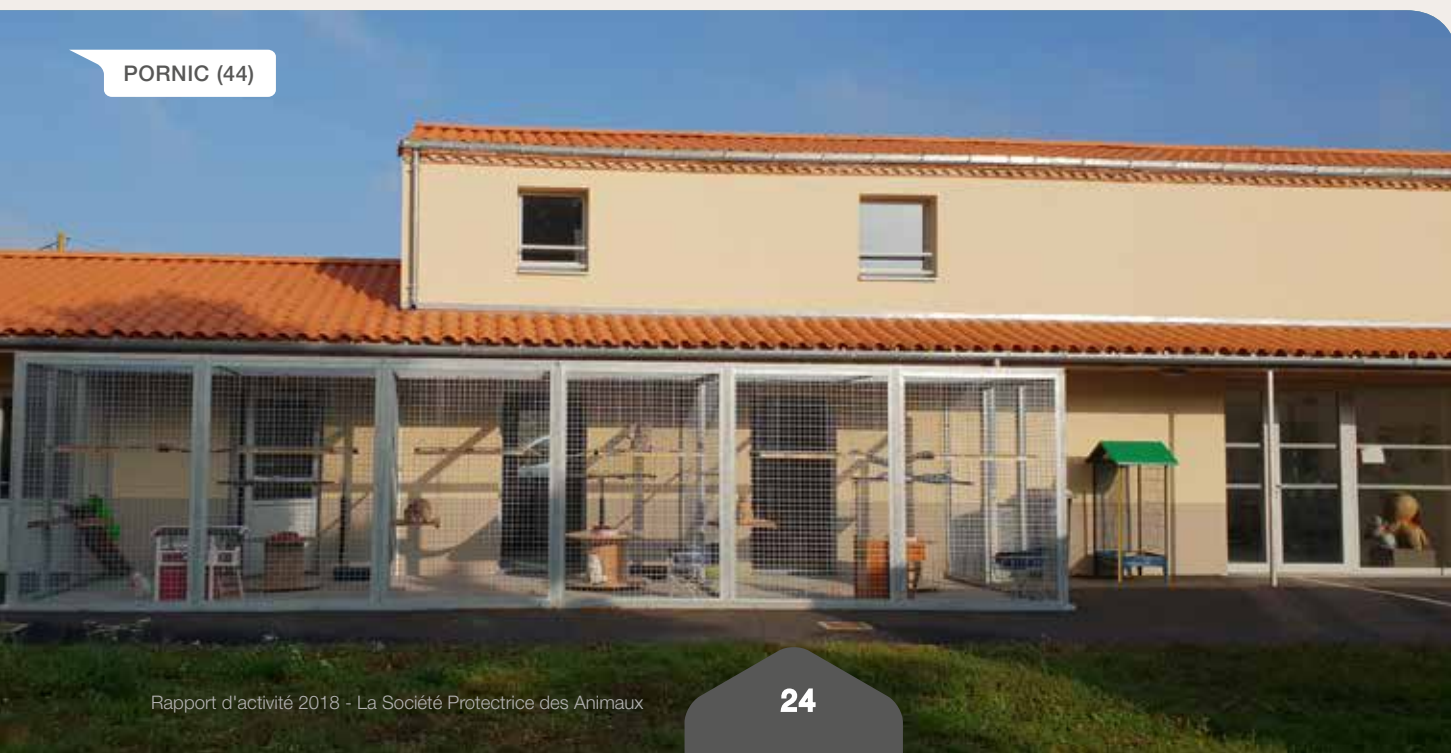
Mirepoix (09) : création et réaménagement des parcs de détente.

Cluses (74) : la construction complète d'un nouveau refuge sur un autre terrain dans la même commune a été achevée en décembre 2018. Le nouveau refuge dispose désormais de chenils pour accueillir 9 chiens.

Brugheas (03) : les travaux de rénovation des chenils et la création de parcs de détente sont terminés. Le réseau d'assainissement a également été rénové.

Les refuges d'Hermeray (78), Rennes (35), Flayosc (83), Luynes (37), Torreilles (66), Cherbourg-Tollevast (50), Cholet (49), Chameyrat (19) et Pervençères (61) ont également bénéficié de travaux de rénovation et de reconstruction importants entre 2016 et 2017.

PORNIC (44)



● LES INAUGURATIONS DES REFUGES RÉNOVÉS

Dans le cadre du vaste plan d'investissement lancé par la SPA pour la rénovation et la reconstruction d'une partie de ses refuges, les travaux de plusieurs d'entre eux se sont terminés en 2018. Parmi eux, les refuges d'Yvré l'Évêque (72), du Cotentin (50), de Pornic (44) et de Compiègne (60) ont été inaugurés en présence des salariés et bénévoles, des élus, des sympathisants et soutiens des différents refuges.

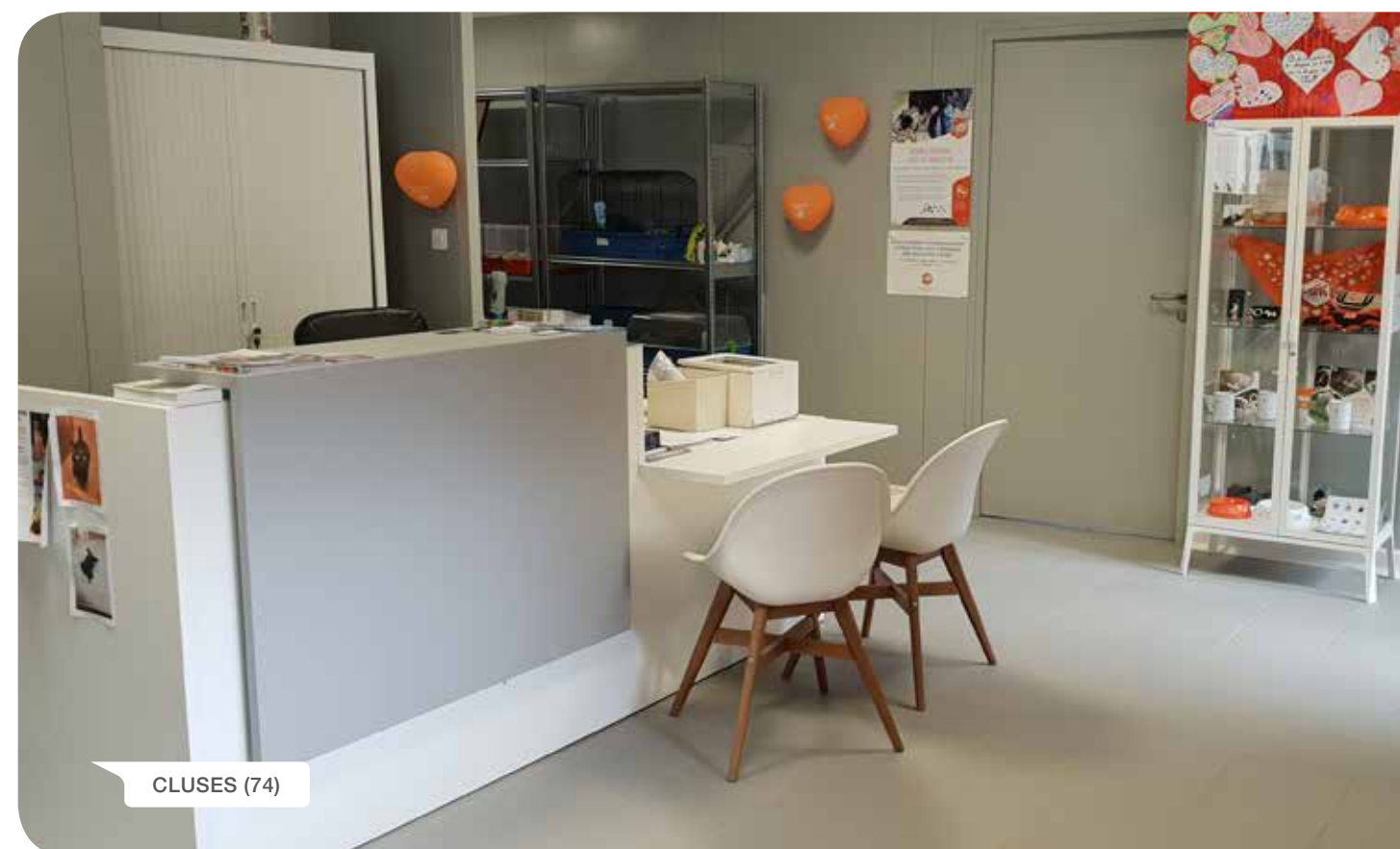
● NICHES CHAUFFÉES

La SPA a installé 241 niches chauffées dans 23 de ses sites depuis 2016.

CLUSES (74)



CLUSES (74)



LA COMMUNICATION

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

La SPA a accentué en 2018 sa communication institutionnelle sur la lutte contre la maltraitance et l'importance de la stérilisation, tout en accompagnant les temps forts d'adoption tout au long de l'année. Ces actions permettent à la SPA de rappeler ou de faire découvrir au public l'ensemble de ses missions et ses diverses actions sur le terrain en faveur de la cause animale.

Le développement de la visibilité de la SPA qui s'est accrue depuis quelques années nous a permis d'accroître considérablement les adoptions (+10 000 chaque année depuis 2012) et de collecter plus de fonds, nécessaires au bon fonctionnement et à la pérennité des actions de l'association. L'investissement en communication a représenté **1,6 M€** en 2018.

● LES PORTES OUVERTES : UN TEMPS FORT POUR LES REFUGES

Les Portes Ouvertes ont eu lieu les 2 et 3 juin, et les 6 et 7 octobre dans l'ensemble des refuges et Maisons SPA. Elles ont été soutenues par une campagne d'affichage et de presse nationale complétée par des relations presse, ainsi qu'un dispositif digital. Ces événements incontournables ont permis cette année à 2 403 animaux de trouver un foyer aimant.



● LA CAMPAGNE D'ÉTÉ

La SPA a de nouveau appelé durant l'été à la mobilisation de tous pour sensibiliser à l'abandon, un phénomène malheureusement encore très présent et contre lequel elle lutte sans relâche. En 2018, la campagne « Cet été, adoptez le geste qui sauve » a invité le grand public à agir concrètement en soutenant la SPA et ses équipes qui mettent chaque jour leur savoir-faire au service des animaux recueillis en refuge. Cette campagne a été accompagnée d'un partenariat avec APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) avec la production d'un film de sensibilisation et l'organisation d'animations autour de l'animal sur certaines aires d'autoroute.

● SALONS

La SPA a participé au **Congrès des Notaires** du 27 au 30 mai 2018 à Cannes, au **Salon des Seniors** à Paris du 5 au 8 avril 2018, au **Salon des Maires** à Paris du 20 au 22 novembre 2018, et le Grand Refuge était présent au **Salon du Cheval** à Paris du 24 novembre au 2 décembre 2018.

● LE NOËL DES ANIMAUX

Malgré l'annulation de l'évènement du Noël des Animaux sur la place de la République à Paris à cause de l'actualité, 987 animaux ont été adoptés dans les refuges durant le week-end des 8 et 9 décembre grâce à une forte mobilisation des adoptants et un accompagnement en communication locale.

L'annulation de cet événement a donné lieu à la création d'un nouveau rendez-vous, la Saint Valentin des Animaux organisée les 9 et 10 février 2019 dans tous les refuges de la SPA.

COMMUNICATION INTERNE



La première édition des Oswalds a été organisée pour valoriser au sein de la SPA les actions et initiatives des salariés et des bénévoles en faveur de l'association et de la protection animale, et remercier l'investissement des équipes qui œuvrent au quotidien pour la réalisation de nos missions. Il a été proposé aux équipes de candidater dans 10 catégories : meilleur accueil des animaux, meilleure enquête, meilleur engagement bénévole, meilleure action solidaire, meilleure action de médiation animale ou de sensibilisation, meilleur(e) sauvetage ou rééducation, meilleure action de promotion, meilleure animation, meilleure communication digitale.



Tous les candidats ont été conviés à une Cérémonie à Paris le 15 mai 2018, lors de laquelle les candidatures des trois nominés de chaque catégorie ont été présentées par une projection de mini-films. Le gagnant de chaque catégorie a été annoncé.



Une série documentaire « Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie » sur C8 a mis en avant le travail des équipes du refuge de Plaisir (78) en faveur des animaux.



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour communiquer sur ses missions et ses actualités, la SPA utilise tous les outils à sa disposition : télé, presse, radio, digital, événementiel, affichage... Ces différents canaux sont indispensables pour toucher tous les publics dans un environnement évolutif.

La SPA bénéficie d'une présence croissante dans les médias nationaux et régionaux. Au regard des sollicitations quotidiennes, nous comptabilisons en 2018 plus de 312 articles en moyenne par mois sur les actions menées (une augmentation de 30% par rapport à 2017).

Les actions au niveau local ont pris un essor significatif, avec notamment la mise en place de 8 nouveaux partenariats avec les médias (France 3 régionaux et chaînes de télévision locales notamment). Ils nous permettent de mettre en avant l'actualité des sites, les initiatives et la vie quotidienne des refuges, dans l'objectif de leur apporter une meilleure visibilité locale.

Une collaboration active avec des influenceurs digitaux a été développée pour la diffusion de nos messages et la mise en avant de nos refuges par le biais de ces ambassadeurs virtuels,

notamment durant les Portes Ouvertes (par exemple, le youtubeur sport-fitness Tibo InShape a tourné une vidéo au refuge du Garric (81) présentant toutes ses activités, le youtubeur Le Roi des Rats a réalisé une vidéo de sensibilisation à l'abandon et à la stérilisation, les youtubeurs Le Tatou ont compté dans une vidéo les chiens présents dans nos refuges d'Île-de-France, et la streameuse Trinity a récolté 25 000 € pour le refuge de Cholet (49) suite à un acte de vandalisme).

Pour relayer les actions menées sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la maltraitance, la réalisation de contenus audiovisuels lors des saisies et sauvetages d'animaux a été largement développée en 2018.

Ces vidéos sont disponibles sur la page Youtube de la SPA : www.youtube.com/user/LaSPAofficiel

Un travail a été réalisé sur la présentation institutionnelle de la SPA pour valoriser en interne et en externe les diverses missions et l'organisation de l'association, avec pour résultat la réalisation de nouveaux supports de présentation (powerpoint, brochure, site internet...).



PERSPECTIVES 2019

- Sensibilisation à la stérilisation des chats de particuliers, un sujet de protection animale essentiel pour la SPA : réalisation d'une étude pour mieux comprendre les idées reçues et les freins.
- Poursuite de la mise en avant dans les médias nationaux et locaux de sujets identifiés comme la lutte contre la maltraitance, la sensibilisation du jeune public, le bénévolat, la mission sociale des dispensaires et la médiation animale.
- La SPA est engagée contre la corrida depuis de nombreuses années et ne manque pas une occasion d'interpeller les pouvoirs publics sur ces sévices graves, qui relèvent de lois archaïques et légitiment des actes de maltraitance. Dans cette optique, une pétition en ligne a été lancée en 2019 pour appeler à en finir avec cette pratique d'un ancien temps.
- Refonte du site internet.
- Développement de "Planète SPA", un intranet pour les salariés de la SPA.

LA COLLECTE DE FONDS

La générosité des particuliers ou des entreprises est essentielle pour la bonne marche de notre activité. Recueil des animaux abandonnés ou maltraités, lutte contre toutes les maltraitances, sensibilisation, actions auprès des pouvoirs publics... la SPA agit sur tous les fronts grâce au soutien de ses bienfaiteurs.

LES APPELS AUX DONS

En 2018, malgré un contexte économique et politique incertain (hausse de la CSG, suppression de l'ISF, annonce de la mise en place du prélèvement à la source en 2019, mouvement des gilets jaunes...), les donateurs de la SPA ont choisi de nous renouveler leur confiance : la collecte globale des dons s'élève à près de **17,4 millions d'euros** contre 15,5 en 2017, soit une progression de 11,87%. L'investissement marketing pour la recherche de dons, la gestion de sa base de données, l'envoi des reçus fiscaux représente en 2018 un coût de **5,9 M€**.

L'année 2018 a été marquée par une très forte croissance du digital (+60%), notamment grâce à la mise en place réussie de **notre plate-forme participative TOUDOU**, permettant de mettre en avant nos projets locaux, et grâce à l'essor des collectes « anniversaire » sur Facebook.

Les prélèvements automatiques représentent 35,6% de la collecte. Grâce à une stratégie ambitieuse de développement des dons réguliers, la collecte liée aux prélèvements automatiques est en hausse de 23,4% en 2018, permettant ainsi de sécuriser les rentrées financières de l'association et de réaliser des économies importantes sur les frais d'envoi de nos courriers de sensibilisation.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis, cette année encore, de soutenir nos actions en faveur des animaux.

Retrouvez les projets à financer près de chez vous :

toudou.la-spa.fr
la-spa.fr/aider-animaux



LES LIBERALITÉS (LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE)

Le montant global des libéralités s'élève à **33 133 080 €** dont plus d'1/3 de ventes immobilières :

131 ventes immobilières pour un montant nous revenant de 14 834 601€.

286 dossiers ont été acceptés par le Conseil d'Administration pour un montant total de 25 698 170 € se décomposant comme suit :

• **131 legs : 17 361 325 €**

• **155 assurances-vie : 8 336 845 €**

262 nouveaux dossiers ont été ouverts (121 legs, 141 assurances- vie).

Le hors-bilan compte un stock à fin 2018 qui s'élève à **58 842 749 € pour 618 dossiers**.

Pour la seconde année consécutive, un film TV de promotion des legs a été diffusé en février et juillet afin de proposer l'envoi de notre brochure consacrée aux legs, donations et assurances-vie.

A l'occasion de la 7ème journée mondiale du legs, la SPA a présenté pour la première fois le témoignage vidéo d'une testatrice, expliquant pourquoi elle a choisi de nous transmettre une partie de son patrimoine.

Un courrier a été adressé à environ 2 500 notaires afin de leur faire découvrir l'ensemble de nos missions et qu'ils sachent à qui s'adresser au moment d'une transmission, donation ou succession.

Le 31 décembre 2018, dans le quotidien La Croix, la SPA a rendu hommage à l'ensemble de ses testateurs décédés au cours de l'année écoulée.

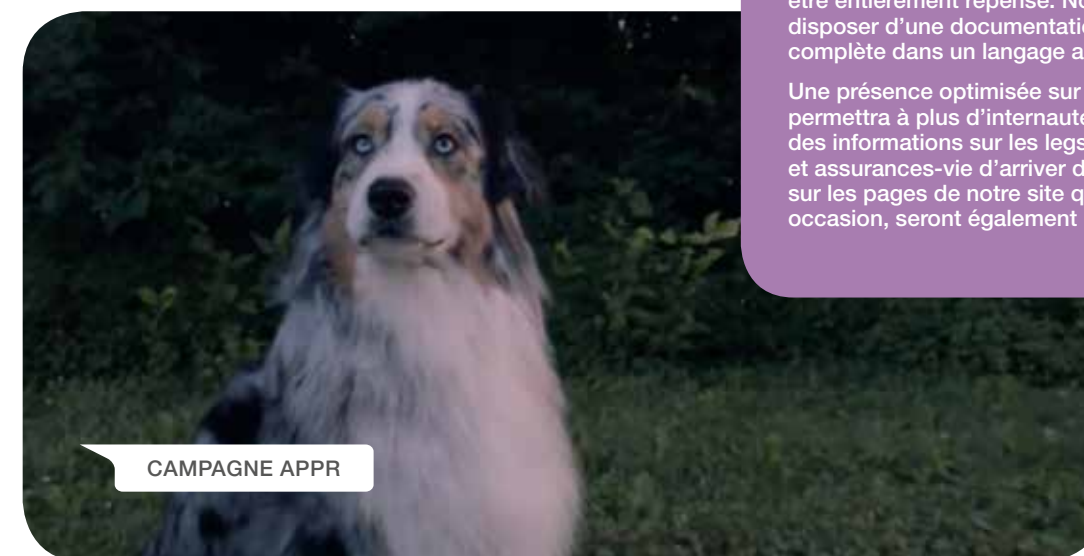
LES PARTENARIATS

En 2018, la SPA a su fédérer des entreprises autour de ses missions dans le cadre de partenariats forts et engageants.

Nous remercions nos partenaires **APRR, Cabaña, Lilo, LPV, KMBO, Royal Canin, Bilendi, Société Générale, Panini, Françoise Saget, Prête-moi ton Chat, Pika Edition, les éditions Les Terres Rouges** et toutes les entreprises et les **entrepreneurs qui ont soutenu nos actions en 2018**. À plusieurs occasions, les salariés d'entreprises œuvrant dans des domaines très divers nous ont aussi désignés comme leur association préférée et nous les remercions pour la confiance qu'ils nous accordent.

APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône)

En 2017 et 2018, la SPA a noué un partenariat avec APRR pour sensibiliser les Français à la lutte contre l'abandon. Un film créé par APRR a été diffusé sur les réseaux sociaux et a eu 19 millions de vues. Parallèlement, APRR a apporté un soutien financier à la SPA pour l'aider à poursuivre ce combat.



MONTANT GLOBAL
DONS

DON
MOYEN
48,53€

MONTANT GLOBAL
LEGS

PRÉLÈVEMENT
AUTOMATIQUE
6,3M€

COLLECTE
EN LIGNE
2,4 M€

COLLECTE
EN REFUGE
0,7 M€

17,4 M€

AUTRES DONS
(papier, télémarketing,
streetmarketing, etc.)
8 M€

VENTES DE BIENS
14,8 M€

33,1 M€

ASSURANCES VIE
8,3 M€

AUTRES
PRODUITS
DE LEGS :
(liquidités,
portefeuilles
de titres, biens
mobiliers, etc.)
10 M€

PERSPECTIVES 2019

● APPEL AUX DONS

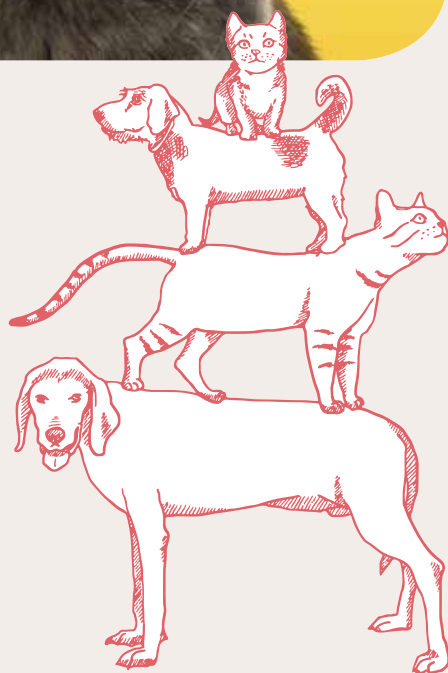
En 2019, la SPA souhaite toucher et sensibiliser un public toujours plus large à la cause animale, tout en mettant en avant son besoin de soutien dans la durée. Cela se concrétisera notamment par du recrutement de donateurs réguliers grâce à divers moyens comme le téléphone, des bannières publicitaires en ligne, du street marketing ou encore des spots télévisés.

● PROMOTION DES LEGS

L'ensemble des outils libéralités (brochure, dépliant, coupon insertion presse, ...) va être entièrement repensé. Nous souhaitons disposer d'une documentation claire et complète dans un langage accessible à tous.

Une présence optimisée sur Internet permettra à plus d'internautes cherchant des informations sur les legs, donations et assurances-vie d'arriver directement sur les pages de notre site qui, pour cette occasion, seront également renouvelées.

TRANSPARENCE ET ÉTHIQUE



Outre la partie environnementale, la SPA souhaite s'engager dans une véritable démarche sociétale et éthique de « **pratiques loyales** » en assurant la conformité et l'encadrement de ses pratiques par le biais notamment du déploiement d'un dispositif global de prévention et de détection des atteintes à la probité.

Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi dite « SAPIN II » relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique du 9 décembre 2016, la SPA entend répondre sur 2019/2020, à l'échelle de l'association, aux mesures prévues par l'article 17 de ladite loi. Cela va notamment se traduire par le suivi de sa cartographie des risques d'atteinte à la probité, l'instauration d'un dispositif d'alerte interne et le déploiement de formation sur le risque d'atteinte à la probité. Une des mesures phares de la loi SAPIN II consiste à mettre en place un code de conduite. A ce titre, un projet de **Code de conduite** définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits d'atteinte à la probité, est actuellement en cours de revue. L'objectif est de parfaire ce projet afin d'établir un document unique traitant, outre les risques d'atteinte à la probité et le régime disciplinaire associés, de l'éthique de la SPA au sens large, de ses valeurs et de son identité. Ce Code de conduite, une fois approuvée, notamment après consultation des représentants du personnel prévue à l'article L. 1321-4 du Code du travail, sera intégré au règlement intérieur Ressources Humaines de l'Association.

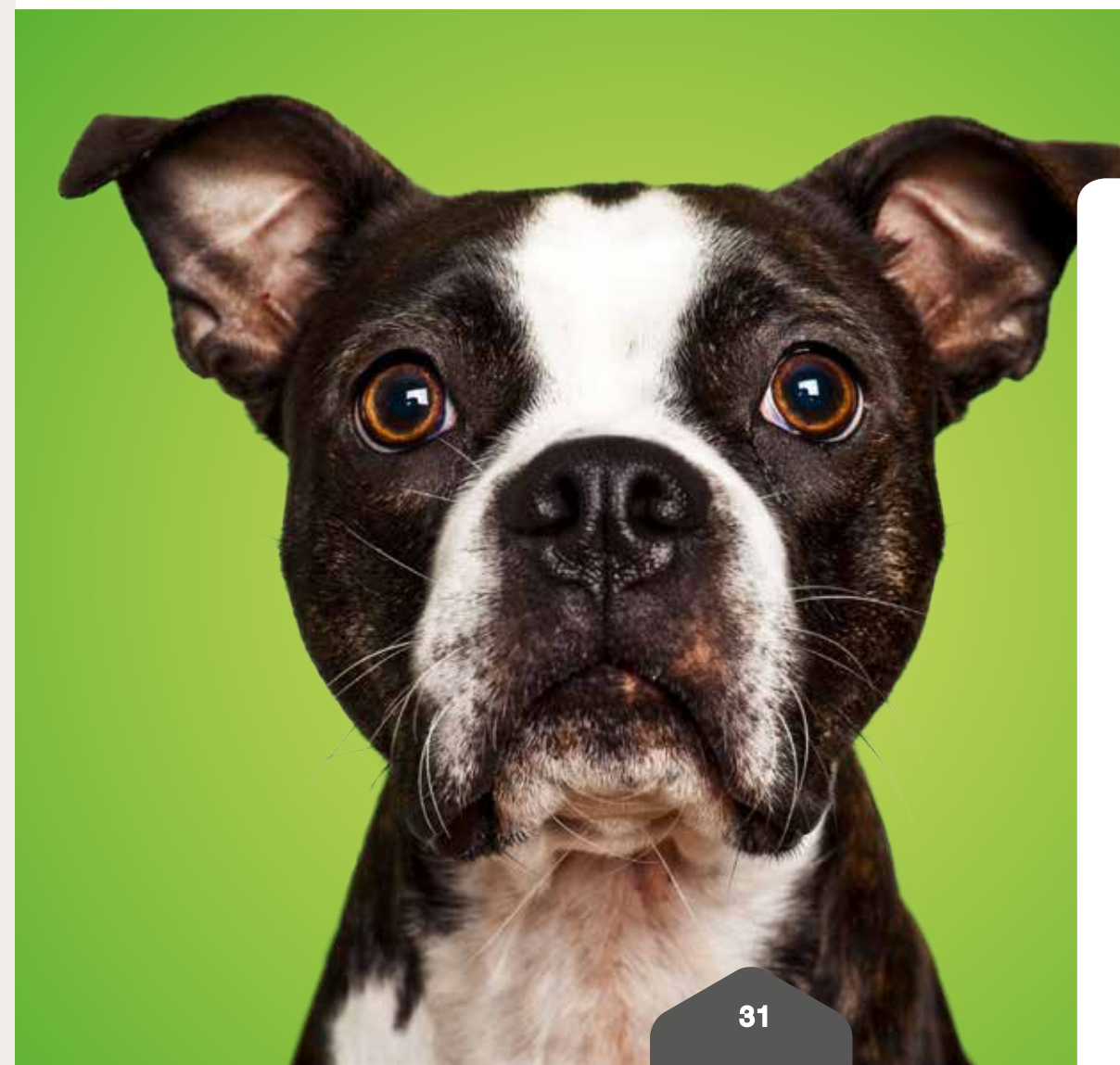
En parallèle, le déploiement volontaire d'un service dédié au **contrôle** et à **l'audit interne**, avec la mise en place prochaine d'un comité des risques, va permettre de renforcer la qualité et la sécurité des services, favoriser la transparence des pratiques et maintenir la confiance des donateurs. Les instances dirigeantes de la SPA se sont engagées dans une véritable démarche qualité et conformité et entendent mettre en avant cette démarche dans le cadre des actions menées par la SPA.

PROJET RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

La SPA souhaite en 2019 prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans ses activités et ses interactions, et mettre en place une stratégie durable en interne au siège et sur le terrain pour préserver l'avenir de tous. Ce projet est dans le prolongement des valeurs de l'association de responsabilité et de protection du vivant. **Compte-tenu de l'impact environnemental de nos activités, il est de notre responsabilité d'opter pour un mode opératoire durable.**

Dans ce cadre, « **la Brigade Patte Verte** », un groupe de salariés volontaires conseillé par une personne bé-

névole du domaine de l'environnement, a été créée début 2019. Sa mission est de proposer des actions à mettre en place au sein de la SPA (**diffusion d'informations de sensibilisation, réduction de nos déchets, meilleure consommation de nos énergies et de nos consommables, réflexion sur une politique d'achats durable...**) pour ajouter un critère environnemental à ceux de notre bonne gestion des fonds, et plus largement dans une optique de réflexion sur une stratégie RSE pour la SPA.



QUELQUES PROJETS :

- Sensibilisation aux petits gestes écologiques : extinction des lumières et des ordinateurs, économie de l'eau, réduction de l'utilisation de papier, tri des déchets, économie d'énergie « masquée » utilisée par le digital...
- Création de zones de biodiversité au siège et dans les sites par la plantation de graines bio diverses attrayantes pour les abeilles et les insectes.
- Organisation d'une « semaine sans plastique » à l'occasion de la Semaine du Développement Durable.
- Mise en place d'opérations de collecte à destination des « ressourceries » (livres par exemple)
- Contrôle du respect de la réglementation environnementale relative au tri 5 flux.
- Engagement environnement durable.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2018

601 CDI



62 CDD

663
SALARIÉS



La SPA poursuit son objectif de développement et d'amélioration du niveau de compétences de l'ensemble des acteurs de la SPA, aussi bien salariés que bénévoles.

La politique de formation professionnelle traduit ainsi la volonté de professionnalisation engagée depuis ces dernières années, et le plan de formation 2018 a veillé à s'inscrire dans la continuité du schéma défini les années antérieures et à répondre aux enjeux en termes d'adaptation et d'évolution de la SPA.

426 salariés ont été formés en 2018.

Comme chaque année, ont été suivies les formations suivantes : Attestation des Connaissances des Animaux Domestiques (ACACED) - anciennement appelé certificat de capacité - Transport des animaux vivants (TAV), Sauveteur secouriste du travail (SST), Manipulation des extincteurs et évacuation incendie.

Des formations ont pu être reconduites tout en étant ajustées au besoin des sites, comme par exemple les sessions d'accompagnement du chien et d'accompagnement du chat.

Les vétérinaires et les assistants vétérinaires ont pu participer au congrès FRANCEVET au mois de juin 2018.

Des formations spécifiques ont été réalisées pour les équipes du siège.

De nouvelles formations ont également été réalisées, en particulier la formation Premiers secours animalier. Une session de Premiers secours équins a été suivie au sein du Grand Refuge (61).



DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Depuis 2017, un dispositif de signalement et un soutien psychologique via une cellule d'écoute avec l'Institut IAPR ont été mis en place. Les salariés de l'association peuvent signaler tout problème relatif à un mal-être au travail et à des difficultés dans l'exercice de leurs fonctions.

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Suite à une décision de Conseil d'Administration votée en janvier 2018, la grille de classification a été revue, et les postes d'agent animalier, agent d'accueil et agent technique, ont bénéficié d'une augmentation de salaire de 150 € brut par mois.

ENTRETIENS ANNUELS

Un nouveau support pour les entretiens annuels et une grille d'évaluation ont été créés.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS)

Le Service Ressources Humaines a géré en 2018 la mise en place et le suivi des paramétrages pour le prélèvement de l'impôt à la source entré en vigueur au 1er janvier 2019.

BUDGET 2019

Le service a participé aux arbitrages relatifs aux émoluments, aux créations de poste et à l'attribution des semaines de remplacement des congés payées. C'est un rôle essentiel de ce service, afin de tenter d'assurer le respect de la grille de classification et de garantir l'égalité de traitement entre les personnes.



FORMATIONS 2018	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Accompagnement du Chien & du Chat	28
Transports des Animaux Vivants	68
Congrès Vétérinaires	41
Congrès Assistant(e)s Vétérinaires	32
Manipulation des Extincteurs et Evacuation Incendie	59
Certificat de Capacité des Animaux Domestiques	34
Sauveteurs Secouristes du Travail (Initiation & Recyclage)	39
Formations diverses SIEGE	26
Formation secours animaliers	80
Transférisme	12
Permis CACES et BE	6
Maréchal-ferrant	1
TOTAL	426

PERSPECTIVES 2019

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Dans le cadre des ordonnances MACRON et de la création d'un Comité Social et Économique, de nouvelles élections professionnelles doivent être organisées avant le terme des mandats en cours, courant 2019.

BÉNÉVOLAT

Mise en œuvre du volet « formation » des Responsables et Chef d'équipe des sites dans le cadre du projet bénévolat pour les accompagner dans le management de leurs bénévoles.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'année 2019 prévoit notamment la réalisation de nombreuses sessions de formations ACACED et TAV afin que tous les sites puissent bénéficier de personnes formées dans ces domaines, et des formations d'accompagnement du chien et du chat. Les formations Premiers secours animaliers et SST et Incendie seront reconduites.

ÉVOLUTION DES OUTILS RH

- Dématérialisation des bulletins de paie.
- Projet de mise en place d'un système d'information RH et évolution du logiciel de paie.



RAPPORT DE GESTION

1/ COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat pour l'exercice 2018 présente un excédent de 2 272 774 €.

Les produits d'exploitation augmentent de 6,16 %.

Les principaux éléments sont :

Des hausses :

- Des dons de + 1 846 843 €.
- Des cotisations de + 46 005 €.
- Des legs de + 1 669 590 €.
- Des ressources générales de 803 748 € dues à l'augmentation des tarifs d'adoptions.

Et une reprise de provisions en baisse de 308 258 €.

Les charges d'exploitation augmentent de 2,90 %.

- Les autres achats augmentent de 509 089 €. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de consommation d'électricité pour les niches chauffées.
- Les impôts et taxes baissent de 345 625 € dus à la taxe sur les salaires et à la formation continue.
- Les rémunérations du personnel augmentent de 519 137 €. Cette augmentation est générée par les provisions des congés payés, primes à payer et des indemnités diverses.
- Nous constatons une hausse de 727 721 € de dotations aux provisions notamment en raison de la provision sur l'indemnité retraite.

2/ BILAN

● ÉLÉMENTS À SIGNALER À L'ACTIF :

- La hausse du poste « Constructions » de 8 212 447 € concerne principalement les travaux et les agencements des sites : Vallerargues, Luynes, Tollevast, Compiègne, Torreilles, Flayosc.
- Les immobilisations en cours s'élèvent à 7 085 261 € en valeur nette. Ce montant reflète l'avancement des travaux du plan de reconstruction et de rénovation des refuges (Pornic, Arry, Cluses, Poulainville).
- Les valeurs mobilières de placement sont en baisse de 4 303 128 € suite à l'expiration de 2 placements.
- Les disponibilités augmentent de 6 102 213 € au 31/12/2018.

● ÉLÉMENTS À SIGNALER AU PASSIF :

- La réserve pour projet associatif, concernant le plan de reconstruction et de rénovation des refuges, a été actualisée conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. Elle s'élève à 42 125 485 € au 31 décembre 2018.
- Les fonds dédiés augmentent à 4 527 013 € suite aux nouveaux engagements des successions conformément aux conditions d'utilisation souhaitées.

3/ VARIATION DE TRÉSORERIE

La variation de la trésorerie s'élève à 1 799 084 €.

LE TABLEAU CI-DESSOUS VOUS PRÉSENTE LE RÉSULTAT ET LA VARIATION DE TRÉSORERIE DES CINQ DERNIERS EXERCICES :

EN EUROS	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
PRODUITS	69 169 802	71 939 873	65 730 874	61 041 361	53 139 421
CHARGES	66 897 028	67 688 874	68 189 653	60 838 781	52 177 485
RÉSULTAT	2 272 774	3 950 999	-2 458 779	202 580	961 936
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 799 084	-6 647 717	11 804 101	1 301 431	763 172
TRÉSORERIE	73 339 784	71 540 700	77 988 417	66 184 316	64 882 885

4. ENGAGEMENTS REÇUS HORS BILAN

Le montant des engagements reçus hors bilan, représentatifs des legs non encore encaissés et évalués sur la base d'une estimation notariale ou de l'administration des domaines, s'élève à 58 842 749 € au 31 décembre 2018.

5. OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'Article L.2323-7 et suivants du Code du Travail, le rapport de gestion traitant des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 a été présenté au Comité le 28 juin 2018. La présentation du budget prévisionnel s'est tenue le 31 janvier 2019. Les informations n'ont pas amené de commentaire particulier de la part des membres du Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, l'évolution générale de la situation financière de l'association est mensuellement communiquée au Comité d'Entreprise, ainsi qu'annuellement les éléments chiffrés de la situation sociale de l'association à travers le bilan social.

6. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Lors de l'exercice 2018, les seules conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été conclues, concernent la prise en charge des frais de mission remboursés aux administrateurs ou payés directement par le siège.

7. CONTROLES ET VERIFICATIONS

Les comptes annuels sont certifiés par KPMG.

Ils sont examinés par le Don en Confiance dans le cadre de leur rapport intermédiaire annuel.

La SPA a également fait l'objet en 2018 d'un contrôle de l'Agence Française Anti-corruption (AFA). Le rapport définitif n'a pas été reçu à ce jour.

BILAN ACTIF

AU 31/12/2018

EN EUROS

	2018 BRUT	AMORTISSE- MENTS ET PROVISIONS	2018 NET	2017 NET	VARIATION 2018/2017	
					VALEUR	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement				0		
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 716 629	-1 486 560	230 069	266 463	-36 395	(13,66%)
Autres	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	2 180 541	0	2 180 541	2 154 785	25 757	1,20%
Constructions	72 697 291	-33 105 982	39 591 309	31 378 862	8 212 447	26,17%
Installations techniques matériel outillage	1 685 574	-1 337 990	347 585	420 088	-72 503	(17,26%)
Autres	2 171 335	-1 810 866	360 469	434 342	-73 873	(17,01%)
Immobilisations corporelles en cours	8 146 669	-1 061 409	7 085 261	11 522 274	-4 437 013	(38,51%)
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	0	0	0	0	0	0,00%
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0,00%
Autres	45 447	0	45 447	121 632	-76 185	(62,64%)
TOTAL 1	88 643 487	-38 802 806	49 840 681	46 298 447	3 542 234	7,65%

ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières et approvisionnements	483 234		483 234	507 070	-23 836	(4,70%)
Marchandises	257 755		257 755	180 893	76 862	42,49%
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	1 424		1 424	72 628	-71 204	(98,04%)
CRÉANCES						
Créances usagers et comptes rattachés	268 674		268 674	260 460	8 214	3,15%
Autres	9 161 061	-4 806 970	4 354 091	3 821 576	532 515	13,93%
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	61 454 068		61 454 068	65 757 196	-4 303 128	(6,54%)
DISPONIBILITÉS	11 885 716		11 885 716	5 783 504 6	6 102 213	105,51%
Charges constatées d'avance	216 953		216 953	94 649	122 304	129,22%

TOTAL 2	83 728 885	-4 806 970	78 921 915	76 477 975	2 443 940	3,20%
TOTAL GENERAL (1+2)	172 372 372	-43 609 776	128 762 596	122 776 422	5 986 174	4,88%

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	2018	2017	VARIATION 2017/2016	
			VALEUR	%
Legs nets à réaliser	58 842 749	64 025 079	-5 182 330	-8,09 %

BILAN PASSIF

AU 31/12/2018

EN EUROS

	2018	2017	VARIATION 2018/2017	
			VALEUR	%
Fonds associatif sans droit de reprise	5 296 860	5 296 860	0	0%
Autres réserves pour projet associatif	42 125 485	48 287 189	-6 161 704	-12,76%
Report à nouveau	21 557 831	11 394 775	10 163 056	89,19%
Résultat comptable de l'exercice	2 272 774	3 950 999	-1 678 225	-42,48%
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme	1 133 358	923 431	209 927	22,73%
Fonds dédiés	19 429 305	14 902 291	4 527 013	30,38%
TOTAL 1	91 815 613	84 755 545	7 060 067	8,33%
Provisions pour risques et charges	3 869 034	3 378 058	490 976	14,53%
TOTAL 2	3 869 034	3 378 058	490 976	14,53%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 131 472	16 202 760	-1 071 289	-6,6%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 211 039	5 150 639	60 400	1,17%
Dettes fiscales et sociales	5 955 116	6 051 495	-96 379	-1,59%
Autres dettes	6 770 210	6 818 215	-48 004	-0,70%
Produits constatés d'avance	10 113	419 710	-409 597	100,00%
TOTAL 3	33 077 950	34 642 819	-1 564 869	-4,52%
TOTAL GENERAL (1+2+3)	128 762 596	122 776 422	5 986 174	4,88%



COMPTE DE RESULTAT
AU 31/12/2018 EN EUROS

	2018	2017	VARIATION 2017/2018	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	678 555	632 550	46 005	7,27%
Dons	17 400 945	15 554 103	1 846 843	11,87%
Ressources générales	10 833 949	10 030 201	803 748	8,01%
Legs et donations	33 133 080	31 463 490	1 669 590	5,31%
Autres produits	1 182 509	1 514 423	-331 914	-21,92%
Reprise sur prov.et amort., transferts de charges	995 771	1 304 029	-308 258	-23,64%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	64 224 810	60 498 795	3 726 014	6,16%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et matières	4 301 593	4 186 399	115 194	2,75%
Variation de stocks	-53 058	13 735	-66 793	-486,29%
Autres achats	2 484 205	1 975 117	509 089	25,78%
Charges externes	18 981 344	19 059 037	-77 693	-0,41%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 466 814	1 812 439	-345 625	-19,07%
Rémunérations du personnel	17 489 465	16 970 328	519 137	3,06%
Charges sociales	6 892 068	6 785 364	106 704	1,57%
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 905 651	3 857 811	47 840	1,24%
Dotations aux provisions	1 427 696	699 975	727 721	103,96%
Autres charges	142 003	69 577	72 426	104,10%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	57 037 782	55 429 782	1 608 000	2,90%
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 187 028	5 069 013	2 118 015	-41,78%
PRODUITS FINANCIERS				
Revenus du portefeuille et créances	770 259	1 270 906	-500 647	-39,39%
Reprise sur provisions	0	0	0	0%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	770 259	1 270 906	-500 647	-39,39%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations amortissements et provisions	0	0	0	0%
Intérêts et charges assimilées	170 765	119 858	-50 907	-42,47%
Charges nettes sur titres	0	0	0	0%
Charges nettes sur cessions de vmp	0	0	0	0%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	170 765	119 858	-50 907	-42,47%
RESULTAT FINANCIER	599 494	1 151 048	-551 554	-47,92%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	552 057	2 204 911	-1 652 854	-74,96%
Sur opérations en capital	31 580	18 845	12 735	67,58%
Reprise sur provisions	3 590	1 316 684	-1 313 094	-99,73%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	587 227	3 540 440	-2 953 213	-83,41%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	826 226	1 763 433	-937 207	-53,15%
Sur opérations en capital	206 306	154 204	52 103	33,79%
Dotations aux amort., dépréciations et aux provisions	196 148	2 024 732	-1 828 584	-90,31%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 228 680	3 942 369	2 713 688	-68,83%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-641 454	-401 929	-239 525	59,59%
IMPOTS SUR BENEFICES	345 281	463 134	-117 853	-25,45%
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 587 506	6 329 731	-2 742 225	-43,32%
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	8 114 519	7 733 731	380 788	-4,92%
TOTAL DES PRODUITS	69 169 802	71 639 872	-2 470 071	-3,45%
TOTAL DES CHARGES	66 897 028	67 688 874	-791 846	-1,17%
PERTE/ EXCEDENT	2 272 774	3 950 998	-1 678 224	-42,48%

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat (Colonne 1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (Colonne 3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018= compte de résultat (Colonne 2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (Colonne 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
			11 611 920		
1. MISSIONS SOCIALES	42 448 769	32 524 489	1.RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	50 564 025	46 599 818
1.1. Réalisées en France	42 448 769	32 524 489	1.1.Dons et legs collectés	50 534 025	46 569 818
- Actions réalisées directement	42 314 289	32 390 009	- Dons manuels non affectés	16 937 658	16 937 958
- Versements à d'autres organismes agissant en France	134 480	134 480	- Dons manuels affectés	463 287	463 287
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs et autres libéralités non affectés	26 045 941	26 045 941
- Actions réalisées directement	0	0	- Legs et autres libéralités affectés	7 087 139	3 122 632
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	1.2.Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	30 000	30 000
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 934 018	5 558 927	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	220 689	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 791 055	5 415 964	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 880 804	
2.2. Frais de recherche d'autres fonds privés	0	0	4. AUTRES PRODUITS	11 982 515	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	142 963	142 963			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 775 877	7 174 756			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	57 158 665	45 258 172	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	64 648 033	
II - Dotations aux provisions	1 623 844		II - Reprises des provisions	934 263	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 114 519		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	3 587 506	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	2 272 774		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		4 527 013
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
TOTAL GÉNÉRAL	69 169 802		TOTAL GÉNÉRAL	69 169 802	51 126 831
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-151 412			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		45 106 760	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		45 106 760
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
			17 631 991		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales	802 174	Bénévolat	802 174
Frais de recherche de fonds	0	Prestations en nature	0
Frais de fonctionnement et autres charges	0	Dons en nature	0
Total	802 174	Total	802 174



BUDGET 2019

	2018	BUDGET 2019	VARIATION BUDGET 2019 VS REEL 2018	VARIATION BUDGET 2019 VS REEL 2018 %
Cotisations	-678 555 €	-675 000 €	3 555 €	-0,5%
Dons	-17 400 945 €	-19 537 550 €	-2 136 605 €	10,9%
Legs et Donations	-33 133 080 €	-31 000 000 €	2 133 080 €	-6,9%
Adoptions	-6 768 200 €	-6 951 841 €	-183 641 €	2,6%
Adoptions - Report Noël des animaux	0 €	-82 000 €	-82 000 €	100,0%
Autres produits	- 5 283 539 €	-4 875 531 €	408 008 €	-8,4%
Reprises de provisions	-934 263 €	-360 000 €	574 263 €	-159%
Transfert de charges	-26 227€	-16 100 €	10 127 €	-62,9%
PRODUITS D'EXPLOITATION	- 64 224 810 €	- 63 498 022 €	1 191 662 €	-1,9%
Salaires et appointements	17 489 465 €	18 957 616 €	1 468 152 €	7,7%
Charges de personnel	8 214 149 €	9 099 192 €	885 043 €	9,7%
Frais de missions (Déplacement/Hébergement)	851 333 €	969 050 €	117 717 €	12,1%
Soins animaux (excl. vétérinaires salariés)	7 904 894 €	8 553 460 €	648 566 €	7,6%
Nourriture	1 420 227 €	1 469 080 €	48 853 €	3,3%
Actions ponctuelles de protection (Stérilisat°, Aides, Pensions...)	884 047 €	1 597 500 €	713 453 €	44,7%
Locaux (Loyers, Charges, Entretien Maintenance...)	3 394 917 €	4 584 193 €	1 189 276 €	25,9%
Véhicules	956 110 €	1 193 206 €	237 096 €	19,9%
Honoraires juridiques et administratifs	1 059 973 €	966 500 €	-93 473 €	-9,7%
Avocats Juridiques/Protection Animale/Legs	603 026 €	668 000 €	64 974 €	9,7%
Honoraires d'Huissiers/d'Actes	18 249 €	15 000 €	-3 249 €	-21,7%
Honoraires Notaires	3 451 €	9 500 €	6 049 €	63,7%
Honoraires Divers (Copil, RH...)	267 117 €	194 000 €	-73 117 €	-37,7%
Commissariat aux Cptes/Expert. Compt.	168 131 €	80 000 €	-88 131 €	-110,2%
Bureautique, Informatique	1 063 968 €	1 394 580 €	330 612 €	23,7%
Collecte et Traitement des dons et adhésions, boutique	5 926 468 €	6 541 400 €	614 932 €	9,4%
Communication	1 616 257 €	2 002 100 €	385 843 €	19,3%
Communication Report du Noël des animaux		145 000 €	145 000 €	100,0%
Autres charges	500 080 €	616 198 €	116 118 €	18,60%
Frais de fonctionnement CA et AG	217 083 €	178 800 €	-38 283 €	-21,4%
Impôts, Taxes et versements assimilés	205 463 €	199 267 €	-6 196 €	-3,1%
Impôts sur Maison Spa Paris	0 €	650 000 €	650 000 €	100,0%
Dotations aux amortissements	3 905 651 €	4 184 651 €	279 000 €	6,7%
Dotations aux provisions	1 427 696 €	500 000 €	-927 696 €	-185,5%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	57 037 781 €	63 801 793 €	6 764 012 €	10,6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 7 187 028 €	303 771 €	7 490 800 €	2465,9%
Produits financiers	-770 259 €	-650 000 €	120 259 €	-18,5%
Charges financières	170 765 €	131 070 €	-39 695 €	-30,3%
RÉSULTAT FINANCIER	-599 494 €	-518 930 €	80 564 €	-15,5%
Produits exceptionnels	-587 227 €	0 €	587 227 €	N/A
Charges exceptionnelles	1 001 152 €	0 €	-1 001 152 €	N/A
Charges liées aux procès / condamnation	31 381 €	55 000 €	23 619 €	42,9%
Provisions	196 148 €	0 €	-196 148 €	N/A
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	641 454 €	55 000 €	-586 454 €	-1066,3%
Dotation fonds dédiés s/legs affectés	8 114 519 €	0 €	-8 114 519 €	N/A
Report de ressources non utilisées sur legs affectés	- 3 587 506 €	-445 000 €	3 142 506 €	-706,2%
Impôt sur les sociétés	345 281 €	500 000 €	154 719 €	30,9%

RÉSULTAT COMPTABLE (-) PROFIT	2 272 774 €	-105 159 €	0 €	2 261,3%
RÉSULTAT COMPTABLE (+) PERTE	0 €	0 €	2 167 616 €	



RÉSERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Cette réserve correspond au plan triennal validé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2014 et révisée lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2018.

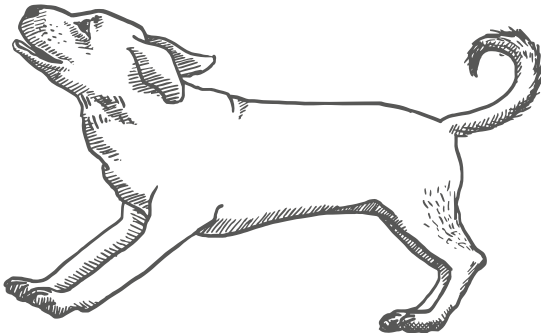
Elle a été utilisée en partie pour 7 590 495 € en 2018.

Nous proposons de reprendre ce montant sur les réserves et de le réaffecter en report à nouveau.

Le montant de la réserve ainsi réévaluée se porterait à 34 534 990 €.

DÉPAR-TEMENT	SITE	TOTAL TTC	2018 RÉALISATIONS DU PLAN	2019 ACTUALISATION DES MONTANTS	SOLDE	COMMENTAIRES
03	Montluçon	2 476 235	-46 081		2 430 154	
03	Brugheas	725 433	-29 592		695 841	
05	Briançon	1 152 958	-61 908		1 091 050	Redimensionnement du projet
06	Mougins	2 030 567	0		2 030 567	Redimensionnement du projet
08	Cliron	2 096 340	0		2 096 340	
10	St Parres	2 153 078	0		2 153 078	Nouveau projet
12	Millau/Aguessac	1 152 958	0		1 152 958	Nouveau projet
13	Aix en Provence	2 350 715	-24 537		2 326 178	Redimensionnement du projet
29	Quimper	2 080 345	-67 344		2 013 001	
30	Vallerargues	3 212 371	-3 128 524		83 847	
44	Pornic / Clion sur Mer	2 015 321	-127 267		1 888 054	
45	Chilleurs aux Bois	2 153 078	0		2 153 078	Nouveau projet
50	Cherbourg	486 994	-405 434		81 560	
57	Arry	1 380 380	0		1 380 380	Nouveau projet
60	Compiègne	1 237 156	-1 070 280		166 876	
61	Grand Refuge Pervenchères	154 647	-154 647		0	
66	Torreilles	1 077 056	-1 077 056		0	
69	Saint-Laurent de Mure	2 153 078	-20 621		2 132 457	Nouveau projet
74	Cluses	718 334	-16 649		701 685	
78	Orgeval / Evéquemont	1 523 574	-21 389		1 502 185	Réimplantation du refuge
80	Poulainville	681 878	-8 940		672 938	Redimensionnement du projet
83	Flayosc	1 178 173	-1 127 373		50 800	
85	La Roche sur Yon	2 153 078	0		2 153 078	
92	Gennevilliers	5 781 738	-202 854		5 578 885	
TOTAL		42 125 485	-7 590 495	0	34 534 990	

Immobilisations acquises par année (comptes d'immobilisation 211 à 2135 + 231 pour les terrains uniquement)



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



KPMG Audit
Tour EOHIO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92056 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 65
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39 boulevard Berthier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la Société Protectrice des Animaux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Protectrice des Animaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
siège social : 2 Avenue Gambetta
à Paris sous le n° 14 500 0101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Elio
2 Avenue Gambetta
92056 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 400 100 €
Code APE 6820Z
775 229 417 R.C.S. Nanterre
TVA (Union Européenne)
FR 77 775 725 417



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
26 avril 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés et la réserve pour projet associatif.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 6. Compte d'Emploi Annuel des Ressources de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

GM-192-100 - Exercice clos le 31 décembre 2018

3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (SUITE)



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
26 avril 2019

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

GM-192-100 - Exercice clos le 31 décembre 2018

4



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
26 avril 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 avril 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Georges Maregiano
Associé

GM-192-100 - Exercice clos le 31 décembre 2018

5

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



KPMG Audit

Tour EQHO

2 Avenue Gambetta

CS 60055

92096 Paris La Défense Cedex

France

Téléphone :

+33 (0)1 55 68 68 66

Télécopie :

+33 (0)1 55 68 73 00

Site internet :

www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39, boulevard Berthier – 75017 Paris.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

KPMG S.A.,

société française membre du réseau KPMG,

calculée en cabinet indépendant, adhérente de

KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise

comptable et de conseil aux

comptes à direction et

contrôle de surveillance,

siège social : Tour EQHO

2 Avenue Gambetta

CS 60055

92096 Paris La Défense Cedex

France

Capital : 9 687 500 €

Cofin APG 60052

775 726 417 R.C.S. Réunion

N°s Usages Européens

FR 77 775 726 417



Société Protectrice des Animaux

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

26 avril 2019

Prise en charge de frais de mission engagés directement par les administrateurs

Les frais de mission engagés directement par les administrateurs et pris en charge par l'association se détaillent comme suit :

Administrateurs	Montants 2018 (en euros)
Monsieur Jacques-Charles Fombonne	1 028,93
Madame Natacha Harry	687,72
Madame Dominique Antona	2 349,23
Madame Emille de Marco	1 137,76
Madame Brigitte Piquet Pellorce	1 446,00
Madame Martine Ciria	1 348,13
Monsieur Stéphane Henry	-
Madame Ginie Van de Noort	-
Monsieur Wilfrid Lequellec	-
Total	7 997,77

Paris La Défense, le 26 avril 2019

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano

Associé

GM-192-101 - Réunion de l'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

3

Rapport d'activité 2018 - La Société Protectrice des Animaux

48

49

Rapport d'activité 2018 - La Société Protectrice des Animaux

RAPPORT D'ORIENTATION

Depuis 2013, la SPA a fait un pas de géant qui lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. L'année 2018 clôture 6 années de renouveau et d'impulsion formidable : une augmentation des adoptions de 30% par rapport à 2013, plus de 600 000 animaux soignés sur cette période, 600 procédures judiciaires lancées chaque année dans le cadre de la lutte contre la maltraitance Et 21 refuges entièrement rénovés ou reconstruits depuis 2014.

Cet immense travail accompli permet de poser des bases solides pour continuer de faire progresser la protection animale dans notre pays. 2019 augure déjà de belles avancées malgré un contexte compliqué : une année électorale et donc de transition et plus pragmatiquement une malheureuse progression des abandons dans nos sites (+29% depuis janvier). Les adoptions sont fort heureusement en augmentation de 13% sur cette même période.

Vous pouvez compter sur nous, la SPA n'abandonne pas le combat pour les années à venir, bien au contraire.



1. LE RÉSEAU

La SPA a même une vraie volonté de se développer dans les territoires où elle n'est pas présente. Nous avons déjà des contacts pour nous implanter dans les villes de Pau (64), de Bastia en Corse (20), sur un nouveau site en région parisienne et en Guyane.

La SPA souhaite également occuper les centre-villes, ce qu'elle a déjà amorcé en 2015 avec la création des Maisons SPA. Nous irons plus loin avec l'ouverture de la Maison des chats fin 2019 rue de Beaubourg à Paris (75) qui accueillera une trentaine de chats ainsi qu'une dizaine de rongeurs. Les Parisiens qui souhaitent adopter un chat pourront ainsi trouver leur nouveau compagnon en plein cœur de Paris et découvrir l'ensemble des missions de la SPA.

Nous allons poursuivre le plan de rénovation et de reconstruction de nos sites afin d'optimiser les conditions d'accueil de nos pensionnaires et de travail de nos équipes. De grands projets vont voir le jour, le déménagement de notre refuge de Lyon-Marennès (69) à Lyon Saint-Laurent-de-Mure début 2020, la finalisation des travaux du site de La Valmasque près de Mougins (06). D'autres vastes chantiers se termineront en 2019 : la reconstruction du refuge de Montluçon (03), les travaux de rénovation à Poulainville (80) et Arry (57), la Maison SPA de Tourcoing (59) qui verra sa surface augmenter. D'autres seront engagés en 2019 : Briançon (05) avec la construction d'un nouveau refuge à l'Argentière-le Bessée, Plouhinec (29), Le Grand Refuge (61) et la reconstruction de Quimper (29).

Les nuisances sonores et l'exiguïté nous amènent à rechercher activement un nouveau terrain entre Châteaubourg et Vitry (35). A Millau (12), nous en avons identifié un qui abritera le nouveau refuge. Nous projetons d'acheter des terrains pour relocaliser notre site de Chilleux-aux-bois (45) dans le Loiret et celui de Cliron (08) dans les Ardennes.

2. LES ÉQUIPES

Afin d'améliorer toujours la prise en charge des animaux et notamment des chiens, nous allons recruter trois éducateurs canins qui seront mobiles sur l'ensemble du territoire et qui accompagneront les refuges dans l'éducation positive des chiens ayant des problèmes de comportement. Ils apporteront ainsi une expertise professionnelle en formant les salariés et les bénévoles. Pour cela, nous avons pour projet d'installer un centre de formation au sein du futur refuge de Lyon Saint-Laurent-de-Mure (69).

Tous ces projets ne verraient pas le jour sans une implication sans faille de nos équipes salariées et bénévoles. C'est pourquoi des formations sur mesure seront développées dans le cadre du projet bénévolat. Celles-ci viendront enrichir les pratiques des uns et des autres, améliorer le fonctionnement des sites, et surtout étendre la population bénévole au sein de la SPA. Ce projet déployé dans les refuges, Maisons SPA et dispensaires depuis janvier 2019 a déjà permis de bien définir le rôle de chacun et de développer une vie associative participative.

3. LA SENSIBILISATION

La stérilisation reste un enjeu majeur de la protection animale. C'est pourquoi la SPA la pratique dans tous ses sites. Nous souhaitons aller plus loin avec la sensibilisation des propriétaires de chats notamment, mais aussi des vétérinaires et des collectivités. Nous travaillons à faire évoluer les mentalités et à combattre les idées reçues.

Enfin, nous pensons que sensibiliser massivement les générations futures fait partie de nos priorités. C'est pourquoi nous souhaitons renforcer nos actions auprès des plus jeunes. L'éducation au bien-être animal est primordiale pour lutter contre les maltraitances ou les abandons. Nous allons développer les interventions dans les milieux scolaires et extra-scolaires pour

former les enfants à mieux connaître les animaux et les clés de leur bien-être, afin que chacun, dès son plus jeune âge, soit en mesure de les respecter et de les protéger.

4. LES COMBATS

La SPA œuvre pour faire évoluer les consciences, pour que la maltraitance animale devienne un véritable enjeu de société et soit plus durement sanctionnée. Encore trop d'actes de cruauté ne sont pas punis comme ils devraient l'être, encore trop de souffrances sont subies dans le silence. La SPA se bat pour un futur où les droits et la sensibilité des animaux seront considérés à leur juste valeur.

Nous souhaitons également agir plus directement auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir des avancées concrètes sur de nombreux sujets : le développement de méthodes substitutives à l'expérimentation animale, le respect de l'abattage avec étourdissement, l'arrêt de l'utilisation d'espèces sauvages dans les cirques, l'évolution des comportements des consommateurs pour qu'ils se détournent de la fourrure...

A ce titre, nous poursuivons le combat contre la corrida. Nous avons interpellé les députés et les sénateurs et lancé une pétition nationale. Nous espérons qu'elle pèsera dans la décision de changer enfin la loi et d'interdire ces spectacles encore organisés aujourd'hui dans 11 départements.

Toutes ces pratiques doivent être dénoncées et interdites.

Nous devons continuer d'expliquer qu'un animal n'est ni un jouet, ni un accessoire, ni une marchandise, mais bien un être vivant et sensible. Nous espérons que ces actions rencontreront un écho positif et des volontés de faire évoluer la situation, et nous continuerons nos actions en faveur de ces combats qui nous tiennent à cœur.

Notre priorité reste la lutte contre la maltraitance des animaux domestiques. Nous allons non seulement demander un durcissement des sanctions pénales mais aussi renforcer le service des enquêtes avec le recrutement de référents régionaux. Ces derniers seront sur le terrain en appui de nos délégués-enquêteurs bénévoles (conseils, formations...) et en lien avec le Pôle Protection Animale et la Cellule Anti-Trafic. Nous commencerons par le recrutement de deux référents qui testeront le dispositif sur deux régions.

5. LA CONFIANCE ET LA TRANSPARENCE

L'année 2019 devrait être celle du renouvellement de l'agrément du Don en confiance, garantissant que les fonds donnés par nos donateurs et nos légataires sont correctement employés et aident effectivement les animaux en souffrance.

Les enjeux éthiques et de transparence continueront à être pris en compte en 2019. La SPA s'engage dans une véritable démarche sociétale et éthique de « pratiques loyales » ce qui lui permettra de déployer un dispositif global de prévention et de détection d'une éventuelle atteinte à la probité. Un service dédié à l'audit interne sera développé et un projet de Code de conduite définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire pour la prévention des atteintes à la probité est en cours de réalisation.

La SPA s'engage également pour un développement durable par la mise en place d'actions favorisant l'intégration d'enjeux environnementaux dans ses actions quotidiennes.

Nos engagements pour l'année à venir sont à nouveau riches de défis. Il y aura bien sûr les élections en juin et la SPA espère que celles-ci seront de bonne tenue, tant nous ne souhaitons pas nous éloigner de notre seul objectif : la protection animale.

La SPA continuera à s'affirmer comme une association militante, à être sur tous les fronts et à participer aux débats pour continuer de se battre comme elle l'a toujours fait afin de donner une vraie place à la cause animale.

ANNEXE 1

SUIVI DES VENTES DES BIENS 2018

BIEN				PRIX DE VENTE	NOUS REVENANT	
NATURE	TYPE DE VENTE	CODE POSTAL	VILLE		QP SPA	NET
APPARTEMENT	AMIABLE	75015	PARIS 15	280 000	0,5	140 000
IMMEUBLE	MANDAT	20220	PIGNA	271 430	1	271 430
MAISON	MANDAT	41100	NAVEIL	55 000	0,5	27 500
APPARTEMENT	MANDAT	31000	TOULOUSE	117 000	1	117 000
APPARTEMENT	MANDAT	31000	TOULOUSE	137 000	1	137 000
LOCAL	MANDAT	95600	EAUBONNE	120 000	0,2	24 000
MAISON	MANDAT	95600	EAUBONNE	355 000	0,2	71 000
APPARTEMENT + PARCELLE	MANDAT	56510	ST PIERRE QUIBERON	158 000	0,33	52 140
PARCELLE	AMIABLE	60140	MOGNEVILLE	47 000	0,28	13 218
APPARTEMENT	VNI	21000	DIJON	99 196	0,33	33 065
MAISON	MANDAT	83600	FREJUS	530 000	0,25	132 500
MAISON	MANDAT	17600	LE CHAY	74 000	0,1	7 400
PARCELLE	MANDAT	78500	SARTROUVILLE	30 500	1	30 500
PARCELLE	MANDAT	78500	SARTROUVILLE	35 500	1	35 500
TERRAIN A BATIR	MANDAT	78500	SARTROUVILLE	129 700	1	129 700
APPARTEMENT	MANDAT	44380	PORNICHET	60 280	1	60 280
APPARTEMENT	MANDAT	13003	MARSEILLE 03	90 000	1	90 000
PARCELLE	MANDAT	12150	SEVERAC LE CHATEAU	4 500	0,75	3 375
PARCELLE	AMIABLE	28630	FONTENAY SUR EURE	900	0,25	225
PARCELLE	AMIABLE	28300	LEVES	410	0,25	103
MAISON	ADJUDICATION	37160	DESCARTES	202 000	0,375	75 750
APPARTEMENT	MANDAT	94160	ST MANDE	480 000	1	480 000
CHAMBRE	MANDAT	94160	ST MANDE	42 000	1	42 000
APPARTEMENT	MANDAT	87000	LIMOGES	36 500	0,16	6 083
BOX/PARKING	MANDAT	87000	LIMOGES	7 000	0,16	1 166
BOX/PARKING	MANDAT	87000	LIMOGES	10 000	0,16	1 666
APPARTEMENT	MANDAT	75009	PARIS 09	550 000	1	550 000
MAISON	AMIABLE	77410	VILLEVAUDE	180 000	1	180 000
MAISON	MANDAT	63130	ROYAT	25 000	1	25 000
APPARTEMENT	MANDAT	75010	PARIS 10	585 000	1	585 000
MAISON	MANDAT	76117	EU	12 000	0,5	6 000
APPARTEMENT	MANDAT	17640	VAUX SUR MER	285 000	1	285 000
APPARTEMENT	MANDAT	03200	VICHY	61 320	0,2	12 264
PARCELLE	MANDAT	23800	NAILLAT	15 500	1	15 500
APPARTEMENT	MANDAT	VD	CHESSIERES (SUISSE)	47 373	0,5	23 687
APPARTEMENT	MANDAT	75018	PARIS 18	570 000	0,5	285 000
MAISON	MANDAT	61170	LES VENTES DE BOURSE	13 500	0,5	6 750
MAISON	MANDAT	78670	VILLENES SUR SEINE	500 000	0,5	250 000
MAISON	MANDAT	72300	SABLE SUR SARTRHE	95 000	0,5	95 000
MAISON	MANDAT	52210	ARC EN BARROIS	20 000	1	20 000
MAISON	MANDAT	62720	WIERRE EFFROY	105 000	1	105 000
MAISON	MANDAT	14350	ST MARTIN DES BESACES	25 000	1	25 000
APPARTEMENT	MANDAT	26200	MONTELIMAR	74 000	0,11	8 222
MAISON	AMIABLE	77126	CHATENAY SUR SEINE	80 000	1	80 000
MAISON	MANDAT	34500	BEZIERS	150 000	0,33	50 000
MAISON	MANDAT	48100	MARVEJOLS	182 000	0,5	91 000
MAISON	MANDAT	62217	BEAURAINS	30 000	0,16	5 000
MAISON	AMIABLE	73490	LA RAVOIRE	128 500	1	128 500
APPARTEMENT	MANDAT	75009	PARIS 09	840 000	0,2	168 000
APPARTEMENT	AMIABLE	85160	ST JEAN DE MONTS	88 000	0,5	44 000
BOX/PARKING	AMIABLE	85160	ST JEAN DE MONTS	20 000	0,5	10 000
MAISON	MANDAT	49300	CHOLET	157 000	0,5	78 500
LOCAL	AMIABLE	75005	PARIS 05	1 115 000	1	1 115 000
APPARTEMENT	AMIABLE	75012	PARIS 12	580 000	0,1	58 000
PARCELLES	AMIABLE	45500	ST MARTIN SUR OCRE	6 372	1	6 372
PARCELLES	AMIABLE	45500	ST BRISSON SUR LOIRE	44 550	1	44 550
MAISON	MANDAT	70210	VAUVILLERS	47 000	0,125	5 875
MAISON	MANDAT	92140	CLAMART	285 000	0,5	142 500
APPARTEMENT	MANDAT	06000	NICE	270 750	0,33	90 250
APPARTEMENT	MANDAT	13002	MARSEILLE 02	712 500	0,66	475 000
BOX/PARKING	AMIABLE	34000	MONTPELLIER	15 000	0,66	10 000
MAISON	AMIABLE	10150	STE MAURE	87 000	1	87 000
APPARTEMENT	MANDAT	75017	PARIS 17	351 500	1	351 500
MAISON	MANDAT	62110	HENIN BEAUMONT	40 000	0,33	13 333
APPARTEMENT	MANDAT	95320	ST LEU LA FORET	105 000	1	105 000
APPARTEMENT	MANDAT	64000	PAU	65 000	0,25	16 250

BIEN				PRIX DE VENTE	NOUS REVENANT	
NATURE	TYPE DE VENTE	CODE POSTAL	VILLE		QP SPA	NET
MAISON	MANDAT	51260	ANGLURE	45 000	0,25	11 250
MAISON	MANDAT	41110	ST AIGNAN	72 000	0,5	36 000
APPARTEMENT	MANDAT	69100	VILLEURBANNE	138 100	1	138 100
MAISON	MANDAT	72530	YVRE L EVEQUE	66 000	0,354	23 375
BOX/PARKING	AMIABLE	30430	ST JEAN DE MARUEJOLS ET AVEJAN	1 512	0,5	756
PARCELLE	AMIABLE	30430	ST JEAN DE MARUEJOLS ET AVEJAN	1 000	0,5	500
MAISON	MANDAT	93250	VILLEMOMBLE	210 000	0,5	105 000
MAISON	AMIABLE	50570	CARANTILLY	7 500	0,5	3 750
MAISON	MANDAT	31420	AURIGNAC	90 000	0,111	10 000
IMMEUBLE	AMIABLE	68150	RIBEAUVILLE	150 000	1	150 000
APPARTEMENT	MANDAT	91300	MASSY	223 250	1	223 250
APPARTEMENT	MANDAT	91200	ATHIS MONS	162 450	1	162 450
MAISON	MANDAT	85740	L'EPINE	150 000	1	150 000
IMMEUBLE	MANDAT	02200	SOISSONS	170 000	1	170 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	49 000	1	49 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	60 000	1	60 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	45 000	1	45 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	60 000	1	60 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	65 000	1	65 000
MAISON	MANDAT	02100	ST QUENTIN	60 000	1	60 000
PARCELLE	MANDAT	02370	CELLES SUR AISNE + CONDE SUR AISNE	9 500	1	9 500
PARCELLE	MANDAT	02220	CIRY SALSOGNE	3 600	1	3 600
APPARTEMENT	MANDAT	93270	SEVRAN	117 000	1	117 000
MAISON	MANDAT	42330	ST GALMIER	105 000	0,5	52 500
APPARTEMENT	MANDAT	06000	NICE	361 000	0,25	90 250
IMMEUBLE	MANDAT	22000	ST BRIEUC	796 800	0,03	23 904
APPARTEMENT	AMIABLE	08700	NOUZONVILLE	20 000	1	20 000
MAISON	MANDAT	78310	MAUREPAS	243 500	0,375	91 313
MAISON	AMIABLE	57070	METZ	180 000	1	180 000
APPARTEMENT	MANDAT	78220	VIROFLAY	209 000	1	209 000
MAISON	MANDAT	29300	QUIMPERLE	125 000	1	125 000
APPARTEMENT	MANDAT	13004	MARSEILLE 04	102 600	1	102 600
APPARTEMENT	MANDAT	93400	ST OUEN	235 000	1	235 000
APPARTEMENT	AMIABLE	93400	ST OUEN	123 000	1	123 000
APPARTEMENT	MANDAT	93400	ST OUEN	130 000	1	130 000
APPARTEMENT	MANDAT	93400	ST OUEN	145 000	1	145 000
APPARTEMENT	MANDAT	93400	ST OUEN	175 000	1	175 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	210 000	1	210 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	270 000	1	270 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	200 000	1	200 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	270 000	1	270 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	208 000	1	208 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	210 000	1	210 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	230 000	1	230 000
LOCAL	MANDAT	69004	LYON 04	310 000	1	310 000
APPARTEMENT	MANDAT	69004	LYON 04	225 000	1	225 000
LOCAL	MANDAT	69004	LYON 04	88 000	1	88 000
IMMEUBLE	MANDAT	69530	BRIGNAIS	365 000	1	365 000
MAISON	MANDAT	91680	BRUYERES LE CHATEL	187 000	1	187 000
APPARTEMENT	ADJUDICATION	94240	LA HAY LES ROSES	141 000	0,33	47 000
MAISON	Mandat	45220	TRIGUERES	60 000	1	60 000
APPARTEMENT	Mandat	06000	NICE	175 750	0,25	43 938
MAISON	Mandat	93600	AULNAY SOUS BOIS	140 000	1	140 000
MAISON	Mandat	91800	BRUNOY	206 250	1	206 250
PARCELLE	AMIABLE	91160	SAULX LES CHARTREUX	100	1	100
PARCELLE	AMIABLE	91160	SAULX LES CHARTREUX	8 000	1	8 000
APPARTEMENT	Mandat	06000	NICE	163 200	0,15	24 480
APPARTEMENT	Mandat	93700	DRANCY	170 000	0,5	85 000
TERRAIN A BATIR	Mandat	77580	GUERARD	31 500	0,166	5 250
MAISON	Mandat	35460	ST BRICE EN COGLES	181 000	0,33	60 333
APPARTEMENT	Mandat	13100	AIX EN PROVENCE	140 000	0,5	70 000
MAISON	Mandat	94170	LE PERREUX SUR MARNE	310 000	0,5	155 000
MAISON	Mandat	27100	LE VAUDREUIL	170 000	0,05	8 500
PARCELLE	AMIABLE	91360	ETRECHY	2 000	0,5	1 000
APPARTEMENT	AMIABLE	92400	COURBEVOIE	310 000	0,5	155 000
				21 825 393	14 834 601	

ANNEXE 2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2018

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L01051	350 262,16	- 310,00	0,00	349 952,15	Cause action protection en Charente Maritime
L02097	0,00	- 222,00	32 465,17	0,00	A370 - Luynes
LA002188	0,00	0,00	6 806,54	0,00	A190 - Tulle
L04157	0,00	0,00	21 758,90	0,00	A370 - Luynes
L05087	- 31 191,52	0,00	0,00	0,00	Cause action de protection Sarre Union
L05134	0,00	0,00	0,00	1 941,35	A721 - Yvré L'evêque
L06012	696 373,48	0,00	0,00	696 373,48	A062 - La Valmasque
L07191	0,00	0,00	7 736,13	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L07220	0,00	0,00	0,00	21 529,47	Loire et Haute Loire
L09068	62 147,28	0,00	0,00	31 073,64	A500 - Cherbourg
L09068	0,00	0,00	31 073,64	0,00	A502 - Tollevast
L09076	41 037,11	0,00	0,00	695,21	Action de stérilisation sur l'île de la Réunion (974)
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A020 - Laon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A030 - Montluçon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A032 - Brugheas
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A050 - Briançon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A091 - Mirepoix
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A110 - Lézignan
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A111 - Port la Nouvelle
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A120 - Millau
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A132 - Aix En Provence
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A140 - Cabourg
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A190 - Tulle
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A290 - Plouhinec
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A291 - Quimper
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A292 - Crozon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A300 - Vallerargues
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A354 - Vitré
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A356 - Châteaubourg
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A358 - Redon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A359 - Rennes
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A370 - Luynes
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A390 - Lons Le Saunier
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A400 - St Pierre du Mont
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A411 - Morée
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A440 - Clion sur Mer
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A451 - Chilleurs aux Bois
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A490 - Cholet
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A500 - Cherbourg
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A520 - Valdelancourt
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A571 - Forbach
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A572 - Arry
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A573 - Sarreguemines
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A574 - Thionville
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A591 - Tourcoing
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A600 - Compiègne
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A622 - Saint Omer
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A626 - Tilloy - Les - Mofflaines
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A661 - Toreilles
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A693 - Lyon Marennes
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A721 - Yvré L'evêque
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A740 - Cluses
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A760 - Etalondes
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A772 - Vaux Le Pénil
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A780 - Hermeray
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A781 - Plaisir
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A783 - Orgeval
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A800 - Poulainville
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A810 - Le Garric
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A820 - Golfech
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A831 - Flayosc
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A834 - Toulon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A850 - La Roche sur Yon
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A853 - Château d'Olonne
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A911 - Chamarande
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A920 - Gennevilliers

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	A973 - Kourou
L09076	0,00	0,00	695,55	0,00	B007 Cellule Anti Traffic
L09108	0,00	0,00	142,80	0,00	A440 - Clion sur Mer
L09214	0,00	0,00	152 311,17	76 155,59	A060 - Le Cannet
L09214	304 622,34	0,00	0,00	228 466,75	A062 - La Valmasque
L92041	0,00	0,00	0,00	29 990,38	A062 - La Valmasque
L10039	216 231,05	0,00	0,00	10 000,00	Cause Protection des Oiseaux
L10084	0,00	0,00	0,00	8 979,28	B007 Cellule Anti Traffic
L10146	200 378,11	0,00	0,00	197 393,60	Création de refuge dans le Val d'oise (95)
L10199	159 832,62	0,00	0,00	159 832,62	A062 - La Valmasque
L10201	6 144,40	237 061,45	118 540,00	121 140,00	A130 - Marseille
L10201	6 144,40	237 061,45	195 000,00	44 680,01	A381 - Grenoble
L11019	15 294,98	3 156,00	0,00	18 065,98	A920 - Gennevilliers
L11052	16 515,02	0,00	0,00	16 451,73	A130 - Marseille
L11091	7 739,10	0,00	0,00	7 739,10	Stérilisation chats libres à St Etienne (42)
L11109	1 561 849,28	0,00	0,00	1 413 069,22	Cause - Lutte contre vivisection et experience animale
L11132	226 790,68	0,00	0,00	226 790,68	Création chaterie Ile Et Vilaine (35)
L11158	2 103,00	0,00	0,00	2 103,00	A591 - Tourcoing
L11240	184,63	0,00	0,00	184,63	A130 - Marseille
L12017	636,76	0,00	0,00	0,00	A780 - Hermeray
L12064	27,27	55 220,44	45 220,44	10 000,00	A520 - Valdelancourt
L12077	59,79	- 17,29	0,00	42,50	A920 - Gennevilliers
L12127	4 594,00	0,00	0,00	0,00	A573 - Sarreguemines
L12145	0,00	10 000,00	10 000,00	5 000,00	A080 - Cliron
L12145	0,00	10 000,00	0,00	15 000,00	Cause plan de rénovation refuges
L12156	2 244,45	0,00	0,00	2 244,45	A920 - Gennevilliers
L12180	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00	A359 - Rennes
L12190	15 038,58	0,00	15 038,58	0,00	A440 - Clion sur Mer
L12192	16 026,82	0,00	6 026,82	10 000,00	A100 - St Parres aux Tertres
L12193	80,00	0,00	0,00	80,00	A370 - Luynes
L12203	10 119,47	0,00	1 775,98	0,00	A290 - Plouhinec
L12203	6 616,11	0,00	1 775,98	0,00	A291 - Quimper
L12203	10 119,47	0,00	1 775,98	0,00	A292 - Crozon
L12206	22 132,79	5 108,44	13 625,63	13 615,60	A359 - Rennes
L12226	18 728,96	0,00	0,00	18 728,96	A920 - Gennevilliers
L12237	2 920,66	0,00	0,00	2 920,66	A500 - Cherbourg
L12242	1 057,64	0,00	0,00	1 057,64	A591 - Tourcoing
L12262	16 929,26	0,00	0,00	0,00	A572 - Arry
L13003	9 276,02	0,00	9 276,02	0,00	A622 - Saint Omer
L13003	9 276,02	0,00	9 276,02	0,00	A624 - Liévin
L13003	9 276,02	0,00	9 276,02	0,00	A626 - Tilloy - Les - Mofflaines
L13004	32 660,08	9 333,00	0,00	45 593,08	A920 - Gennevilliers
L13018	15 672,84	0,00	0,00	0,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L13020	24 432,26	0,00	0,00	24 432,26	A500 - Cherbourg
L13021	15 949,48	0,00	0,00	15 949,48	A911 - Chamarande
L13027	22 716,35	0,00	0,00	22 716,35	A831 - Flayosc
L13042	86 291,32	0,00	0,00	86 291,32	A062 - La Valmasque
L13043	789 890,07	0,00	0,00	789 890,07	Création de refuge dans le Val d'oise (95)
L13047	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	A359 - Rennes
L13051	13 844,78	0,00	0,00	13 844,78	A920 - Gennevilliers
L13052	6 798,21	0,00	0,00	6 798,21	A781 - Plaisir
L13053	2 225,10	0,00	2 265,10	- 40,00	A390 - Lons Le Saunier
L13058	762,24	0,00	0,00	762,24	A920 - Gennevilliers
L13061	9 870,00	0,00	0,00	9 870,00	A060 - Le Cannet
L13063	762,25	0,00	0,00	0,00	A721 - Yvré L'evêque
L13064	726,95	0,00	0,00	0,00	A132 - Aix En Provence
L13082	31 550,59	0,00	31 550,59	0,00	A600 - Compiègne
L13087	250,00	0,00	0,00	250,00	A920 - Gennevilliers
L13095	54 189,44	0,00	0,00	54 189,44	A920 - Gennevilliers
L13097	5 300,00	0,00	300,00	5 000,00	A591 - Tourcoing
L13104	1 425,17	0,00	0,00	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L13105	20 639,32	0,00	0,00	20 229,07	A831 - Flayosc
L13137	21 171,57	0,00	15 828,85	- 1 299,96	A290 - Plouhinec
L13137	21 171,57	0,00	14 528,89	0,00	A291 - Quimper
L13137	21 171,57	0,00	23 300,89	- 8 772,00	A292 - Crozon
L13141	820,78	0,00	547,16	0,00	A290 - Plouhinec
L13141	0,00	0,00	547,20	0,00	A291 - Quimper
L13141	820,78	0,00	547,20	0,00	A292 - Crozon
L13153	16 563,64	0,00	0,00	16 563,64	A752 - Mallarmé
L13164	122 395,03	0,00	0,00	122 395,03	A062 - La Valmasque
L13170	3 537,78	0,00	0,00	3 537,78	A920 - Gennevilliers
L13177	17 617,23	0,00	17 617,23	0,00	A490 - Cholet
L13182	17 406,58	0,00	17 406,58	0,00	A370 - Luynes
L13187	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	A790 - deux Sèvres
L13190	52 094,00	0,00	0,00	52 094,00	A920 - Gennevilliers
L13197	7 363,41	41,20	41,20	7 384,01	A100 - St Parres aux Tertres
L13207	21 749,11	0,00	4 505,89	17 243,22	A663 - Perpignan Espace Animalier
L13214	1 642,76	0,00	0,00	1 642,76	A062 - La Valmasque
L13218	556,96	0,00	0,00	556,96	A100 - St Parres aux Tertres
L13222	17 191,24	0,00	17 191,24	0,00	A370 - Luynes
L13232	15 983,50	0,00	15 983,50	0,00	A624 - Liévin
L13233	1 594,07	0,00	0,00	0,00	A780 - Hermeray

ANNEXE 2 (SUITE)
RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2018

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L13237	284 837,61	0,00	0,00	284 837,61	A062 - La Valmasque
L13243	7 037,16	0,00	0,00	7 037,16	A721 - Yvré L'evêque
L13248	146,00	0,00	0,00	0,00	A781 - Plaisir
L13257	430,28	0,00	0,00	0,00	A752 - Mallarmé
L13261	7 527,08	0,00	0,00	7 527,08	A850 - La Roche sur Yon
L13261	7 527,08	0,00	7 527,08	0,00	A853 - Château d'olonne
L13271	20 475,10	0,00	20 475,10	0,00	A190 - Tulle
L13272	4 886,19	0,00	0,00	4 886,19	A834 - Toulon
L14010	11 872,34	0,00	0,00	11 872,34	A780 - Hermeray
L14015	362,26	0,00	362,26	0,00	A030 - Montlucon
L14022	58 751,83	- 15 366,04	210 295,71	244 570,89	A030 - Montlucon
L14023	25 289,68	0,00	25 289,68	0,00	A370 - Luynes
L14042	633,64	0,00	633,64	0,00	A591 - Tourcoing
L14046	14 656,19	0,00	0,00	14 656,19	A920 - Gennevilliers
L14048	1 426,83	0,00	0,00	1 426,83	A591 - Tourcoing
L14053	16 650,64	138 864,46	145 515,10	10 000,00	A611 - Pervenchères
L14056	2 144,33	0,00	0,00	2 144,33	A763 - Petit Quevilly
L14057	15 637,47	0,00	0,00	15 637,47	A752 - Mallarmé
L14066	2 286,74	0,00	2 286,74	0,00	A311 - Toulouse
L14068	4 073,89	0,00	0,00	4 073,89	A783 - Orgeval
L14075	22 198,92	0,00	0,00	22 198,92	A920 - Gennevilliers
L14078	69 819,47	52 954,80	0,00	122 774,27	A920 - Gennevilliers
L14080	3 215,28	0,00	0,00	3 215,28	A370 - Luynes
L14081	15 803,84	0,00	5 803,84	10 000,00	A611 - Pervenchères
L14088	23 795,80	0,00	0,00	23 795,80	A920 - Gennevilliers
L14089	2 781,96	0,00	2 781,96	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L14091	4 510,13	0,00	0,00	4 510,13	A574 - Thionville
L14093	10 894,61	179 817,52	179 817,52	10 000,00	A572 - Arry
L14094	5 027,77	0,00	0,00	5 027,77	A440 - Clion sur Mer
L14098	1 119,17	0,00	0,00	1 119,17	A853 - Château d'olonne
L14104	29 019,83	0,00	29 019,83	0,00	A359 - Rennes
L14105	5 946,51	0,00	5 946,51	0,00	A359 - Rennes
L14107	5 330,22	0,00	0,00	5 330,22	A572 - Arry
L14108	15 885,10	0,00	0,00	15 543,10	A390 - Lons Le Saunier
L14118	17 165,51	0,00	10 185,50	5 000,00	A440 - Clion sur Mer
L14124	5 246,60	0,00	5 246,60	0,00	A573 - Sarreguemines
L14125	21 319,43	0,00	0,00	21 319,43	A663 - Perpignan espace animalier Garder pour 2019
L14136	28 952,83	0,00	0,00	28 952,83	A721 - Yvré L'evêque
L14151	55 692,49	0,00	0,00	55 692,49	A920 - Gennevilliers
L14161	16 930,60	0,00	16 930,60	0,00	A626 - Tilloy - Les - Mofflaines
L14171	17 000,00	0,00	3 518,02	13 481,98	A390 - Lons Le Saunier
L14172	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	A781 - Plaisir
L14173	21 872,78	26,75	0,00	21 899,53	A911 - Chamarande
L14174	26 064,30	0,00	0,00	26 064,30	A080 - Cliron
L14182	2 838,37	0,00	0,00	2 838,37	A060 - Le Cannet
L14186	22 789,23	0,00	0,00	22 789,23	A834 - Toulon
L14198	3 653,00	0,00	0,00	3 653,00	A381 - Grenoble
L14202	25 221,29	0,00	45 918,37	10 000,00	A591 - Tourcoing
L14209	3 716,27	0,00	0,00	3 716,27	A920 - Gennevilliers
L14210	17 907,87	0,00	7 907,87	10 000,00	A311 - Toulouse
L14212	30,98	0,00	0,00	30,98	A920 - Gennevilliers
L14215	452 972,89	0,00	452 095,39	0,00	Cluses Nouveau Site
L14215	0,00	0,00	877,50	0,00	A300 - Vallerargues
L14224	15 040,02	0,00	0,00	15 040,02	A920 - Gennevilliers
L14226	29 127,18	0,00	22 372,41	6 754,77	A740 - Cluses chats abandonnés
L14237	994,00	0,00	0,00	994,00	A920 - Gennevilliers
L14241	80,54	0,00	0,00	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L14250	750,00	0,00	0,00	750,00	A850 - La Roche sur Yon
L14253	1 094,31	0,00	0,00	1 094,31	A359 - Rennes
L14256	6 497,43	0,00	5 197,43	1 300,00	A661 - Toreilles
L14262	6 185,58	0,00	3 740,00	2 445,58	A190 - Tulle
L14267	2 352,28	0,00	0,00	2 352,28	A920 - Gennevilliers
L14268	28 075,18	0,00	0,00	28 075,18	A920 - Gennevilliers
L14269	42 671,87	964,25	0,00	42 628,36	A721 - Yvré L'evêque
L14279	5 459,90	0,00	0,00	5 459,90	A600 - Compiègne
L14280	17 561,47	44 240,51	0,00	61 801,98	B007 Cellule Anti Traffic
L14280	17 561,47	44 240,51	0,00	61 801,98	Cause B019 - Pole protection
L14295	105 319,99	0,00	0,00	105 319,99	A062 - La Valmasque
L14295	22 532,00	0,00	0,00	22 532,00	A060 - Le Cannet
L14296	500,00	0,00	500,00	0,00	A663 - Perpignan espace animalier
L14302	4 014,09	0,00	0,00	4 014,09	A020 - Laon
L14304	11 855,87	0,00	0,00	11 855,87	A060 - Le Cannet
L14305	1 832,37	0,00	0,00	1 832,37	A626 - Tilloy - Les - Mofflaines
L14314	23,82	0,00	0,00	23,82	A920 - Gennevilliers
L14316	15 065,02	0,00	6 200,22	10 000,00	A291 - Quimper
L14317	6 046,76	0,00	3 309,36	2 737,40	A100 - St Parres aux Tertres
L15021	18 812,74	0,00	6 048,06	10 000,00	A020 - Laon
L15022	6 299,82	0,00	0,00	6 299,82	A291 - Quimper
L15024	3 811,22	0,00	0,00	3 811,22	A132 - Aix En Provence
L15032	18 880,78	0,00	0,00	18 880,78	A572 - Arry
L15036	10 612,09	0,00	612,09	10 000,00	A100 - St Parres aux Tertres
L15046	13 765,20	0,00	0,00	13 765,20	A920 - Gennevilliers

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L15049	19 303,84	0,00	9 303,84	10 000,00	A573 - Sarreguemines
L15050	355,49	0,00	0,00	355,49	A693 - Lyon Marennes
L15075	32 484,84	0,00	22 484,84	10 000,00	A100 - St Parres aux Tertres
L15076	109 544,32	0,00	0,00	109 544,32	A920 - Gennevilliers
L15078	109 588,87	16 252,10	0,00	142 093,07	A500 - Cherbourg
L15083	928 642,13	- 2 278,00	0,00	926 623,54	A591 - Tourcoing
L15100	915,27	0,00	0,00	915,27	A451 - Chilleurs aux Bois
L15108	14 336,67	0,00	0,00	14 336,67	A920 - Gennevilliers
L15111	15 017,88	0,00	5 017,88	10 000,00	A291 - Quimper
L15123	15 009,52	- 3 175,53	- 1 385,54	10 000,00	A800 - Poulainville
L15124	34 456,66	105 417,84	0,00	139 874,50	Cause chiens
L15127	3 909,49	0,00	0,00	3 909,49	A600 - Compiègne
L15130	6 789,74	0,00	0,00	6 789,74	A370 - Luynes
L15135	12 197,08	0,00	0,00	12 197,08	A850 - La Roche sur Yon
L15135	12 197,08	0,00	2 197,08	10 000,00	A853 - Château d'olonne
L15138	5 000,00	0,00	2 090,15	2 909,85	A661 - Toreilles
L15138	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L15141	4 930,39	0,00	0,00	4 930,39	A032 - Brugheas
L15148	55 613,18	0,00	0,00	55 613,18	A920 - Gennevilliers
L15149	117 123,65	71 785,48	178 909,12	10 000,00	A132 - Aix En Provence
L15150	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00	A752 - Mallarmé
L15157	4 976,10	0,00	0,00	4 976,10	A450 - Orléans
L15163	38 140,04	0,00	28 140,04	10 000,00	A370 - Luynes
L15167	115 568,99	- 472,53	1 822,30	113 274,16	Sort des chats
L15168	15 755,29	0,00	5 755,29	10 000,00	A520 - Valdelancourt
L15181	91 472,54	0,00	0,00	90 776,54	A500 - Cherbourg
L15194	43 132,39	0,00	0,00	43 132,39	A500 - Cherbourg
L15198	11 256,50	0,00	1 256,50	10 000,00	A370 - Luynes
L15207	16 849,15	0,00	0,00	16 849,15	A850 - La Roche sur Yon
L15208	182 637,14	0,00	145 000,00	37 637,14	A440 - Clion sur Mer
L15225	11 336,69	0,00	1 336,69	10 000,00	A370 - Luynes
L15237	34 778,36	0,00	0,00	34 221,36	A810 - Le Garric
L15238	800,00	0,00	0,00	800,00	A783 - Orgeval
L15259	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	A080 - Cliron
L15266	6 891,90	0,00	6 891,89	0,01	A300 - Vallerargues
L15275	750,00	0,00	0,00	750,00	A370 - Luynes
L15279	16 187,39	0,00	0,00	16 187,39	A850 - La Roche sur Yon
L15279	16 187,39	0,00	0,00	16 187,39	A853 - Château d'olonne
L15289	17 330,00	0,00	0,00	17 330,00	A772 - Vaux Le Pénil
L15290	221,79	0,00	0,00	221,79	A920 - Gennevilliers
L15295	66 068,72	0,00	5 184,48	60 884,24	A661 - Toreilles
L15298	2 161,18	0,00	0,00	2 161,18	A920 - Gennevilliers
L15305	750,00	0,00	0,00	750,00	A920 - Gennevilliers
L15308	1 925,12	0,00	0,00	1 925,12	A920 - Gennevilliers
L15314	4 738,32	0,00	0,00	4 738,32	A920 - Gennevilliers
L15318	538,86	0,00	0,00	538,86	A752 - Mallarmé
L15329	6 268,00	0,00	0,00	6 268,00	A132 - Aix En Provence
L15333	533,00	0,00	0,00	533,00	A752 - Mallarmé
L16010	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A920 - Gennevilliers
L16018	5 377,60	0,00	100,76	5 478,36	A354 - Vitré
L16018	5 377,60	0,00	100,76	5 478,36	A358 - Redon
L16018	5 377,60	0,00	100,76	5 478,36	A356 - Châteaubourg
L16018	5 377,60	0,00	100,76	5 478,36	A359 - Rennes
L16027	17 518,01	0,00	7 518,01	10 000,00	A571 - Forbach
L16073	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	A611 - Pervenchères
L16079	4 573,22	0,00	0,00	4 573,22	A783 - Orgeval
L16090	776,95	0,00	0,00	776,95	A060 - Le Cannet
L16092	877,50	0,00	877,50	0,00	A721 - Yvré L'evêque
L16098	20 062,17	0,00	0,00	20 062,17	A800 - Poulainville
L16104	77 181,64	0,00	0,00	77 181,64	A920 - Gennevilliers
L16105	1 971,58	0,00	0,00	1 971,58	A920 - Gennevilliers
L16114	16 457,74	0,00	1 321,57	15 136,17	A721 - Yvré L'evêque
L16117	17 833,97	106 929,67	114 763,64	10 000,00	A370 - Luynes
L16119	500,00	- 500,00	500,00	- 500,00	A691 - Lyon
L16121	16 000,00	0,00	6 000,00	10 000,00	A370 - Luynes
L16129	4 908,83	0,00	0,00	4 908,83	A100 - St Parres aux Tertres
L16135	13 162,31	210 663,49	0,00	223 825,80	A440 - Clion sur Mer
L16139	3 811,23	0,00	0,00	3 811,23	A130 - Marseille
L16142	7 729,55	65 194,16	10 000,00	62 923,71	A663 - Perpignan Espace Animalier
L16146	181,96	0,00	0,00	181,96	A060 - Le Cannet
L16150	9 855,95	0,00	0,00	9 855,95	A752 - Mallarmé
L16153	17 151,94	0,00	0,00	17 151,94	Cause Plan de Renovation Refuges
L16159	6 059,38	- 3 100,00	5 800,00	- 2 840,62	A691 - Lyon
L16176	93 768,28	- 110,00	82 345,28	10 000,00	A624 - Liévin
L16182	15 244,90	0,00	0,00	15 244,90	A920 - Gennevilliers
L16189	6 568,00	36 162,50	32 730,50	10 000,00	A370 - Luynes
L16202	1 294,28	0,00	1 294,28	0,00	A100 - St Parres aux Tertres
L16205	2 630,94	0,00	0,00	2 630,94	A834 - Toulon
L16225	19 817,41	0,00	0,00	19 817,41	A760 - Etalondes
L16231	3 903,23	0,00	0,00	3 903,23	A752 - Mallarmé
L16243	19 750,00	0,00	9 750,00	10 000,00	A400 - St Pierre du Mont
L16245	4 851,80	0,00	0,00	4 851,80	A810 - Le Garric

ANNEXE 2 (SUITE)
RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2018

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L16246	14 412,78	0,00	4 412,78	10 000,00	A591 - Tourcoing
L16261	20 793,57	0,00	0,00	20 793,57	A500 - Cherbourg
L16263	18 926,03	0,00	0,00	18 926,03	A691 - Lyon
L16273	18 086,37	0,00	0,00	18 086,37	A800 - Poulainville
L16274	9 995,77	0,00	0,00	9 995,77	A600 - Compiègne
L16277	18 826,49	0,00	0,00	18 826,49	A831 - Flayosc
L16294	1 990,05	- 1 990,04	1 990,04	- 1 990,03	A290 - Plouhinec
L16298	18 063,44	0,00	0,00	18 063,44	A772 - Vaux Le Pénil
L16299	19 459,48	0,00	0,00	19 459,48	A911 - Chamarande
L16302	16 073,48	0,00	6 073,48	10 000,00	A030 - Montlucon
L17003	16 033,00	- 1 539,21	0,00	14 493,79	A911 - Chamarande
L17011	16 956,42	0,00	0,00	16 956,42	A834 - Toulon
L17013	35 383,51	0,00	25 383,51	10 000,00	A411 - Morée
L17031	1 712,97	0,00	0,00	0,00	A920 - Gennevilliers
L17037	38 660,59	106 704,34	135 364,93	10 000,00	A370 - Luynes
L17040	1 201,90	0,00	0,00	1 201,90	A920 - Gennevilliers
L17041	1 408,75	- 1 408,75	1 408,75	- 1 408,75	A140 - Cabourg
L17062	18 043,28	0,00	0,00	18 043,28	A663 - Perpignan Espace Animalier
L17063	6 010,65	0,00	0,00	6 010,65	A572 - Arry
L17080	1 000,68	0,00	0,00	1 000,68	Cause stérilisation des chats errants
L17102	540,00	0,00	0,00	540,00	A080 - Cliron
L17118	29 391,09	0,00	19 391,09	10 000,00	A571 - Forbach
L17124	11 888,98	0,00	606,44	11 282,54	A390 - Lons Le Saunier
L17134	9 792,29	- 4 464,69	4 464,69	862,91	A140 - Cabourg
L17137	2 501,24	0,00	2 501,24	0,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L17140	22 004,52	0,00	12 004,52	10 000,00	A120 - Millau
L17146	3 765,31	0,00	0,00	3 765,31	A721 - Yvré L'evêque
L17147	18 624,25	0,00	8 624,25	10 000,00	A359 - Rennes
L17152	1 247,44	0,00	0,00	1 247,44	A920 - Gennevilliers
L17154	16 242,74	0,00	0,00	16 242,74	A080 - Cliron
L17154	0,00	40 873,50	30 873,50	10 000,00	A020 - Laon
L17155	3 552,38	0,00	0,00	3 552,38	A624 - Liévin
L17189	347 947,58	0,00	53 792,72	294 154,84	Cause création d'un Barns
L17189	156 221,09	0,00	0,00	347 947,58	Nouveau Orgeval
L17205	4 973,49	0,00	0,00	4 973,49	A834 - Toulon
L17222	9 778,81	0,00	2 133,03	7 645,78	Cause chiens
L17229	20 254,78	0,00	10 254,78	10 000,00	A032 - Brugheas
L17233	1 604,09	0,00	0,00	1 604,09	A411 - Morée
L17238	23 026,31	0,00	13 026,31	10 000,00	A572 - Arry
L17247	500,00	- 500,00	500,00	- 500,00	A140 - Cabourg
L92024	0,00	878,32	878,32	0,00	A300 - Vallerargues
L92036	77 925,15	108 062,35	0,00	198 602,30	Création d'un Relais Ou d'un Refuge
L92071	0,00	0,00	444,71	0,00	A020 - Laon
L97022	154 253,20	0,00	0,00	77 351,10	06 - Refuge de Nice
L97022	0,00	0,00	0,00	76 902,10	Ile de France
L99029	21 234,88	0,00	21 234,88	0,00	A370 - Luynes
LA000092	40 658,94	0,00	0,00	40 658,94	La Courmeuve (93)
LA002182	67 844,97	0,00	0,00	67 844,97	71 Haute Saône
LA004007	100 946,96	0,00	0,00	100 946,96	A062 - La Valmasque
LA004048	17 226,74	0,00	0,00	17 226,74	87 Création Filiale À Limoges
LA004257	0,00	0,00	0,00	33 267,91	A752 - Mallarmé
LA004307	1 020,77	0,00	0,00	1 020,77	Stérilisation chats libres à Embrun (05)
LA005006	6 429,47	0,00	0,00	6 429,47	Stérilisation chats libres à Brest (29)
LA005200	4 724,13	0,00	0,00	4 724,13	Stérilisation chats libres à St Etienne (42)
LA006094	81 023,21	0,00	0,00	81 023,21	A920 Gennevilliers Amélioration de la chatterie
LA006094	110 472,24	0,00	0,00	110 472,24	Création de Refuge Dans Le Bourbonnais (Allier, Puy de Dome, Loire)
LA006138	824 882,88	0,00	0,00	824 882,88	A062 - La Valmasque
LA007054	40 134,65	0,00	0,00	40 134,65	Cause - Interdiction Complete de la Chasse
LA007169	294 247,90	0,00	0,00	294 247,90	A062 - La Valmasque
LA007220	21 529,47	0,00	0,00	21 529,47	42,43 Loire Et Haute Loire
LA008181	472 270,70	0,00	0,00	472 270,70	A062 - La Valmasque
LA008239	315 939,06	0,00	0,00	315 939,06	A062 - La Valmasque
LA009013	9 253,29	0,00	0,00	9 253,29	41 Salbris
LA009136	93 995,53	0,00	0,00	93 995,53	A062 - La Valmasque
LA010096	8 384,59	0,00	0,00	8 384,59	A060 - Le Cannet Aides aux Personnes Agees du Dispensaire
LA092029	159 301,75	0,00	0,00	159 301,75	A062 - La Valmasque
LA095018	3 771,15	0,00	0,00	3 771,15	42,43 Loire Et Haute Loire
LA099052	863 163,66	0,00	0,00	863 163,66	A062 - La Valmasque
LA099055	88 261,77	0,00	0,00	88 261,77	42,43 Loire Et Haute Loire
L17195	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	A370 - Luynes
L17309	0,00	6 523,00	0,00	6 523,00	A370 - Luynes
L18010	0,00	17 691,48	0,00	17 691,48	A354 - Vitre
L18010	0,00	17 691,48	0,00	17 691,48	A356 - chateaubourg
L18010	0,00	17 691,48	0,00	17 691,48	A358 - Redon
L18010	0,00	16 941,72	0,00	16 941,72	A359 - Rennes
L18059	0,00	27 664,02	0,00	27 664,02	A600 - Compiegne
L18043	0,00	132 807,34	0,00	132 807,34	A611 - Grand Refuge SPA
L18049	0,00	245 110,56	0,00	245 110,56	A 370 - Luynes
L18018	0,00	122 680,81	0,00	122 680,81	A920 - Gennevilliers
L18054	0,00	67 903,07	0,00	67 903,07	A381 - Grenoble

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2018	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2018	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L18086	0,00	167 082,29	0,00	167 082,29	A800 - Poulainville
L18087	0,00	1 965,98	0,00	1 965,98	A920 - Gennevilliers
L18078	0,00	36 890,46	0,00	36 890,46	A752 - Dispensaire Mallarme
L18038	0,00	7 755,30	0,00	7 755,30	A100 - St Parres aux Tertres
L18090	0,00	27 330,08	0,00	27 330,08	A752 - Dispensaire Mallarme
L18127	0,00	2 004,21	0,00	2 004,21	A772 - Vaux Le Penil
L18163	0,00	9 263,54	0,00	9 263,54	A080 - Cliron
L18171	0,00	8 348,09	0,00	8 348,09	A752 - Dispensaire Mallarme
L18137	0,00	16 527,16	0,00	16 527,16	A100 - St Parres aux Tertres
L18118	0,00	6 501,40	0,00	6 501,40	A721 - Yvre L Eveque
L18139	0,00	6 739,33	0,00	6 739,33	A920 - Gennevilliers
L18132	0,00	10 713,00	0,00	10 713,00	A920 - Gennevilliers
L18102	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	A032 - Brugheas
L18114	0,00	37 148,18	0,00	37 148,18	A032 - Brugheas
L18179	0,00	1 237,64	0,00	1 237,64	A500 - Cherbourg
L17261	0,00	832,72	0,00	832,72	A359 - Rennes
L18197	0,00	1 006,32	0,00	1 006,32	A834 - Toulon
L18182	0,00	3 511,65	0,00	3 511,65	A381 - Grenoble
L18161	0,00	56 914,44	0,00	56 914,44	A359 - Rennes
L18213	0,00	11 141,46	0,00	11 141,46	A359 - Rennes
L18188	0,00	23 121,79	0,00	23 121,79	A800 - Poulainville
L18221	0,00	275 761,09	0,00	275 761,09	A450 - Orléans
L18221	0,00	5 535,00	0,00	5 535,00	A920 - Gennevilliers
L18107	0,00	142 079,03	0,00	142 079,03	A752 - Dispensaire Mallarme
L02073	0,00	- 631,00	- 631,00	0,00	Cause B019
L01184	0,00	8 456,85	0,00	8 456,85	A763 - Petit Quevilly
L02027	0,00	- 973,32	- 973,32	0,00	B009 - Siège
L03046	0,00	5 096,90	0,00	5 096,90	A030 - Montlucon
L03046	0,00	5 096,90	0,00	5 096,90	A032 - Brugheas
L03046	0,00	5 096,90	2 548,50	2 548,40	A190 - Chameyrat
L04066	0,00	- 65,30	- 65,30	0,00	A359 - Rennes
L05003	0,00	- 3 600,00	- 3 600,00	0,00	A920 - Gennevilliers
L07226	0,00	- 70,30	- 70,30	0,00	Cause chien
L08200	0,00	- 50 924,66	- 50 924,66	0,00	A500 - Cherbourg
L10058	0,00	- 836,00	- 836,00	0,00	Cause Animal
L10227	0,00	- 1 584,24	- 1 584,24	0,00	A032 - Brugheas
L11163	0,00	670,13	0,00	670,13	A030 - Montlucon
L12073	0,00	3 772,70	0,00	3 772,70	Cause de stérilisation des chats
L12078	0,00	18 230,38	0,00	18 230,38	A520 - Valdelancourt
L12148	0,00	682,00	0,00	682,00	Plan de Renovation SPA
L12219	0,00	1 524,49	0,00	1 524,49	Stérilisation Dinard
L14024	0,00	- 4 257,68	- 4 257,68	0,00	B009 - Siège
L14178	0,00	9 344,21	0,00	9 344,21	A626 - Tilloy
L14220	0,00	7 949,08	0,00	7 949,08	A450 - Orléans
L14278	0,00	25 227,20	0,00	25 227,20	A032 - Brugheas
L15041	0,00	179 153,86	0,00	179 153,86	A920 - Gennevilliers
L15126	0,00	914 337,88	0,00	914 337,88	A020 - Laon
L15178	0,00	16 698,74	0,00	16 698,74	A080 - Cliron
L16004	0,00	6 166,66	0,00	6 166,66	A772 - Vaux Le Penil
L16013	0,00	51 695,39	0,00	51 695,39	A920 - Gennevilliers
L16014	0,00	343 859,84	0,00	343 859,84	A920 - Gennevilliers
L16122	0,00	7 489,10	0,00	7 489,10	A752 - Mallarme
L16160	0,00	156 234,96	0,00	156 234,96	Construction chatterie
L16187	0,00	131 175,69	0,00	131 175,69	A490 - Cholet
L16193	0,00	24 072,67	0,00	24 072,67	A920 - Gennevilliers
L16264	0,00	1 272 257,88	0,00	1 272 257,88	A831 - Flayosc
L16267	0,00	2 440,84	0,00	2 440,84	A591 - Tourcoing
L16279	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	A451 - Chilleurs
L16279	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	A100 - St Parres
L16297	0,00	29 285,34	0,00	29 285,34	A920 - Gennevilliers
L16300	0,00	28 860,20	0,00	28 860,20	A920 - Gennevilliers
L17068	0,00	104 733,10	0,00	104 733,10	A721 - Yvre L'evèque
L17077	0,00	20 360,68	0,00	20 360,68	A763 - Petit Quevilly
L17098	0,00	458,05	0,00	458,05	A693 - Marennes
L17100	0,00	192 844,95	0,00	192 844,95	A752 - Mallarme
L17172	0,00	4 798,04	0,00	4 798,04	A572 - Arry
L17239	0,00	7 942,17	0,00	7 942,17	A411 - Moree
L17286	0,00	164 358,62	0,00	164 358,62	A920 - Gennevilliers
L79001	0,00	- 189,00	- 189,00	0,00	Cause Protection
L92051	0,00	- 777,17	- 777,17	0,00	A061 - Mougins
TOTAL	14 902 291,41	7 087 139,30	- 3 122 631,81	19 429 304,82	

ANNEXE 3

LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES DANS L'ANNÉE

LISTE DES REDISTRIBUTIONS A DES PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS) VERSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2018	MONTANT EN EUROS
LE TIPI DES CHATS	400,00 €
FAUNE ALFORT	13 000,00 €
ASSA DECLERCQ	1 000,00 €
LA POMPONNETTE	480,00 €
LES CHATS LIBRES DE LYNE	800,00 €
LES PATTOUNES LIBRES	800,00 €
LES AMIS DES CHATS DE CABESTANY	1 200,00 €
CHATS LIBRES VILLELONGUETS	3 480,00 €
AIDE CAVAILLONNAISE AUX ANIMAUX	800,00 €
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CHATS LIBRES ET ABANDONNES DE FRESNES	400,00 €
CHAT L'HEUREUX	400,00 €
NOS AMIS LES CHATS	800,00 €
PIPSINO	1 400,00 €
L'ABRI	400,00 €
LE CHAT L'ANGE	1 200,00 €
ASSOCIATION QUATRE PATTES EN DETRESSE	1 200,00 €
ASSOCIATION LES CHATS'NONYMES	400,00 €
ASSOCIATION REGUL'MATOU	1 000,00 €
ANIMALEMENT VOTRE	100,00 €
ASSOCIATION LES CHATS LIBRES DE RIAN	400,00 €
ASSOCIATION MIAOU ET COMPAGNIE EN DETRESSE	100,00 €
YOURI	520,00 €
LES CHATS LIBRES DES SABLES D'OLONNE	400,00 €
ASSOCIATION RESPECTONS	100,00 €
LES CHATS DE STELLA	2 000,00 €
LIBERTE AMOUR RESPECT ANIMAUX	1 000,00 €
LE REFUGE DES TORTUES	2 500,00 €
BISCA REFUGE	1 500,00 €
APUS APUCES	2 500,00 €
ASSOCIATION LEVRIERS EN DETRESSE	4 800,00 €
ASSOCIATION LES ECURIES DU DERNIER RECOURS	2 000,00 €
ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DES ANES	10 000,00 €
ASSOCIATION ALLIANCE SOCIALE ANIMALE	1 500,00 €
CENTRE DE SAUVEGARDE DE FAUNE SAUVAGE POITEVINE (CSFSP)	2 500,00 €
ASSOCIATION FELINE DE CERGY-PONTOISE	2 000,00 €
TOUT POUR LE CHAT	400,00 €
FAUN 'ETHIC	400,00 €
UN NID A TOI "T"	800,00 €
LES CHATS MAIL	400,00 €
LES CHATS LIBRES DE BEAUCAIRE	400,00 €
COMITE DE SOUTIEN A LA CAUSE ANIMALE	400,00 €
AU BONHEUR DES CHATS	400,00 €
CHOISY TON CHAT	400,00 €
ENTRAIDE CHATS VILLEJUIF	400,00 €
LA FERME DE DOUDOU	3 000,00 €
LE REFUGE DE L'ECUREUIL SUR LE VIEUX CHENE	3 000,00 €
DES CHIOTS ET CHATONS A ADOPTER (ACCA)	10 000,00 €
ACTIONS ANIMAUX GUYANE	15 000,00 €
ASSOCIATION DE PROTECTION DES CHATS DE MONTALIVET	400,00 €
TOUTOUS ET MINOUS	1 500,00 €
ECOLE DU CHAT D OLLIOULES	8 000,00 €
LES AMIS DES BONOPOS EN EUROPE - ABE	4 000,00 €
ASSOCIATION DES QUAT'PATTES	2 500,00 €
ECOLE DU CHAT DU CAMPUS DE NANTERRE	200,00 €
LES COPAINS FELINS	400,00 €
L'ECOLE DU CHAT LIBRE CAILLEROT	280,00 €
MATOUX-FORGES	400,00 €
ACADIA	6 000,00 €
FAUNE 36	6 000,00 €
FERME D'ANIMAUX SAUVES DE LA MORT	2 000,00 €
REFUGE EQUIN DE TERRE PLAINE	2 000,00 €
TOTAL	131 760,00 €

ANNEXE 4

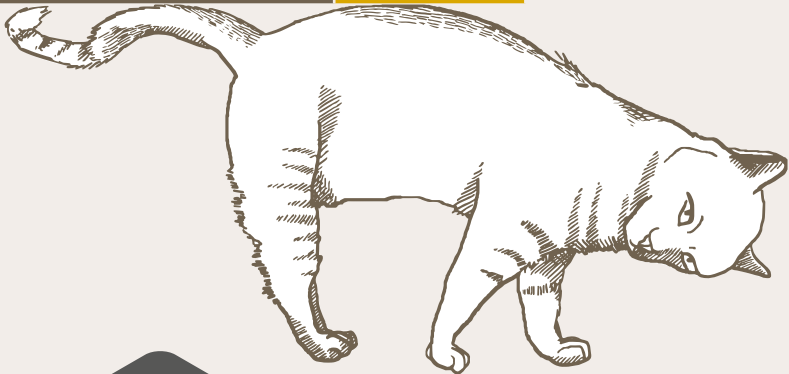
LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS DANS L'ANNÉE

Aucun emprunt n'a été réalisé dans l'année

ANNEXE 5

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

EXCEDENT DE L'EXERCICE	2 272 774
(+) Augmentation nette des provisions et dépréciations	490 976
(+) Amortissements	3 905 651
(-) diminution nette des fonds dédiés	4 527 013
(+) QP de subvention virée sur le compte de résultat	209 927
(-) Produits de cession	-331 972
(+) VNC des Immobilisations cédées	-206 306
Marge brute d'autofinancement	10 868 063
Variation du BFR d'exploitation	-1 167 824
FLUX NETS D'EXPLOITATION	9 700 239
(-) Acquisitions des immobilisations	-7 730 376
(+) Diminution nette des immobilisations financières	76 185
(+) Produits des cessions d'actifs	27 085
FLUX NETS D'INVESTISSEMENT	-7 627 106
(+) Emprunt	
(+) Augmentation des fonds propres, subventions	
(-) Diminution des dettes financières	-274 049
FLUX NETS DE FINANCEMENT	-274 049
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 799 084
Trésorerie initiale	71 540 700
Trésorerie finale	73 339 784
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 799 084



ANNEXE 5 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Suite à la démission de la Présidente Madame Harry le 16 juillet 2018, Monsieur Fombonne a été élu par le Conseil d'Administration conformément à l'article 7 des statuts.

PROJET ASSOCIATIF

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée Générale du 23 juin 2018, les projets ci-dessous ont été réalisés au cours de l'année pour :

SITE	TOTAL TTC
Vallerargues (30)	118 263
Tollevast	1 897 068
Compiègne	69 124
Pervenchères (61)	45 861
Torreilles	35 143
Yvré l'Évêque	1 200 000
Hermeray	1 390 000
Playosc	258 290
TOTAL	5 013 750

Fin 2018, la réserve s'élève à 42 125 485 €.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Néant.



2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Les règles de présentation et d'évaluation sont conformes aux principes généraux et aux adaptations prévues par l'avis du Conseil National de la Comptabilité C.N.C 98-12 du 17 décembre 1998 repris par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable CRC 99-01 du 16 février 1999 et de l'Autorité des Normes Comptables ANC N°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les règles et méthodes comptables retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 31 décembre 2018 demeurent identiques depuis 2017. Par conséquent, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

Pour rappel, les fonds dédiés à la clôture de l'exercice correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

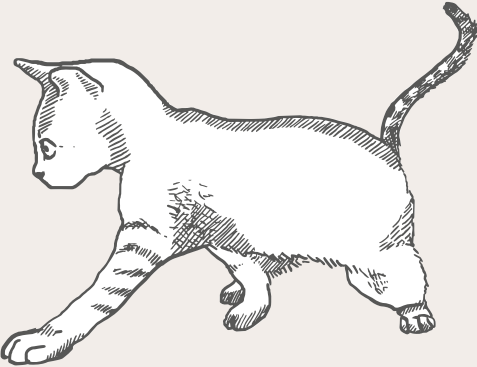
La SPA comptabilise désormais en produits les dommages et intérêts dus par des tiers pour maltraitance aux animaux

C) ESTIMATIONS RETENUES

En application du principe comptable de séparation des exercices, les dons et adhésions reçus postérieurement à la clôture se rattachant à l'exercice comptable ont été comptabilisés en produits à recevoir au 31 décembre 2018. Le montant provisionné à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à 838 925 €.

D) DURÉE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Comme pour l'exercice précédent, la durée de l'exercice clos au 31 décembre 2018 est de 12 mois.



3. NOTES SUR LE BILAN

A) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. Aucun frais financier n'entre dans le coût des immobilisations.

AU COURS DE L'EXERCICE 2018, LA VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES SE PRÉSENTE COMME SUIIT :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2018	ACQUISITIONS	RECLASSEMENT ET VIREMENT DE POSTE À POSTE	CESSION / MISE AU REBUT	SOLDE AU 31/12/2018
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 300 986	0	418 119	2 476	1 716 629
Terrains	2 154 785	27 857	0	2 100	2 180 541
Constructions	61 792 814	2 037 830	9 458 098	591 450	72 697 291
Installations techniques	1 629 116	83 911	751	28 204	1 685 574
Matériel de transport	592 772	0	0	5 900	586 872
Matériel bureau informatique	855 603	140 825	0	3 197	993 232
Mobilier	591 231	0	0	0	591 231
Immobilisations en cours	12 583 683	5 439 954	-9 876 968	0	8 146 669
TOTAL	81 500 989	7 730 376	0	633 327	88 598 039

Les immobilisations en cours concernent les refuges suivants : Saint Père en Retz (1 730 209 €), Arry (566 022 €), Cluse (540 381 €), Montluçon (1 336 541 €), Brugheas (672 231 €).

Les cessions et mises au rebut de 633 327 € concernent en partie les refuges de Valdelancourt, Kourou.

LES DURÉES D'AMORTISSEMENT RETENUES SE PRÉSENTENT COMME SUIIT :

NATURE	MODE	DURÉE
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	2 ans
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau Informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier bureau	Linéaire	5 à 10 ans

AU COURS DE L'EXERCICE 2018, LA VARIATION DES AMORTISSEMENTS SE PRÉSENTE COMME SUIIT :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2018	DOTATIONS	CESSION / MISE AU REBUT	SOLDE AU 31/12/2018
Autres immobilisations incorporelles	1 034 522	454 513	2 476	1 486 560
Constructions	30 413 952	3 086 426	394 395	33 105 982
Installations techniques	1 209 028	150 014	21 053	1 337 989
Matériel transport	384 434	87 208	5 900	465 742
Matériel bureau informatique	715 666	111 908	3 197	824 377
Mobilier	505 164	15 582	0	520 746
TOTAL	34 262 767	3 905 651	427 020	37 741 397
dont exploitation		3 905 651		

ANNEXE 5 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

B) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition.

MONTANTS EN €	A NOUVEAU 01/01/2018	AUGMEN- TATION	CESSION	SOLDE AU 31/12/2018
Dépôts et cautionnements	121 632	5 095	81 280	45 447
TOTAL	121 632	5 095	81 280	45 447

C) STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2018 à 740 989 €. Il s'agit principalement de produits pharmaceutiques, de nourriture, d'imprimés, d'articles pour animaux. Ces éléments sont évalués, du fait de leur rotation rapide, sur la base du dernier prix connu.

D) AUTRES CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Cette rubrique comprend les postes suivants :

DÉTAIL DES AUTRES CRÉANCES (MONTANTS EN €)	31/12/2018 BRUT	31/12/2017 BRUT
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	483 345	395 185
Personnel	30 853	120 826
Organismes sociaux	242 446	243 395
Etat	1 051 432	60 490
Consignation TGI	56 750	98 049
Conventions de fourrière	332 102	247 045
Produits à recevoir	2 933 295	3 371 497
Legs en cours	1 238 493	1 107 157
Créance Maîtrise d'œuvre	2 792 344	2 792 344
	9 161 061	8 435 988

Les créances sont toutes à moins d'un an, à l'exception de la créance relative à la maîtrise d'ouvrage.

Cette créance correspond aux travaux facturés mais non réalisés par le maître d'œuvre en charge de la construction du refuge et de la fourrière de La Valmasque.

Ce débiteur étant en plan de continuation depuis mai 2010, la créance a été intégralement dépréciée.

La SPA a déclaré en créance les travaux facturés non réalisés ainsi que les indemnités légales de résiliation de contrat et les pénalités de retard s'y rattachant, d'un montant total de 1 427 830 €.

Ce dossier est toujours en cours en 2018.

Les produits à recevoir de 2 933 295 € correspondent :

- 838 925 € dons et adhésions
- 155 653 € parrainages divers
- 1 938 717 € dommages et intérêts dus par des tiers pour maltraitance aux animaux. Cette créance fait l'objet d'une dépréciation à 100% pour couvrir le risque de non recouvrement.

E) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, d'un montant total de 61 454 068 €, sont comptabilisées sur la base du coût d'acquisition hors frais d'acquisition ou de l'évaluation donnée par les institutions financières.

Lorsque le coût d'entré est supérieur à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est constatée.

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend 6 200 809 € de titres du compte legs Debat.

Les placements répondent à plusieurs principes :

- Placement sans risque
- Aucun frais ni à l'achat ni à la vente
- La garantie en capital.

F) CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 216 953 € au 31 décembre 2018. Elles sont composées essentiellement de factures de prestations de communications, de prestations informatiques.

G) FONDS PROPRES

- Fonds statutaires : 5 296 860 €

Suite à la fusion du refuge Papillon, nous constatons une variation de :

- 50 353 € en report à nouveau
- 214 423 € en subvention d'investissement.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 juin 2018,

- Le résultat de l'exercice 2017, soit 3 950 999 €, a été affecté au report à nouveau.
- La somme de 6 161 704 € a été prélevée du projet associatif et imputée au report à nouveau.
- L'excédent de l'exercice 2018 s'élève à 2 272 774 €.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS HORS FONDS DÉDIÉS :

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2018	AFFECTATION RÉSULTAT 2017	REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	ENGAGEMENTS À RÉALISER		RÉSULTAT 2018	SOLDE AU 31/12/2018
				EXERCICE	EX. ANT.		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 296 860						5 296 860
Autres Réserves pour projet associatif	48 287 189				-6 161 704		42 125 485
Report à nouveau	11 394 775	3 950 999		50 353	6 161 704		21 557 831
Résultat de l'exercice	3 950 999	-3 950 999				2 272 774	2 272 774
Subventions d'investissement	847 311			214 423			1 061 734
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme	76 119		-4 495				71 624
TOTAL	69 853 254	-	-4 495	264 776	-	2 272 774	72 386 309

H) FONDS DÉDIÉS

- Fonds dédiés : 19 429 305 €

Ce poste enregistre les legs et donations assortis d'une obligation ou d'une condition d'utilisation. Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan lorsque la partie des ressources collectées auprès des légataires n'a pas encore été employée pendant l'exercice.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS :

(MONTANTS EN €)	Fonds à engager au 01/01/2018	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2018
Legs affectés	14 902 291	8 114 519	- 3 587 505	19 429 305

I) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'évolution de ce poste se décompose comme suit :

(MONTANTS EN €)	A NOUVEAU 01/01/2018	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2018
Provisions pour risques	3 037 499	1 049 832	-936 720	3 150 611
Provisions pour charges	340 559	377 864	0	718 423
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 378 058	1 427 696	-936 720	3 869 034
dont exploitation		1 427 696	-936 720	
dont exceptionnel		0	0	

Les provisions pour risques au 31/12/2018 sont principalement constituées de litiges dans le cadre d'assurance vie et de legs ainsi que de litiges prudhommaux.

La provision pour charges concerne l'indemnité de départ à la retraite. Cette évaluation a été effectuée par le CIC Assurances.

Les paramètres déterminés pour cette étude sont :

- Un âge de départ à la retraite à 62 ans
- Un taux de turnover à 15 % jusqu'à 40 ans, 5 % entre 41 et 45 ans
- Un taux de revalorisation annuel des salaires à 1 %
- Un taux d'actualisation à 1,30 %

J) FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 5 211 039 €. Le montant des factures non parvenues inclus dans ce poste se monte à 614 252 €.

K) DETTES FISCALES ET SOCIALES

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES (MONTANTS EN €)	BRUT 31/12/2018	BRUT 31/12/2017
Personnel	2 601 089	2 480 512
Organismes sociaux	2 440 902	2 312 481
Etat : impôt sur les sociétés	0	77 884
Etat : TVA	239 435	203 073
Etat : taxes sur les salaires	137 912	461 279
Etat : autres taxes	535 778	516 266
TOTAL	5 955 116	6 051 495

L) AUTRES DETTES

(MONTANTS EN €)	31/12/2018	31/12/2017
Legs Debat	6 567 096	6 561 134
Charges à payer	49 660	33 258
Créditeurs frais mission	22 955	33 293
Divers	130 499	190 530
TOTAL	6 770 210	6 818 215

Hormis le compte Debat, dont l'échéance est à plus d'un an, les autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

ANNEXE 5 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A) COTISATIONS

Les cotisations reçues au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 678 555 €, représentant 21 209 adhérents.

B) DONS

Les dons perçus en 2018 s'élèvent à 17 400 945 €, soit une hausse de 1 846 843 €. La progression de 11,87 % est due essentiellement :

- à une très forte croissance du digital (plateforme participative TOUDOU / collectes anniversaire Facebook).
- aux prélèvements automatiques en hausse 23,4 %.

Les dons affectés s'élèvent à 463 287 €.

C) RESSOURCES GÉNÉRALES

Les ressources générales de 10 833 949 € comprennent essentiellement les adoptions, les revenus des soins, le produit perçu au titre des conventions de fourrières, les ventes diverses et la participation au fonctionnement des dispensaires.

D) LEGS ET DONATIONS

Ce poste enregistre les libéralités perçues au cours de l'exercice soit 33 133 080 €. Nous constatons une augmentation de 1 669 590 € par rapport à 2017.

E) AUTRES PRODUITS

Ce poste, dont le montant s'élève à 1 182 509 €, enregistre essentiellement les subventions d'aide à l'emploi, du parrainage/redevance pour 324 319 € et du mécénat pour 220 689 €.

F) PRODUITS FINANCIERS

Suite aux différents placements, les produits financiers 2018 s'élèvent à 770 259 €.

G) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La SPA est assujettie à l'impôt sur les sociétés au titre :

- des activités commerciales, dont la gestion des fourrières pour 231 815 €,
- des revenus de certains placements financiers pour 113 466 €.

5. AUTRES INFORMATIONS

A) EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2018 est de 663 salariés dont la ventilation se présente comme suit :

	2017		
	TOTAL	SIÈGE	SITES
EFFECTIF TOTAL	663	96	567
DONT CADRES	188	62	126

B) ENGAGEMENTS HORS BILAN SUR LEGS

Dès l'acceptation du Conseil d'Administration de la SPA, les biens constituant les legs (biens mobiliers et immobiliers) sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des frais de réalisation pouvant grever ces biens. Lors de la réalisation effective d'un bien (par cession ou activation), le produit net est comptabilisé.

Les valeurs des biens immobiliers retenues pour les engagements reçus (hors bilan) sont estimées sur la base d'une expertise immobilière réalisée par le notaire en charge du dossier de succession ou par le service des domaines.

C) ENGAGEMENT DE RETRAITE

Au 31 décembre 2018, une dotation sur les engagements de retraite d'un montant de 377 864 € a été effectuée.

D) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des services autres que la certification des comptes se sont élevés à 131 880 € au titre de l'exercice 2018.

E) FRAIS DE MISSION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de missions remboursés aux administrateurs dans le cadre de leurs fonctions s'est élevé à 7 997,77 € pour 2018.

F) SALAIRES

Le montant global annuel brut 2018 des trois salaires des principaux cadres dirigeants s'élève à 291 169,78 €.



6. NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

A) NOTES SUR LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'association Société Protectrice des Animaux - SPA est un organisme faisant appel à la générosité du public. En application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, la SPA est tenue d'établir un Compte d'Emploi annuel des Ressources - CER au regard de l'article 3 de la loi de 1991.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés et les coûts des moyens mis en œuvre.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources ne saurait être confondu avec le compte de résultat qui comptabilise les charges et les produits (par nature) de l'ensemble des activités de l'association. La SPA a développé deux axes analytiques : un axe pour les sites et services et un axe pour l'emploi des ressources.

La SPA a décidé, pour une information plus claire et plus complète, de faire une présentation intégrant la totalité de ses ressources et de ses emplois.

B) NOTES SUR LES EMPLOIS

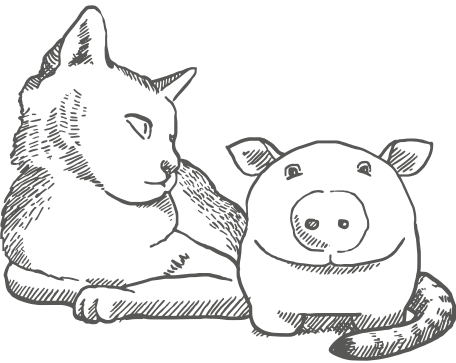
Le total des emplois s'élève pour l'année 2018 à 58 186 045 €, dont 42 448 769 € de missions sociales.

DÉPENSES DE MISSIONS SOCIALES

NATURE DE DÉPENSE DES MISSIONS SOCIALES	2018	2017	VARIATION
Nourriture des animaux	1 489 303	1 410 487	5,59%
Soins aux animaux	7 666 511	8 213 392	-6,66%
Fournitures pour animaux	512 420	836 741	-38,76%
Nettoyage entretien réparations structures	1 431 269	1 476 450	-3,06%
Frais de fonctionnement des structures	3 960 058	3 435 622	15,26%
Frais de personnel médical	3 458 642	3 266 019	5,90%
Frais de personnel polyvalent	12 418 173	11 905 799	4,30%
Frais de personnel de gestion des structures	3 269 967	3 836 955	-14,78%
Amortissement du matériel et des structures	3 265 779	3 317 309	-1,55%
Frais des actions spécifiques	1 099 442	1 327 281	-17,17%
Frais de personnel des actions spécifiques	2 519 926	2 197 357	14,68%
Frais de communication	1 139 721	1 136 900	0,25%
Frais de personnel communication	217 559	144 589	50,47%
TOTAL MISSIONS SOCIALES	42 448 769	42 504 900	-0,13%

Les dépenses de missions sociales se décomposent selon les affectations suivantes :

- Dépenses opérationnelles propres aux établissements et délégations (37 472 121 €).
- Dépenses opérationnelles relatives à des actions spécifiques (3 619 368 €).
- Dépenses de communication de sensibilisation à la protection animale (1 357 280 €).



ANNEXE 5 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES PROPRES AUX ÉTABLISSEMENTS ET DÉLÉGATIONS (37 472 121 €)

Elles se répartissent comme suit :

ETABLISSEMENT	2018	2017	%
Laon (02)	575 002	572 411	0,45%
Montluçon (03)	371 187	383 136	-3,12%
Brugheas (03)	898 184	859 031	4,56%
Briançon (05)	245 399	200 039	22,68%
Le Cannet (06)	366 240	283 820	-11,84%
L'Argentière-la-Bessée (05)	4 372	0	n/a
Nice (06)	110 946	127 067	-12,69%
Cliron (08)	447 150	456 272	-2,00%
Mirepoix (09)	407 513	389 184	4,71%
St-Parres-aux-Tertres (10)	421 924	381 490	10,60%
Lézignan (11)	99 187	108 600	-8,67%
Port-la-Nouvelle (11)	203 002	145 773	39,26%
Millau (12)	405 879	370 153	9,65%
Marseille (13)	234 516	294 919	-20,48%
Aix-en-Provence (13)	337 238	375 762	-10,25%
Bouches du Rhône (13)	0	4 890	n/a
Cabourg (14)	272 780	325 135	-16,10%
Tulle (19)	325 410	293 480	10,88%
Ajaccio (20)	477 083	421 624	13,15%
Valence (26)	9 838	134 041	-92,66%
Plouhinec (29)	314 382	292 590	7,45%
Quimper (29)	462 117	484 267	-4,57%
Crozon (29)	154 877	83 255	86,03%
Vallerargues (30)	743 156	637 786	16,52%
Toulouse (31)	271 805	305 284	-10,97%
Bordeaux (33)	146 263	126 463	15,66%
Vitré (35)	244 611	207 118	18,10%
Châteaubourg (35)	260 210	250 209	4,00%
Redon (35)	284 984	249 303	14,31%
Rennes (35)	924 630	826 786	11,83%
Luynes (37)	780 233	755 623	3,26%
Grenoble (38)	254 720	312 708	-18,54%
Lons le Saunier (39)	229 084	253 877	-9,77%
St Pierre du Mont (40)	508 820	522 954	-2,70%
Morée (41)	722 348	731 860	-1,30%
Pornic (44)	613 638	573 735	6,95%
Orléans (45)	157 751	171 313	-7,92%
Chilleurs aux Bois (45)	419 587	439 719	-4,58%
Cholet (49)	447 518	445 401	-0,48%
Cherbourg/Tollevast (50)	481 687	313 909	53,45%
Valdelancourt (52)	119 031	324 949	-63,37%

ETABLISSEMENT	2018	2017	%
Inzinzac (56)	211 783	105 985	100,00%
Forbach (57)	482 105	523 717	-7,95%
Arry (57)	612 255	530 012	15,52%
Sarreguemines (57)	328 232	298 617	9,92%
Thionville (57)	667 867	621 598	7,44%
Tourcoing (59)	270 662	267 651	1,12%
Compiègne (60)	844 712	799 358	5,67%
Pervenchères (61)	1 303 386	1 275 562	2,18%
Saint Omer (62)	562 204	563 118	-0,16%
Liévin (62)	548 337	560 581	-2,18%
Tilloy-les-Mofflaines (62)	663 677	688 434	-3,60%
Torrelles (66)	301 862	212 798	41,85%
Perpignan CAP (66)	994 281	932 035	6,68%
Lyon (69)	469 178	415 676	12,87%
Marennes (69)	579 616	622 852	-6,94%
Saint Laurent de Mure (69)	114 251	0	n/a
Yvré l'Evêque (72)	726 375	843 628	-13,90%
Cluses (74)	237 561	224 187	5,97%
Paris Mallarmé (75)	477 526	467 508	1,93%
Etalondes (76)	301 800	283 660	6,40%
Le Petit Quevilly (76)	205 349	224 175	-8,40%
Délégation Rouennaise (76)	0	5 706	-100%
Vaux le Pénil (77)	1 075 972	1 238 970	-13,16%
Évecquemont (78)	5 301	0	n/a
Hermeray (78)	975 328	1 178 149	-17,22%
Plaisir (78)	1 237 505	1 225 362	0,99%
Orgeval (78)	804 896	833 368	-3,42%
Niort (79)	111 791	118 549	-5,70%
Poulainville (80)	698 743	767 343	-8,94%
Le Garric (81)	751 605	722 210	4,07%
Golfech (82)	224 913	212 935	5,63%
Flayosc (83)	526 163	436 863	20,44%
Toulon (83)	386 462	410 514	-5,86%
La Roche sur Yon (85)	434 544	422 204	2,92%
Château d'Olonne (85)	383 250	412 729	-7,14%
Chamarande (91)	938 239	920 847	1,89%
Gennevilliers (92)	1 658 531	1 675 517	-1,01%
Bruyères-sur-Oise (95)	0	111	-100,00%
Guadeloupe (97)	460 682	533 282	-13,61%
Kourou (97)	414 233	637 937	-35,07%
Tous sites + Fermés	726 645	916 491	-20,71%
TOTAL	37 472 121	37 698 773	-0,60%

RÉPARTITION DES EMPLOIS DES ÉTABLISSEMENTS PAR ACTIVITÉ :

ACTIVITÉ	2018	2017	VARIATION
Maison SPA	1 430 649	1 511 950	-5,38%
Délégation	268 836	544 757	-50,65%
Dispensaire	3 356 718	3 358 311	-0,05%
Refuge	20 654 468	18 531 461	11,46%
Fourrière	11 195 182	12 903 514	-13,24%
Multi-activités	566 267	848 780	-33,28%
TOTAL	37 472 121	37 698 773	-0,60%

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC (3 619 368 €) Ce poste regroupe les actions entreprises par le siège et directement liées à l'objet social (fonctionnement du service des délégués-enquêteurs et de la cellule-anti-traffic, actions juridiques pour la protection d'animaux, aides aux animaux de personnes démunies...), ainsi que les dépenses de communication participant à la sensibilisation de l'opinion publique.

ACTIVITÉS	2018	2017	VARIATION
Cellule Anti-Trafic	284 564	309 294	-8,00%
Délégués et Enquêtes	394 915	370 147	6,69%
Juridique Protection	673 517	1 035 870	-34,98%
Jeunes SPA	45 698	28 298	61,49%
Pôle Protection - Aides Distribuées	926 102	604 328	53,24%
Sensibilisation à la Protection Animale	658 315	1 725 502	-61,85%
Services supports et achats centralisés	636 257	732 688	-13,16%
TOTAL	3 619 368	4 806 127	-24,69%

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 6 934 018 €

TABEAU DES FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

NATURE DE DÉPENSE	2018	2017	VARIATION
Frais de gestion et traitement des legs	606 234	465 415	30,3%
Frais de gestion et traitement des dons	5 263 456	4 820 069	9,2%
Frais de gestion pour recherche de concours publics	142 963	120 697	18,4%
Frais du personnel pour recherche de fonds	921 364	1 045 949	-11,9%
TOTAL	6 934 018	6 452 130	7,5%

Ils comprennent les frais de recherche, les frais de traitement des ressources issues de la générosité du public (marketing, tenue de fichiers, publicité...), y compris le personnel affecté à ces tâches.



FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME : 7 775 877 €

Ce poste se décompose comme suit :

TYPE DE DÉPENSES	2018	2017	VARIATION
Frais de gestion	2 558 237	2 966 649	-13,77%
Frais de communication	681 236	520 859	30,79%
Frais du personnel administratif	2 468 165	3 091 907	-20,17%
Impôts et taxes	544 610	271 040	100,93%
Dotations aux amortissements	639 873	455 659	40,43%
Frais financiers	241 467	102 092	136,52%
Charges exceptionnelles	642 288	674 268	-4,74%
TOTAL	7 775 877	8 082 474	-3,79%

Les frais de gestion correspondent principalement aux frais de siège et au personnel administratif (direction, comptabilité, res-sources humaines, contrôle de gestion, etc.).

MÉTHODE D'AFFECTATION POUR L'EMPLOI DES RESSOURCES ET POINT SUR LA FISCALISATION :

Les ressources collectées auprès du public sont affectées sur les différentes rubriques d'emploi, en complément des autres ressources non collectées auprès du public généré par chaque rubrique d'emploi.

ANNEXE 5 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES ET NON UTILISÉES : 19 429 305 €

Cette rubrique enregistre à la fin de l'exercice les sommes en provenance de legs affectés à des délégations locales ou des missions précises, et non encore utilisées à la clôture de l'exercice. Cette rubrique figure par ailleurs en comptabilité au poste «fonds dédiés».

(montants en €)	Fonds à engager au 01/01/2018	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2018
LEGS AFFECTÉS	14 902 291	8 114 519	- 3 587 505	19 429 305

Au titre de l'exercice 2018, l'activité commerciale de l'association est bénéficiaire de 722 280 € après impôts :

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
ACTIVITÉ FOURRIÈRE	Ressources :	1 725 194	0	1 009 379	2 734 573
	Emplois :	-1 596 203	-408 351	-7 738	-2 012 292
RÉSULTAT DU SECTEUR COMMERCIAL APRÈS IMPÔT :					722 280

L'association est également fiscalisée sur ses revenus de capitaux mobiliers, y compris les loyers des biens en gestion temporaire dans le cadre des successions. Ils génèrent un résultat après impôt de 839 657 €.

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS :	Ressources :			953 123	953 123
	IS sur revenus mobiliers :			-113 466	-113 466
	Résultat après impôt :				839 657



C) NOTES SUR LES RESSOURCES

Le total des ressources s'élève pour l'année 2018 à 69 169 802 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC : 50 564 025 €

Les ressources de l'Association sont constituées principalement de legs pour 33 133 080 € et de dons pour 17 400 945 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2018	2017	VARIATION
Dons manuels non affectés	16 937 658	14 589 299	16,1%
Dons manuels affectés	463 287	964 804	-52,0%
Legs et autres libéralités non affectés	26 045 941	23 929 304	8,8%
Legs et autres libéralités affectés	7 087 139	7 534 186	-5,9%
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	30 000	30 000	0,0%
TOTAL	50 564 025	47 047 593	7,5%

Les ressources collectées auprès du public en 2018 sont en hausse de 7,5 % par rapport à 2017.
Les dons ont progressé de 1 846 843 €.
Les recettes de legs ont augmenté de 1 669 590 €.

AUTRES FONDS PRIVÉS : 220 689 €

AUTRES FONDS PRIVES	2018	2017	VARIATION
Mécénat	220 689	465 165	-52,6%
TOTAL	220 689	465 165	-52,6%

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS : 1 880 803 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES CONCOURS PUBLICS	2018	2017	VARIATION
Subventions d'aide à l'emploi	55 708	133 580	-58,3%
Subventions de fonctionnement des communes	204 818	248 887	-17,7%
Autres concours publics	4 495	4 495	0,0%
Subventions de fourrières	91 823	99 434	-7,7%
Conventions de fourrières	1 523 960	1 492 121	2,1%
TOTAL	1 880 803	1 978 518	-4,9%

AUTRES PRODUITS : 11 982 515 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES AUTRES PRODUITS	2018	2017	VARIATION
Cotisations	678 555	632 550	7,3%
Adoptions	6 768 200	5 956 325	13,6%
Participations des usagers des dispensaires	709 329	1 203 601	-41,1%
Autres recettes provenant des missions sociales	787 016	502 455	56,6%
Manifestations	172 211	155 922	10,4%
Ventes diverses d'objets	439 981	320 440	37,3%
Revenus des biens	313 286	293 381	6,8%
Produits financiers	795 244	1 270 906	-37,4%
Redevances/parrainage	324 320	530 409	-38,9%
Produits exceptionnels	817 278	2 219 260	-63,2%
Autres produits divers	177 096	112 903	56,9%
TOTAL	11 982 515	13 198 152	-9,2%

Les adhésions, d'un montant de 678 555 € sont en hausse de 7,3 %.

Les participations aux frais d'adoption (6 768 200 €) sont en progression de 13,6 %.

Les autres recettes provenant des missions sociales (787 016 €) intègrent les participations aux frais d'abandons des animaux, les indemnités et les participations aux soins versées par les propriétaires venant récupérer leur animal en fourrière.

Les revenus des biens (313 286 €) correspondent aux loyers perçus par l'association sur ses biens propres ou sur des biens en gestion temporaire dans le cadre des successions dont elle bénéficie.

D) ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

Un recensement a été effectué en 2018 sur le nombre de personnes bénévoles au sein de la SPA. Cette valorisation s'élève à 378 892 €.

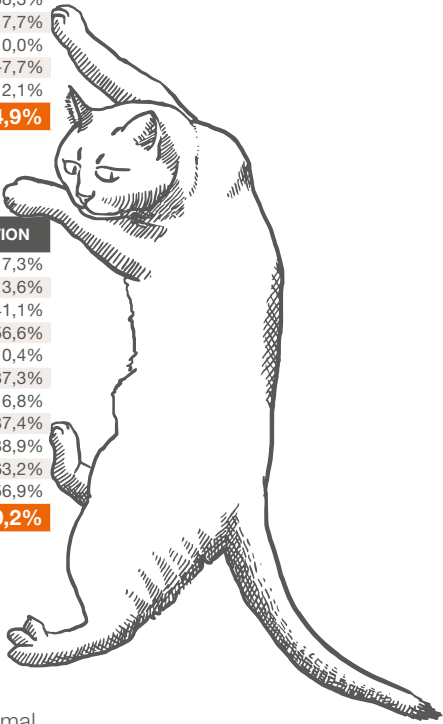
De plus, l'association a valorisé à 423 282 € le bénévolat des délégués-présidents.

E) INDICATION SUR LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS

La valeur nette comptable des immobilisations au 31 décembre 2018 s'élève à 49 840 681 €.

F) INDICATION SUR LES TITRES DE PLACEMENT

Le montant des titres de placement s'élève au 31 décembre 2018 à 61 454 068 €.



ANNEXE 6

LISTE DES DÉLÉGATIONS ET STRUCTURES 2018

NOM	ADRESSE	COMPLEMENT	CP	VILLE	TÉLÉPHONE
Refuge-Fourrière des Prés de Longuevalle - Laon	Chemin de la Croix de Chivy		02000	LAON	03 23 20 42 54
Refuge-Fourrière La Loue - Montluçon	35, rue de la Loue		03100	MONTLUÇON	04 70 29 63 23
Refuge de Brugheas	9 bis, La Boucharde		03700	BRUGHEAS	04 70 32 43 42
Refuge Le Chazal - Briançon	Route des Maisons Blanches	BP 82	05100	BRIANÇON	04 92 21 15 29
Refuge de Cliron	8, route de Renwez		08090	CLIRON	03 24 54 90 40
Refuge-Fourrière Le Clergue - Mirepoix	Route de Villefranche		09500	MIREPOIX	05 61 68 89 77
Refuge-Fourrière de Menois - Saint-Parres-aux-Tertres	C.D. de Baires		10410	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	03 25 81 17 83
Refuge de Port-la-Nouvelle *	615, route de la Palme		11210	PORT-LA-NOUVELLE	04 68 33 61 08
Refuge-Fourrière L'Escale - Millau	Route de Paulhe		12100	MILLAU	05 65 61 26 27
Refuge des Chiens en Liberté - Michèle Dottore - Aix en Provence	Route de la Tour d'Arbois		13290	AIX-EN-PROVENCE	04 42 90 57 50
Refuge-Fourrière de Cabourg	Avenue de l'Hippodrome		14390	CABOURG	02 31 28 09 71
Refuge-Fourrière de Chameyrat	"La Rochette"	RN 89	19330	CHAMEYRAT	05 55 27 26 81
Refuge-Fourrière de Plouhinec	Trohonan		29780	PLOUHINEC	02 98 70 44 93
Refuge du Corniguel - Quimper	Avenue Denis Papin		29000	QUIMPER	02 98 64 87 35
Refuge-Fourrière de Crozon *	Z.A. de Kerdanvez		29160	CROZON	09 72 64 70 99
Refuge Les Garrigues - Vallérargues			30580	VALLERARGUES LUSSAN	04 66 72 93 20
Refuge de Vitré *	Le Bois Pinson	Route des Eaux	35500	VITRE	02 99 75 21 32
Refuge-Fourrière de Châteaubourg	Chemin de la Goulgatière		35220	CHATEAUBOURG	02 99 62 32 65
Refuge La Verdière - Redon			35600	SAINTE-MARIE-DE-REDON	02 99 72 40 97
Refuge de Rennes	5,A, rue Roland Doré		35000	RENNES	02 99 59 32 74
Refuge Mme Roger Butet - Luynes	Malitourne	BP 44	37230	LUYNES	02 47 42 10 47
Refuge de Saint-Pierre-du-Mont	Lieu-dit "Candille"	Route Départementale 390	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT	05 58 46 00 99
Refuge-Fourrière Jean Leriche - Morée	Les Grandes Bretonnières		41160	MOREE	02 54 82 09 79
Refuge-Fourrière Saint Roch - Pornic/St Père-en-Retz	Le Brandais		44210	CLION-SUR-MER	02 40 21 75 92
Refuge Le Moulin d'en Haut - Chilleurs-aux-Bois	Rue de la gare		45170	CHILLEURS-AUX-BOIS	02 38 32 98 11
Refuge-Fourrière de l'Espérance - Cholet *	Route de Toulemonde	La Bonnauderie	49300	CHOLET	02 41 71 99 99
Refuge-Fourrière du Cotentin - Tollevast	3 RN 13 Lieu-dit Les Tourterelles		50470	TOLLEVAST	02 33 20 49 74
Refuge Yvette Scordia - Inzinzac	Bois du Trémelin		56650	INZINZAC-LOCHRIST	02 97 36 02 26
Refuge Gerhard Cramer - Arry	Ferme du Voisage	Route Nationale	57680	ARRY	03 87 52 08 99
Refuge-Fourrière de Forbach	1, rue Saint Guy		57600	FORBACH	03 87 87 29 30
Refuge-Fourrière de Sarreguemines	100, chemin du Bruchwies		57200	SARREGUEMINES	03 87 98 82 63
Refuge-Fourrière de Thionville	101, chemin des Mineurs Oeustrange		57100	THONVILLE	03 82 50 31 45
Refuge-Fourrière de Compiègne	2, avenue de l'Armistice		60200	COMPIEGNE	03 44 40 21 20
Le Grand Refuge - Pervenchères	Lieu-dit La Chevrie		61360	PERVENCHERES	02 33 83 08 66
Refuge de Tilloy-les-Mofflaines	Rue Laennec	Zone Industrielle Est	62217	TILLOY-LES-MOFFLAINES	03 21 60 09 74
Refuge-Fourrière Le Brockus - Saint Omer *	Allée du Général Grammont		62500	SAINT-OMER	03 21 98 43 03
Refuge de Perpignan	Lieu-dit la Llabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 53
Refuge Le Jardin de la Padrine - Toreilles	Route de Villelongue		66440	TORREILLES	04 68 28 20 36
Refuge de Marennes	660, chemin de Chantemerle		69970	MARENNES	04 72 70 46 36
Refuge d'Yvré L'Evêque	La Ferme des Arches	Route de Changé	72530	YVRE L'EVEQUE	02 43 84 32 17
Refuge De la Vallée Blanche - Cluses *	280, rue de la Garette		74300	CLUSES	04 50 96 00 83
Refuge-Fourrière d'Etalondes	Route de Bosrocourt		76260	ETALONDES	02 35 86 88 51
Refuge de Vaux-le-Pénil	Lieu-dit "Les Prés Neufs"		77000	VAUX-LE-PENIL	01 60 56 54 60
Refuge La Berthière - Hermeray			78125	HERMERAY	01 34 83 50 28
Refuge d'Orgeval	1, Route Royale		78630	ORGEVAL	01 39 08 05 08
Refuge-Fourrière de Plaisir	C.D. 134	Bois de Sainte Apolline	78370	PLAISIR	01 34 89 05 47
Refuge de Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 01 47
Refuge-Fourrière Puech de Barret - Le Garric	Route de Valdéries		81450	LE GARRIC	05 63 36 51 92
Refuge-Fourrière Des Deux Rives - Golfech	Route du stade	BP 42	82400	GOLFECH	05 63 39 55 20
Refuge-Fourrière La Ferme du Relais - Flayosc	125, route de Lorgues		83780	FLAYOSC	04 94 70 70 66
Refuge-Fourrière de La Roche-sur-Yon	Impasse François Cevert	Route de Nantes	85000	LA ROCHE-SUR-YON	02 51 05 41 01
Refuge Les Petites Prises - Château d'Olonne			85180	CHATEAU D'OLONNE	02 51 95 62 46
Refuge de Chamarande	CD 99 - Le Parc du Lys	Lieu-dit "Le Poirier Rouge"	91730	CHAMARANDE	01 60 82 32 93
Refuge Grammont - Gennevilliers	30, avenue du Général de Gaulle		92230	GENNEVILLIERS	01 47 98 57 40
Refuge du Papillon	Aérogare Guadeloupe Pôle Caraïbes	Morne Mamiel	97139	LES ABYMES	05 90 21 12 80
Dispensaire SPA Jeanine Vincent Le Cannet *	17, avenue Maurice Jeanpierre		06110	LE CANNET	04 93 69 92 95
Dispensaire SPA Marseille	24, rue d'Eguison		13010	MARSEILLE	04 91 80 38 89
Dispensaire SPA Toulouse	3, impasse de Sicile		31400	TOULOUSE	05 61 25 94 19
Dispensaire SPA Grenoble	169, cours de la Libération		38000	GRENOBLE	04 76 09 43 67
Dispensaire SPA Orléans	38 bis, rue du Poirier Rond		45000	ORLEANS	02 38 83 15 22
Dispensaire SPA Liévin	11, rue Nicolas Leblanc		62800	LIEVIN	03 21 45 25 55
Dispensaire SPA Perpignan	Lieu dit la Llabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 50
Dispensaire SPA Lyon	62, rue Saint Maximin		69003	LYON	04 78 52 61 17
Dispensaire SPA Paris	5, avenue Stéphane Mallarmé		75017	PARIS	01 46 33 94 37
Dispensaire SPA Le-Petit-Quevilly	1, rue René Manesse		76140	LE-PETIT-QUEVILLY	02 35 63 20 27
Dispensaire SPA Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 16 30
Dispensaire SPA Toulon	32, rue Berthier		83000	TOULON	04 94 03 33 00
Maison SPA Nice	74 rue de France		06000	NICE	04 93 71 77 63
Maison SPA Lézignan *	12, rue Guynemer		11200	LEZIGNAN CORBIERES	04 68 27 42 13
Maison SPA Ajaccio *	18, cours du Général Leclerc		20000	AJACCIO	04 95 28 13 04
Maison SPA Bordeaux	64 rue Fondaudège		33000	BORDEAUX	05 57 83 28 77
Maison SPA Lons-le-Saunier	39, rue Jean Jaurès		39000	LONS-LE-SAUNIER	03 84 24 82 20
Maison SPA Tourcoing *	5, place de la Croix Rouge		59200	TOURCOING	03 20 25 54 55
Maison SPA Niort	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	09 64 42 60 59
Délégation des Deux-Sèvres	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	06 75 00 59 10

(*) Site géré par une délégation bénévole

TABLEAU DE PASSAGE

COMPTE DE
RÉSULTAT



COMPTE D'EMPLOI
DES RESSOURCES

PRODUITS / RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	AUTRES FONDS PRIVÉS	CONCOURS PUBLICS	AUTRES PRODUITS	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	REPRISE DE PROVISION	REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	TOTAL GÉNÉRAL
PRODUITS D'EXPLOITATION								
COTISATIONS				678 555	678 555			678 555
DONS	17 400 945				17 400 945			17 400 945
RESSOURCES GENERALES			1 615 783	9 218 166	10 833 949			10 833 949
LEGS ET DONATIONS	33 133 080				33 133 080			33 133 080
AUTRES PRODUITS	30 000	220 689	260 526	671 294	1 182 509			1 182 509
REPRISE SUR PROVISIONS ET AMORT., TRANSFERTS CHARGES				61 509	61 509	934 263		995 772
TOTAL	50 564 025	220 689	1 876 309	10 629 524	63 290 547	934 263		64 224 810
PRODUITS FINANCIERS				770 259	770 259			770 259
TOTAL				770 259	770 259			770 259
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUR OPERATION DE GESTION				552 057	552 057			552 057
SUR OPERATION EN CAPITAL			4 495	27 085	31 580			31 580
REPRISE SUR PROVISIONS				3 590	3 590	0		3 590
TOTAL			4 495	582 732	587 227	0		587 227
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS							3 587 506	3 587 506
TOTAL							3 587 506	3 587 506

TOTAL DES PRODUITS	50 564 025	220 689	1 880 804	11 982 515	64 648 033	934 263	3 587 506	69 169 802
--------------------	------------	---------	-----------	------------	------------	---------	-----------	------------



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES



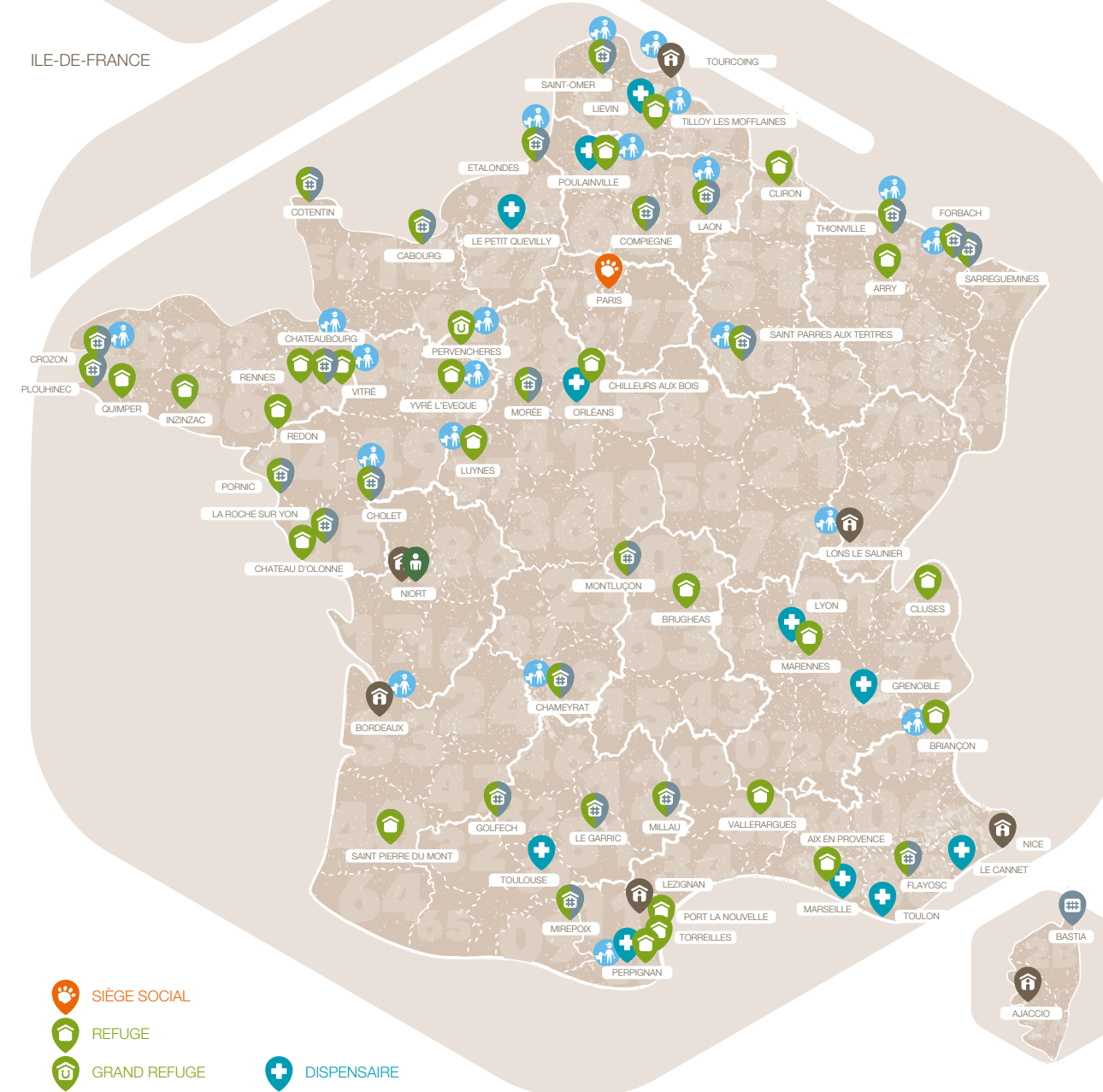
janvier 2019



GUADELOUPE



Retrouvez la liste des
refuges et structures
de la SPA sur :
www.la-spa.fr





La Société Protectrice des Animaux
39 boulevard Berthier
75847 Paris cedex 17
www.la-spa.fr